

# LES FENÊTRES MÉDIÉVALES : ÉTAT DES LIEUX EN AQUITAINE ET EN LANGUEDOC

par Gilles SÉRAPHIN \*

Il est d'usage, chez l'archéologue ou l'historien de l'architecture, de mettre à contribution l'aspect des ouvertures pour renseigner les strates des ouvrages dans lesquels elles s'inscrivent. Les datations auxquelles doit recourir l'approche de l'architecture médiévale reposent le plus souvent, en effet, sur des critères stylistiques et principalement sur la forme et le décor des baies, considérées avant tout comme des indicateurs chronologiques analogues aux fossiles directeurs des géologues. De fait, les progrès réalisés par les méthodes de datation absolue, de même que l'apport des textes, en infirmant dans certains cas les hypothèses déduites de la seule analyse formelle, montrent clairement les limites, voire les dangers de cette pratique (1). Cette constatation incite aujourd'hui à faire le point sur nos connaissances réelles des formes architecturales médiévales et à tester la pertinence des schémas évolutifs établis depuis le XIX<sup>e</sup> siècle.

Pour autant, les baies en elles-mêmes, le plus souvent, n'ont retenu qu'accessoirement l'attention des chercheurs. Souvent, les monographies ne leur consacrent que des descriptions et une illustration succinctes. Or, bien évidemment, les fenêtres ne se réduisent pas aux simples repères stylistiques aptes à rendre compte des datations. Organes de l'habitation, à l'interface entre l'extérieur et l'intérieur, elles rendent compte avant tout d'une fonction dont la complexité surprend et dont le détail reste dans certains cas à élucider. Pour Viollet-le-Duc, le rôle primordial des fenêtres était de faire pénétrer le jour dans les intérieurs et, de fait, c'est au sein du chapitre consacré à l'éclairage de l'habitation que la question des fenêtres est abordée dans les ouvrages de synthèse. Mais le souci corollaire d'offrir des vues sur l'extérieur, essentiel dans le cas des *turres* castrales affectées au guet, ou encore celui de mettre en scène l'apparition du maître des lieux ont pu dans certains cas avoir la primauté sur le seul souci d'éclairer. Comptable d'un programme fonctionnel et distributif, la fenêtre rend compte plus généralement des modes de vie. Dans certains cas, elle semble avoir constitué en soi un lieu à part, que l'on verrait volontiers affecté à des activités spécifiques. Supposition d'autant plus légitime que l'épaisseur des murs, en augmentant l'ampleur des embrasures, leur conférait parfois les dimensions d'une pièce (2). En témoignent entre autres les graffitis, souvent conservés sur les parements des tableaux, de même que le jeu d'échec gravé dans l'appui de la grande fenêtre de Comarque (fig. 1). Œuvre architecturale notable, la fenêtre rend compte également des évolutions esthétiques, mais aussi techniques, dans les domaines respectifs du sculpteur, du tailleur de pierre, du maçon, du charpentier, du maître d'œuvre, mais aussi des artisans de second œuvre que sont entre autres les menuisiers, ferronniers, verriers, etc. Notons en effet qu'une fenêtre ne peut en aucun cas se réduire à cette coquille fossile vide qu'est le percement, généralement seul conservé. Elle se compose également des parties périssables que constituent ses dispositifs de

---

\* Architecte du patrimoine, membre de la S.A.M.F.

Il convient de remercier Pierre Garrigou Grandchamp et Antoine Bruguerolle pour l'aide déterminante qu'ils ont apportée à la rédaction de cet article.

1. Y. ESQUIEU, *Les critères de datation*, dans ESQUIEU et PESEZ 1998, p. 43-47 (cf. bibliographie en fin d'article).

2. L'une des embrasures de croisées de la grosse-tour de Bonaguil atteint une surface de 6,50 m<sup>2</sup>. Au dernier niveau de la tour-beffroi de Comarque (commune de Sireuil, Dordogne), la grande fenêtre dégage un espace de 4,10 m<sup>2</sup> représentant à lui seul un tiers de la surface logeable de la pièce correspondante. Cf. G. SÉRAPHIN, « Le castrum de Comarque », dans C.A. 1998, *Périgord*, Paris, 1999, p. 161-193.



FIG. 1. COMARQUE (Dordogne). La grande fenêtre « romane » (fin XII<sup>e</sup> et milieu XIII<sup>e</sup> siècle?). L'échiquier gravé dans l'ancien appui plein de la fenêtre a été sectionné par la raitelle tardive de coussièges au XIV<sup>e</sup> siècle.

fermeture, indispensables à une appréciation de la fonction même de la baie. Mais sur ce point comme sur les précédents, nos connaissances restent très lacunaires.

## I. Méthodes d'approche et définitions

Viollet-le-Duc est sans doute l'un des rares historiens de l'architecture médiévale à avoir pris en compte, en même temps que leur forme extérieure, la structure constructive et l'architecture intérieure des fenêtres et à en avoir donné des descriptions complètes (fig. 2, 32). Or, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, force est de constater que ses successeurs ont le plus souvent restreint leurs approches et leurs définitions au seul aspect extérieur des ouvrages, en tentant de retracer des schémas évolutifs linéaires, empreints d'un certain darwinisme (fig. 11). Il n'en reste pas moins que Viollet-le-Duc sacrifie lui-même au schématisme lorsqu'il s'autorise à définir, d'une seule phrase, « la fenêtre romane civile » (3), faisant, pour les besoins de la démonstration, abstraction du contexte et du programme dans lequel l'ouvrage s'insère. Ainsi, dans le *Dictionnaire raisonné*, trouve-t-on réunies dans un même schéma évolutif la fenêtre de l'une des tours de Carcassonne, celles de la « maison des musiciens » de Reims et celles de la grande-salle de Pierrefonds.

### *Lacunés et cloisonnement des corpus*

Après un siècle de stagnation, la relance de la recherche dans les années 1990 a augmenté considérablement le corpus des ouvrages répertoriés. Pour s'en tenir au Sud-Ouest aquitain et languedocien, Montpellier, Figeac, Cahors ont bénéficié de synthèses approfondies. La Dordogne a été explorée. L'architecture castrale a été dans son entier revisitée. Les études monographiques se sont multipliées. Pour autant, les corpus, bien que considérablement élargis, restent encore disparates et fragmentaires, laissant de nombreuses zones d'ombres et ne dissipant pas partout le flou des données acquises. Des zones importantes restent inexplorées : l'Aveyron, le Midi toulousain, la Gascogne... Un pan important du patrimoine médiéval, l'architecture en pans de bois, nous échappe encore faute d'investigations. Le recours à la dendrochronologie, loin de s'être généralisé, reste une mesure exceptionnelle. L'étude des formes, encore très « littéraire », mais aussi très restreinte quant aux moyens, s'en tient encore souvent à la seule forme extérieure. Les connexions restent insuffisantes entre les domaines de recherche cloisonnés que sont l'histoire de l'architecture religieuse, de l'architecture castrale (champ des castellologues), de l'architecture urbaine, domaines par ailleurs ignorés par une archéologie codifiée et confinée à l'examen des structures enfouies. C'est dire à quel point les écueils auxquels se heurtèrent les synthèses du siècle dernier paraissent aujourd'hui encore inévitables (4).

Constituer et offrir à l'analyse des corpus de formes étoffés, précis et organisés, telle est donc la condition préalable, nécessaire mais loin d'être satisfaite aujourd'hui, à une connaissance moins caricaturale de la maison médiévale (de ses fenêtres en particulier), et de l'architecture médiévale en général.

3. E. VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, t. V, p. 401

4. Cf. bibliographie en fin d'article et ESQUIEU 1995.

### Définitions, terminologie

L'une des difficultés premières renvoie aux définitions mêmes sur lesquelles se doit de reposer la constitution des corpus. Sanctionnée par le très officiel *Vocabulaire de l'Architecture*, la définition qui fait de la « fenêtre » une baie nécessairement vitrée (5), quelles qu'en soient la forme et la situation, pose en soi un problème dès lors que l'on admet que les fenêtres des édifices médiévaux ne furent que rarement dotées de vitrages. Sur ce point, l'embaras des auteurs montre suffisamment la nécessité primordiale de reconstruire des définitions, à partir des objets, et de réédifier les vocabulaires nécessaires à leur description. Doit-on parler de fenêtre géminée, à double forme, ou encore de baies jumelées, lorsque l'on désigne l'équivalent de la *bifora* italienne ? Et dans ce cas, doit-on établir des différences fondamentales, donc des distinctions de terminologie, entre la fenêtre à colonnette et celle que divise un meneau profilé ? Le flou pour ne pas dire le « blanc » taxinomique qui grève l'approche de l'architecture médiévale est ici significatif et oppose une réelle difficulté à toute tentative de synthèse (6). La difficulté s'accroît encore dès lors que, dépassant le stade formel, on aborde la désignation de la fonction. En effet, plus que les autres organes de l'habitation, les fenêtres semblent avoir assumé une multiple fonctionnalité tout en étant porteuses de multiples niveaux de significations (7). Dans la récente synthèse consacrée par Jean Mesqui à l'architecture fortifiée, les 65 pages allouées à la seule rubrique des « fenêtres » rendent bien compte de la complexité du sujet dès lors qu'on tente de l'approfondir (8).

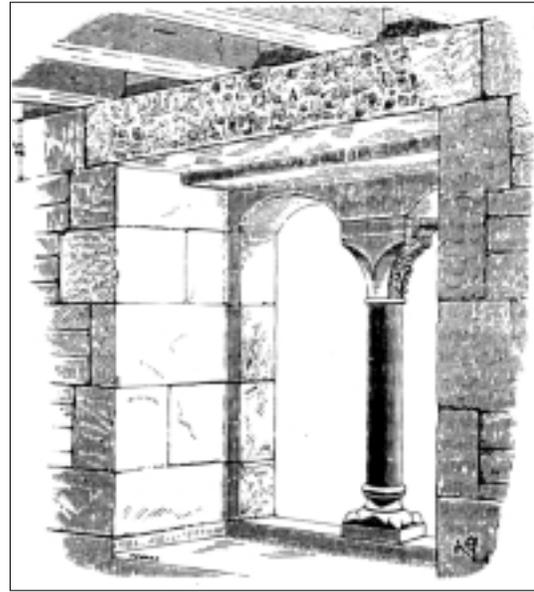


FIG. 2. CHÂTEAU ROYAL DE CARCASSONNE. Fenêtre à appui plein et arrière-couvrement droit en béton portant solives (premier tiers XIII<sup>e</sup> siècle ?). D'après Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné...*, t. II, p. 206.

### L'importance du contexte et le champ des corpus

De la confrontation des ouvrages modestes et des ouvrages relevant d'une architecture qu'on qualifie parfois de « savante », il ressort, dans le domaine de l'architecture résidentielle ou celui de l'architecture religieuse, que les comparaisons sont hasardeuses. Les langages architecturaux y paraissent étrangers l'un à l'autre ou tout au moins sensiblement « décalés ».

Du fait de la disparité des environnements, autant que du fait de la disparité des commanditaires, les comparaisons entre les fenêtres du château, fût-il princier, et celles de la demeure urbaine, fût-elle aristocratique, ne peuvent être entreprises sans risque. Inscrites dans deux territoires distincts, l'histoire de la fenêtre de la résidence seigneuriale dominant un monde rural, retracée par Jean Mesqui, et celle de la fenêtre des maisons urbaines de Cluny, de Cahors, de Figeac ou de Montpellier sont loin de coïncider. Comment mettre en parallèle l'ensemble « palatial » d'Allègre (9) et celui de Druyes-les-Belles-Fontaines (Yonne), à peu de chose près contemporains ? Doit-on ranger

5. « Ne pas appeler fenêtre une baie sans fermeture vitrée », cf. J.-M. PÉROUSE DE MONTCLOS, *Vocabulaire de l'architecture (Principes d'analyse scientifique, Architecture, Méthode et vocabulaire)*, Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France, Paris, 1972, col. 95.

6. Sous la dénomination de « fenêtre formée d'une baie jumelée et d'une rose », la terminologie consacrée à la fenêtre médiévale se réduit au total à une demi-ligne de texte dans le *Vocabulaire de l'architecture*.

7. À titre d'exemple, la distinction entre fenêtre et meurtrière, autrement dit entre « fente de jour » et « de fente de tir », bien que concernant des baies élémentaires, est loin d'être simple à établir. Cf. G. SÉRAPHIN, « L'apparition et l'évolution des archères en Périgord-Quercy », dans *Annales des Rencontres Archéologiques de Saint-Céré*, n° 9.

8. MESQUI 1993, t. II, p. 187-239.

9. S. ASPORD, « Le castrum d'Allègre », dans *C.A. 1999, Gard*, Paris, 2000, p. 101-124.



FIG. 3. AULA DE BLANQUEFORT-SUR-BRIOLANCE (LOT-ET-GARONNE) ET ANCIEN HÔTEL DE VILLE DE SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL.

Fenêtre « romane » rurale (XIII<sup>e</sup>, remaniée XV<sup>e</sup> siècle?) et claire-voie urbaine (milieu XII<sup>e</sup> siècle).

Le chapiteau de la fenêtre de Blanquefort est orné des cordelières des Roquefeuil, lignage établi sur les lieux après la guerre de Cent ans.

dans une même catégorie les épaisses et archaïques fenêtres à colonnettes d'une *aula* comme celles de Blanquefort-sur-Briolance ou de l'*abadie* de Castets (10) et l'ample claire-voie de l'ancien hôtel de ville de Saint-Antonin-Noble-Val (fig. 3)? Contrairement aux apparences, l'avantage de l'ancienneté est sans doute à mettre au crédit de la seconde, en dépit de son plus grand degré d'élaboration. Le fait de rassembler sous la dénomination de fenêtres « romanes » des ouvrages relevant de mondes aussi étrangers, et peut-être d'époques si différentes, dissuade d'accorder à une telle dénomination une quelconque signification chronologique, ni même une véritable signification architecturale (11).

Si les traditionnelles césures discernées entre « roman » et « gothique » sont unanimement considérées aujourd'hui comme des variables peu pertinentes, la commodité qu'elles offrent, faute de pouvoir disposer de datations fiables, en maintient néanmoins l'usage chez les chercheurs avec toutes les marges d'incohérence assumées que cet usage implique. De fait, la forme générale des fenêtres continue aujourd'hui à prévaloir sur le détail de l'ornementation pour faire, implicitement, la différence entre ce qu'il est convenu de désigner comme une « maison romane » et une « maison gothique ». Mais peut-on réellement établir avec précision les critères qui fonderaient plus sérieusement une telle différenciation? Il suffit de considérer les fenêtres hybrides de l'hôtel des monnaies de Villemagne (12) pour mesurer la difficulté de la question, généralement évitée par le recours à la désignation, plus que controversée, de « styles de transition » (fig. 4).

Autre difficulté de taille, un monde paraît séparer longtemps les modèles architecturaux propres à chaque territoire, et parfois à chaque terroir. Il en résulte que l'*ostal* périgourdin du XII<sup>e</sup> ou du XIII<sup>e</sup> siècle partage sans doute davantage de références communes avec l'église voisine qu'avec l'*ostal* gascon de la même époque. Ces difficultés, source chacune de débats non réglés, sont de nature à mettre en échec toute tentative de synthèse transversale. Autant que la segmentation diachronique, la segmentation synchronique des corpus s'impose en effet comme un fait dont la mesure réelle et la portée restent difficiles à évaluer.

Autant dire, qu'en dépit des apparences, l'état des lieux tenté ici, à l'évidence très imprudent, se révélera être un constat d'impuissance et un état des questions non résolues. Encore tributaire d'un manque de précision et d'une forte dispersion des données, l'approche des fenêtres s'y restreint encore, pour l'essentiel, à la forme externe des baies en s'évertuant à les classer dans des schémas évolutifs convenus, tentant de cerner une fois de plus le passage du roman au gothique à partir d'un nombre trop restreint de jalons rebattus, mais « incontournables ». Au passage, est tenté

10. Blanquefort-sur-Briolance, Lot-et-Garonne, Castet, Pyrénées-Atlantiques. Cf. Anne BERDOY, « Castet, Le château "tour Abadie" », dans *S.R.A. d'Aquitaine, Bilan scientifique 2000*, p. 113-114.

11. On rencontre de nombreux exemples de fenêtres d'allure romane dans les ouvrages modernes, notamment ceux du début du XVII<sup>e</sup> siècle. Ainsi, les fenêtres géminées à pleins cintres monolithes de la tour-clocher de Domezain ne datent que de 1607. La borie de Savanac, de même que le château de Lavardens présentent des cas semblables (fig. 5).

12. Villemagne-l'Argentière, Hérault. Cf. G. DURAND, notice dans *Le guide du Patrimoine, Languedoc-Roussillon*, sous la direction de J.-M. Pérouse de Montclos, 1996, p. 564.



FIG. 4. LES FORMES LANGUEDOCIENNES. Permanence du modèle de la fenêtre géminée à arcature en plein cintre, en linteau évidé ou clavé, avec ou sans cordon d'imposte, dans les régions languedociennes et pyrénéennes. VILLEFRANCHE-DE-CONFLENT (XII<sup>e</sup> siècle ?). SAINT-GILLES-DU-GARD, rue Baudin (XII<sup>e</sup> siècle). VILLEMAGNE-L'ARGENTIÈRE, maison dite « de la Dîme » (XIII<sup>e</sup> siècle). BÉZIERS, rue Viennet (XIII<sup>e</sup> siècle). LE MINIER (Le Viala, Aveyron) (XIII<sup>e</sup> siècle).

néanmoins un balisage de certaines des nouvelles pistes ouvertes par les nombreux chercheurs ayant opéré récemment dans le grand Sud-Ouest de la France (13).

## II. Les modèles « romans » : les particularismes régionaux (deuxième moitié du XII<sup>e</sup>, première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle)

Manifestement, la vogue des idiomes architecturaux n'a pas été le fait de la seule campagne. À la ville comme aux champs, les façades des logis semblent avoir parlé, dans un premier temps, des langages nettement différenciés

13. L'aire d'observation concernée embrasse l'ensemble des territoires aquitains, gascons et languedociens en s'attachant à combler partiellement le blanc relatif que faisait apparaître pour cette région l'état des lieux opéré en 1998 sous la conduite d'Yves Esquieu et Jean-Marie Pesez. Cf. ESQUIEU et PESEZ 1998, carte p. 144.

selon les régions. La forme des fenêtres en est l'expression la plus manifeste et, jusqu'au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, la pluralité des formes s'est imposée. C'est ce que notait déjà Viollet-le-Duc (14).

Ainsi, l'inscription de la baie dans le cadre festonné d'une arcature lombarde identifie immédiatement les maisons de Cluny et interdit de les confondre avec toute autre. De même, la sobriété du plein cintre clavé, aux arêtes brutes, fut longtemps la règle dans les provinces les plus méridionales, en Languedoc notamment. Lorsqu'il n'est pas lui-même lisse, le chapiteau des colonnettes y constitue habituellement le seul ornement de la fenêtre, simplement géminée. Les agglomérations médiévales de Saint-Guilhem-le-Désert, Arles, Viviers, Béziers, Le Minier (15) en offrent de remarquables exemples (fig. 4). Au contact des Corbières, à Carcassonne, à Lagrasse, à Villefranche-de-Conflent (16),



FIG. 5. LA PERSISTANCE DES FORMES ROMANES À L'ÉPOQUE MODERNE. BORIE DE SAVANAC (Lamagdelaine, Lot) : fenêtre géminée reperçée au XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle dans une ancienne baie médiévale réticulée.

la mode a souvent été aux pleins cintres monolithes, dispensés d'arcs de décharge et de cordons d'imposte, plutôt qu'aux couvrements clavés (fig. 2 et 4). Une mode similaire est observable dans les édifices les plus rustiques, souvent tardifs (second tiers du XIII<sup>e</sup> siècle?) d'un autre piémont, le Limousin, avec cependant une nuance: les cintres monolithes, taillés dans un granit parfois friable, ne se privent que rarement du secours d'une décharge de moellons bruts (17). Au contact de la Méditerranée (Montpellier, Béziers, Saint-Gilles, Sommières...), l'arc des fenêtres, simulé, est simplement délardé en bas-relief dans la tête des linteaux, formule propre à faciliter l'adoption de dessins plus sophistiqués (fig. 7): c'est ainsi que les formes trilobées semblent plus précoces qu'ailleurs à Saint-Gilles (18). La présence de fleurons et de motifs héraldiques en relief sur les tympan y donnera naissance à une mode régionale (Chalon-sur-Saône, Crémieu, Sommières, Gallargues, fig. 7). Mais il reste à découvrir les raisons pour lesquelles la technique du délardement, loin d'être propre au Languedoc puisque largement employée en Île-de-France, en Champagne, en Lorraine, en Bourgogne, en Dauphiné, demeura presque totalement ignorée des régions plus occidentales que sont l'Aquitaine et la Gascogne (19).

On pourrait multiplier les exemples de ces styles locaux qui, pour la plupart, sont encore à peine recensés. Viollet-le-Duc estimait qu'ils avaient évolué séparément et avaient perduré jusqu'au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. En réalité, il semble que certains d'entre eux se soient maintenus plus tardivement encore. C'est ainsi que la mode des arcs outrepassés, caractéristique des ouvrages de briques du Languedoc toulousain, s'est maintenue au moins jusqu'au début du XIV<sup>e</sup> siècle, associée à une sculpture originale, elle-même fidèle à de tenaces traditions romanes locales (20). L'outrepassement des arcs (fig. 16), conséquence

14. VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire raisonné...*, t. V, p. 368: « suivant les provinces, les fenêtres présentent pendant la période romane, et jusque vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, des dissemblances frappantes. »

15. Le Minier, commune du Viala, Aveyron. Dans cette localité, la présence d'un chanfrein sur les fenêtres en plein cintre semble rendre compte d'influences aquitaines et, peut-être, de la proximité de l'Albigeois. Autres exemples à Hyères, Brignoles, Vézénobre, Saint-Gilles...

16. GARRIGOU GRANDCHAMP 2002 b, annexes, p. 115, 125, 132.

17. Donjons comtaux de Saint-Yrieix, Château-Chervix, Eschizadour, etc.

18. Les maisons « romanes » de Saint-Gilles-du-Gard emploient concurremment l'arc clavé et l'arc délardé, différenciation inexpliquée, qui pourrait correspondre à une distinction chronologique. Les arcs délardés y auraient succédé aux arcs clavés à la charnière du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècle. Cf. GARRIGOU GRANDCHAMP 2000, p. 32-33.

19. Exemples à Provins, Vitteaux, Charlieu, Crémieu, etc. En Aquitaine, exemples au manoir du Breuil (Gironde, cf. DROUYN 1865, pl. 35), à Sarlat et à Montignac-sur-Vézère (cf. GARRIGOU GRANDCHAMP 1999-a, p. 30).

20. Exemples à Gaillac (Tarn), Penne-d'Agenais (Lot-et-Garonne), Toulouse, Auterive et Saint-Félix-Lauragais (Haute-Garonne), Belpèch (Aude), Albi. À Penne-d'Agenais, cette caractéristique du chapiteau a conduit à la restitution vraisemblablement fautive d'une double colonnette (fig. 16). Cf. NAPOLÉONE 1988, p. 123-138; A.-L. NAPOLÉONE et G. SÉRAPHIN, « Le château de Saint-Félix-Lauragais », dans *C.A. 1996, Toulousain et Comminges*, Paris, 2002, p. 115-137; P. MESPLÉ, « L'art roman décadent du sud-ouest », dans *B.M.*, t. CXV, 1957, p. 7-22. Autre exemple de fenêtre outrepassée à Grenade-sur-Garonne (fig. 48).

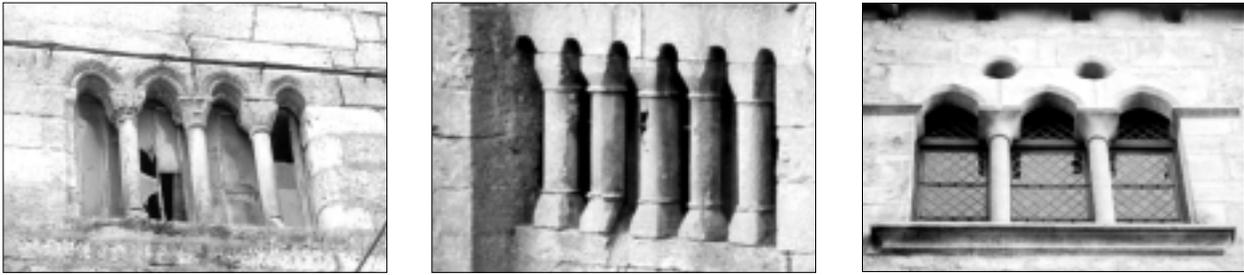


FIG. 6. LE MODÈLE PÉRIGOURDIN (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles): fenêtres multiples à arcs monolithes, échancrés dans des linteaux simples ou composés.  
BRANTÔME, fenêtre quadruple (fin XII<sup>e</sup> siècle ?). BIGAROQUE, fenêtre sextuple sous arc de décharge, associée à une porte en arc brisé (fin XII<sup>e</sup> siècle ?). SARLAT, hôtel Chassaing : fenêtre triple à deux oculus et moulures d'imposte (XIII<sup>e</sup> ?).

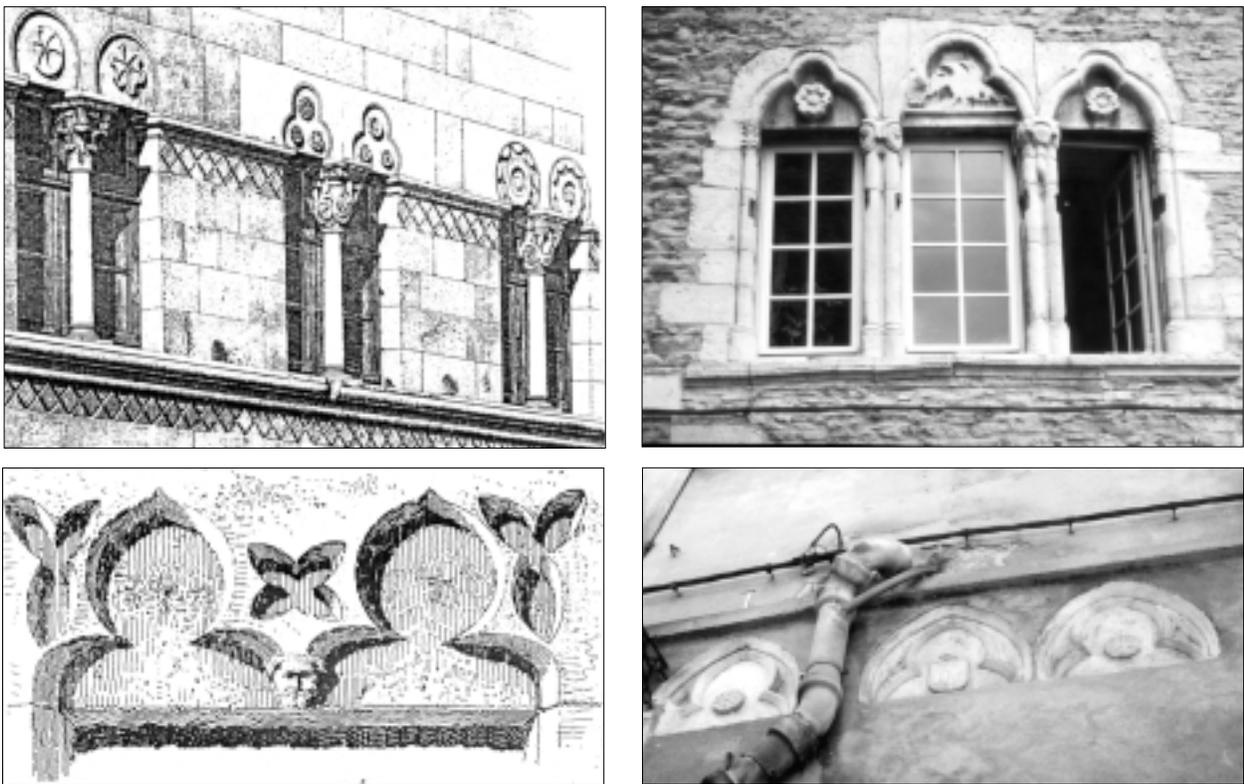


FIG. 7. FENÊTRES À ARCATURES TRILOBÉES DÉLARDÉES EN BAS-RELIEF DANS LES LINTEAUX.  
SAINT-GILLES-DU-GARD, maison « romane », XII<sup>e</sup> siècle ? (*d'après Ragueneau, 1896*).  
CRÉMIEU (Isère), rue du Marché-Vieux, XIII<sup>e</sup> siècle.  
CISSAC (Gironde), repaire du Breuil, XIV<sup>e</sup> siècle (*d'après L. Drouÿn, La Guyenne militaire, pl. 35*).  
SOMMIÈRES, rue Caudas, XIV<sup>e</sup> siècle.



FIG. 8. COMARQUE (Dordogne). L'absence de fenêtre à l'étage unique de cet édifice résidentiel éclairé par de simples fentes de jour induit l'hypothèse d'un second étage (de charpente ?), disparu ou non réalisé.

directe (ou cause ?) de l'absence de sommiers médians, y impliquait par ailleurs un épannelage oblong des chapiteaux, tout à fait caractéristique (21). Hors de l'influence capétienne, en Catalogne comme à Nice et Draguignan, les formes surhaussées sur de très longues colonnettes, parfois regroupées en fenêtres ternées d'allure encore « romane », se maintiennent jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle, voire plus tardivement encore, en association avec des portes résolument fidèles au plein cintre et remarquables par l'ampleur et la profondeur de leurs voussoirs (22).

Mis en connexion, les particularismes formels, constructifs, décoratifs, distributifs, propres à chacun des organes de l'habitation laissent entrevoir ici l'hypothèse de véritables modèles architecturaux, suggérant de prêter une nouvelle attention aux « écoles » des anciens historiens de l'architecture religieuse et d'étendre l'observation, pour chaque territoire voire chaque terroir, à l'ensemble de sa production architecturale (23).

On notera que ces styles régionaux, voire locaux, sont essentiellement représentés par une catégorie d'ouvrages relevant d'un certain degré d'élaboration : maisons bourgeoises ou maisons nobles, pour schématiser. Sur les ouvrages les plus modestes, les percements, plus frustes, n'offrent que peu de prise à la caractérisation. L'éventualité que certaines habitations rurales, même aristocratiques, aient été dépourvues d'autres percements que de simples fentes de jour n'est pas à

exclure, mais il faudrait pouvoir préciser quelle pouvait être la place d'éventuels étages de pans de bois qui ont pu disparaître sans laisser de traces. De la même façon que pour la maison de ville romane, dont ne subsiste généralement que le premier étage de pierre, la question se pose à propos des maisons nobles de certains *castra*, ceux de Comarque (fig. 8), d'Excideuil et de Pestilhac en Périgord et Quercy, dont on peut même se demander si elles furent jamais achevées (24). Dans les logis de deux autres villages du Quercy et du Périgord, à Sainte-Croix de Beaumont et à Larnagol, on constate en effet que les étages de pierre dotés de fenêtres à colonnettes remplacèrent après coup d'anciennes élévations en pans de bois, établies peut-être provisoirement. De même, au sein du logis « palatial » d'Allègre, l'unique fenêtre conservée, si peu caractérisée qu'on la prendrait pour une porte, appartient à la surélévation d'un édifice d'abord inachevé, lequel ne comportait dans son état primitif qu'un unique étage éclairé par de simples fentes de jour. L'indigence du patrimoine identifié aujourd'hui, quant à la strate des édifices urbains les plus modestes (donc plus éphémères ?) et celle des édifices ruraux, interdit ici toute généralisation. Que peut-on réellement conclure des ruines des maisons castrales de Rougiers, de Calberte, Cabaret, Durfort, Cabrières, Aumelas, Le Tournel (25) ?

21. Cf. NAPOLÉONE 1991, p. 127-128.

22. Exemples à Perpignan, Collioure, Arles-sur-Tech, Barcelone. cf. ENLART, § XXII, *Variétés régionales de l'architecture civile*, p. 191. Archaïsme caractéristique, les bases à griffes se maintiennent, jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle au moins, au pied des colonnettes des galeries de la Casa Julia de Perpignan. Cf. S. CONAN, avec la collaboration de L. HERNANDEZ, B. SZEPERSTISKY et F. TOLLON, *La maison Julia, rue Fabriques-d'en-Nabot, Perpignan (Pyrénées-Orientales)*, Rapport d'étude, HADÈS, 2001.

23. L'observation de l'architecture rurale du siècle dernier, dans certaines régions, est susceptible d'éclairer certaines hypothèses concernant la production médiévale des mêmes régions. Cf. J.-M. PESEZ, *La référence ethnographique*, dans ESQUIEU et PESEZ 1998, p. 49-51.

24. Cf. G. SÉRAPHIN, « Le castrum de Comarque... », p. 161-193 et « Les tours et constructions civiles à angles arrondis dans les *castra* médiévaux du Fumelois », dans M.S.A.M.F., t. LIII (1993), p. 169-185. Ch. RÉMY et G. SÉRAPHIN, « Le château d'Excideuil », dans C.A. 1998, *Périgord*, Paris, 1999, p. 209-210.

25. À propos des maisons médiévales des sites castraux, cf. COLIN et alii 1996, G. DÉMIANS D'ARCHIMBAUD, *Rougiers (Var) - Saint-Jean, fin XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle*, dans ESQUIEU et PESEZ 1998, p. 228-237 ; I. RÉMY, « Le site castral du Tournel XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s. Son analyse architecturale », dans A.M.M., t. 18 (2000), p. 41-67 ; S. ASPORD, « Le castrum d'Allègre », *op. cit.*



FIG. 9. LE MODÈLE AMADOURIEN (1<sup>er</sup> quart XIII<sup>e</sup> siècle). Fenêtres géminées ou multiples accostées de colonnettes latérales sous moulure d'imposte.  
 MARTEL, rue Droite : fenêtre triple condamnée (la colonnette de gauche est manquante).  
 ROCAMADOUR, maison dite de la Pommette, colonnette latérale en place, provenant d'une ancienne fenêtre condamnée.

Quoi qu'il en soit, au sein du Périgord et du Quercy, on constate que les langages architecturaux vernaculaires sont déjà fermement installés dès avant le XIII<sup>e</sup> siècle et que leur différenciation peut s'affiner aux localités près. Les logis médiévaux du Périgord affirment leur identité, durant toute la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle encore, par une multiplication des colonnettes poussée jusqu'à la sophistication : des formes sextuples sont observables à Bigaroque et à Comarque. Les arcs en plein cintre, de portée particulièrement réduite (jusqu'à moins de 10 cm de diamètre), ne sont que de simples échancrures dans des linteaux fragmentés et appareillés, délestés parfois par de grands arcs de décharge (fig. 6). À la redondance des colonnettes et des arcs correspond celle des oculi de tympan, jusqu'à trois dans certaines fenêtres (26). Un peu plus en amont de la vallée de la Dordogne, en pays de Turenne, l'adoption d'arcs clavés, donc plus larges, en conduisant à espacer les colonnettes, en réduit le nombre. L'effet de redondance est obtenu dès lors par l'adjonction de colonnettes latérales sur des fenêtres souvent triples, voire quadruples (Martel, Rocamadour, l'Auditoire de Castelnau-Bretenoux, (fig. 9, 25). Quelques kilomètres plus au sud, la ville



FIG. 10. SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL, ANCIEN HÔTEL DE VILLE. Fenêtre géminée couverte par des arcs monolithes en plein cintre extradossé (l'arc de droite résulte d'une réfection fautive).

26. GARRIGOU GRANDCHAMP 1995, p. 683-728 et 1999 a. Exemples à Comarque, Bigaroque, Castelnau-Lachapelle, Saint-Amand-de-Coly, Brantôme, Périgueux. Des adaptations tardives de ces modèles, soumises à la logique de l'arc brisé, se rencontrent à Sarlat (hôtel Chassaing), Le Change, à Berbiguières à Paunat, Paussac-Saint-Vivien ou encore à Domme. G. SÉRAPHIN, *Le castrum de Comarque...*

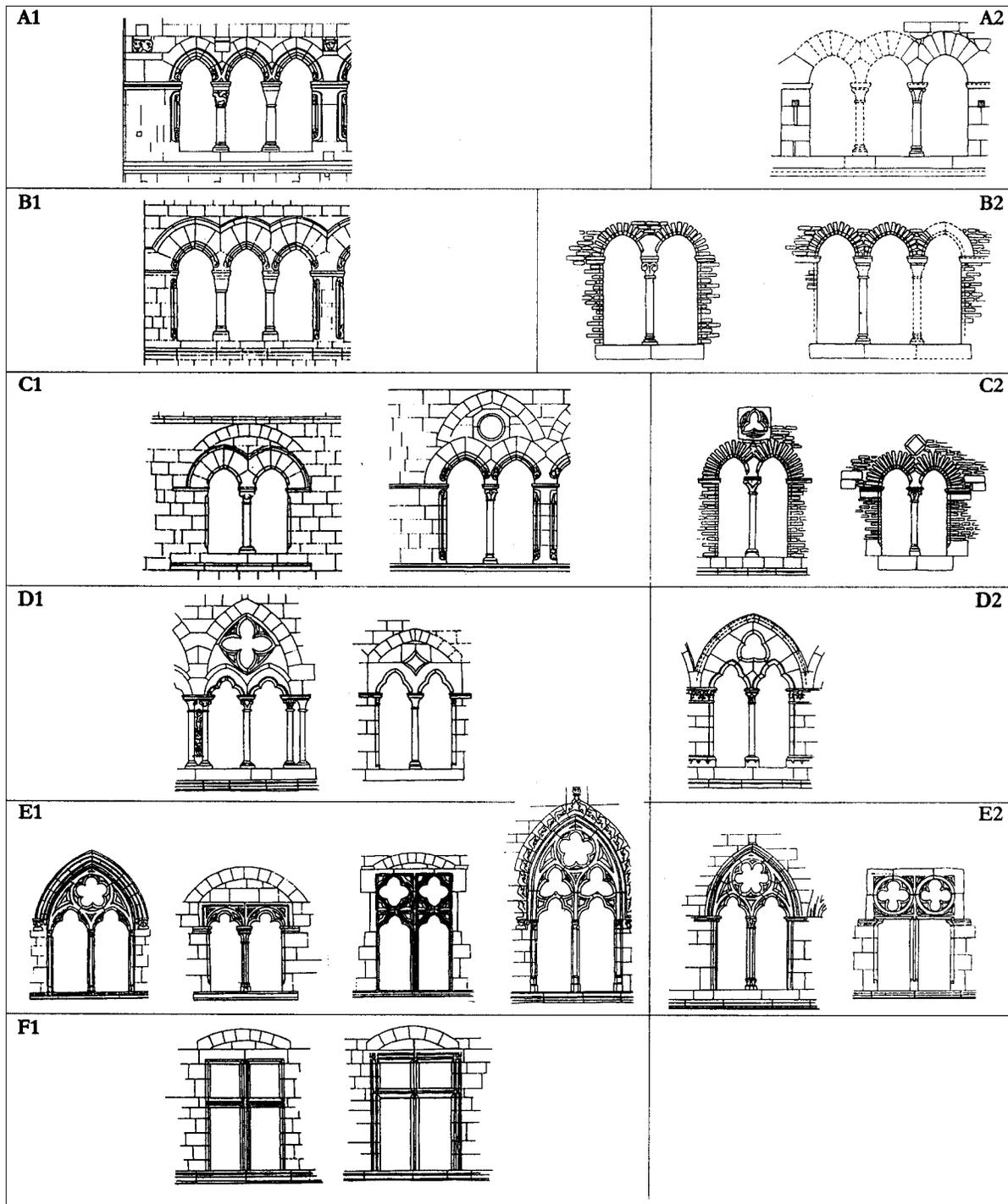


FIG. 11. TABLEAU SYNOPTIQUE. Évolution comparée de la forme des fenêtres à Figeac (1) et Cahors (2).

A : 2<sup>e</sup> moitié XII<sup>e</sup> siècle.

B : fin XII<sup>e</sup>-début XIII<sup>e</sup> siècle.

C : 2<sup>e</sup> tiers du XIII<sup>e</sup> siècle.

D : milieu XIII<sup>e</sup> siècle.

E : fin XIII<sup>e</sup>-premier quart XVI<sup>e</sup> siècle.

F : 2<sup>e</sup> tiers XVI<sup>e</sup> siècle.

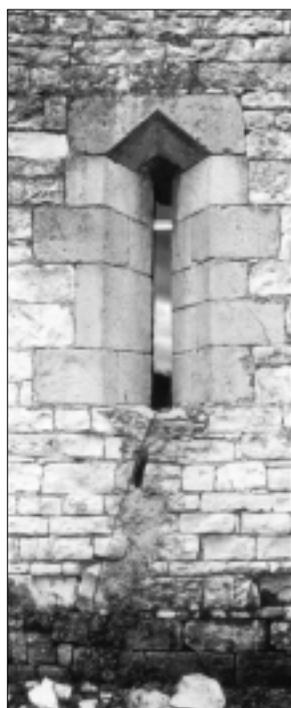


FIG. 12. FENÊTRES DE CAVES MULTIFONCTIONNELLES À DOUBLE ÉBRASEMENT (fentes de jour et de tir?). EXCIDEUIL, maisons fortes: distinction formelle à signification emblématique (chaque édifice se signale par une forme particulière).

FIG. 13. ARRIÈRE-VOISSURES À RESSAUTS DE COUSSINETS. CARDAILLAC, tour de l'Horloge, fente de jour (prem. tiers XIII<sup>e</sup>?). CHÂTEAU DE CASTELNAUD-LA-CHAPELLE (Dordogne), fente de tir attribuée à Bertrand de Cardaillac (1259-1261).

médiévale de Figeac affirme son particularisme architectural par le profil stéréotypé de ses fenêtres triples, sans arc de décharge, où l'arc brisé s'impose dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle, voire plus tôt (fig. 11). Piédroits et arcs y bénéficient d'une mouluration caractéristique, habituellement à tores et scotie, qu'interrompent des congés en crosse chargés de motifs végétaux stylisés ou de têtes humaines (fig. 7, 49, 59). L'influence de l'abbatiale Saint-Sauveur est perceptible dans l'élaboration de ce style homogène et original qui lui-même semble avoir essaimé dans quelques villes voisines (27). À Cahors, les fenêtres des façades urbaines lorsqu'elles ne sont pas réalisées dans un calcaire froid excluant la moulure, et lorsqu'elles n'ont pas subi l'influence figeacoise (avec l'importation du grès), adoptent, pour la réalisation des arcs de fenêtres, une mise en œuvre originale de la brique foraine ayant exigé des fabrications spéciales. Comme à Figeac, les cordons d'appui y sont établis au-dessous d'une assise d'appareil (fig. 11). À Saint-Antonin-Noble-Val (fig. 10), il convient enfin de signaler l'usage récurrent de fenêtres géminées couvertes par des cintres monolithes extradossés (28). Bien évidemment, à côté de ces formes « typiques », chacune des localités évoquées présente suffisamment de modèles « atypiques » pour que soit posée une fois de plus les questions touchant à la représentativité et à la datation des ouvrages.

### *Jours et fentes d'éclairage*

Paradoxalement, les ouvertures minimales qu'ont constituées les fentes d'éclairage affectées le plus souvent aux niveaux de stockage et aux caves ne furent pas totalement exemptes de caractérisations stylistiques. Des études

27. NAPOLÉONE 1993-b.

28. LONCAN 1993, p. 218, n. 45. L'auteur attribue ces fenêtres à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, à l'exception de celle de la tour de l'hôtel de ville, qui remonterait au second tiers du XIII<sup>e</sup> siècle (fig. 10).

attentives seraient nécessaires pour en dresser le catalogue. Quelques séries remarquables se dégagent cependant d'emblée, en particulier au sein de l'architecture féodale. Ainsi les longues fentes amplifiées extérieurement par un large ébrasement aux couvrements variés, à peine discernables de véritables archères, paraissent caractériser les édifices de l'Aquitaine occidentale à la charnière du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècle. L'abbaye de Cadouin, la tour royale, l'enceinte et le « palais Cardinal » de Saint-Émilion, le prieuré de Saint-Macaire, les maisons de chevaliers d'Excideuil (fig. 12), le château vicomtal de Carlux, l'hôtel de ville et la « Grande-École » de La Réole, l'enceinte et la tour Montréal de Sauveterre-de-Béarn, en offrent des exemples. Dans le Périgord et le Quercy, c'est un modèle constant, grassement chanfreiné, couvert par un arc délardé dans le linteau et parfois enrichi d'un faux clavage gravé, qui s'impose au début du XIII<sup>e</sup> siècle. Sur les tours féodales de Luzech, de Labéraudie et de Saint-Cirq-Lapopie (vers 1220-1230 ?), il se répète à l'identique, associé à une mise en œuvre bien particulière de l'appareil de calcaire froid, évoquant ici la signature technique d'un même atelier.

À Mouret, de même qu'à Panat, Millau et Castelnaud-Bretenoux, s'esquisse un modèle rouergat, contemporain des précédents, dans lequel la fente de jour s'inscrit, comme à l'abbatiale de Conques, en retrait dans une archivolte.

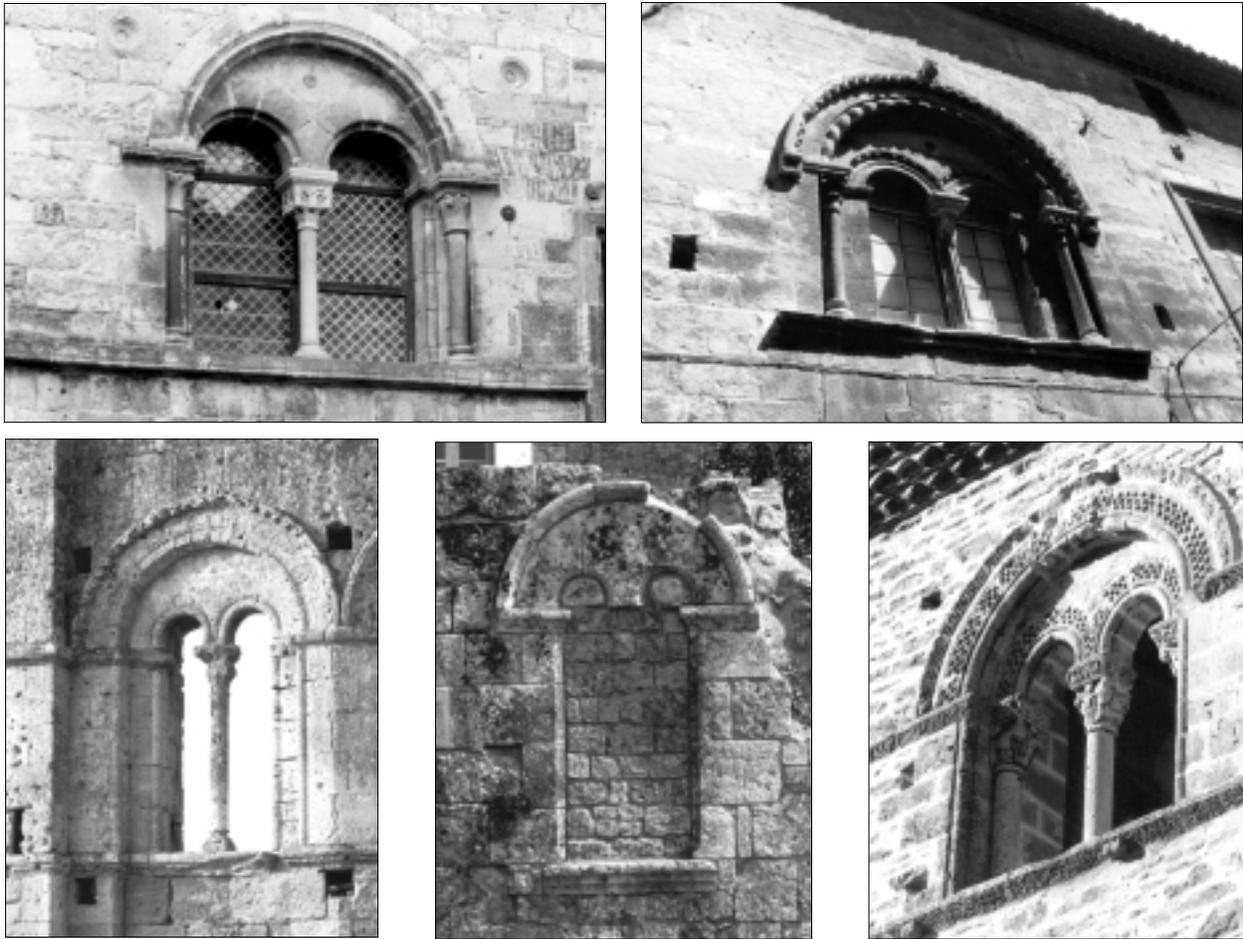


FIG. 14. FENÊTRES MONUMENTALES GÉMINÉES, INSCRITES DANS UNE ARCHIVOLTE MOULURÉE : un modèle palatial ?

SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL, ancien hôtel de ville (milieu XII<sup>e</sup> siècle).

PONT SAINT-ESPRIT, hôtel Piolenc (fin XII<sup>e</sup>-début XIII<sup>e</sup> siècle).

SAINT-ÉMILION, palais « cardinal », (début XIII<sup>e</sup> siècle), maison urbaine (début XIII<sup>e</sup> siècle).

BURLATS, pavillon d'Adélaïde (XII<sup>e</sup> siècle).

Les arrières-voussures en tas de charge (29), dont l'effet était d'annuler la portée de linteaux de grès ou de calcaire inaptes à résister à la flexion, se retrouvent pour leur part dans le nord du Quercy, avec une constance remarquable, aux donjons de Cardaillac (fig. 13), Bédrier, Saint-Laurent-les-Tours, Castelnaud-Bretenoux, Bourzolles (commune de Souillac), Tour-de-Faure et Saint-Cirq-Lapopie, ainsi que dans certaines maisons de Rocamadour et à Castelnaud-la-Chapelle (Dordogne), où l'emploi de ce procédé particulier hors de sa zone de répartition semble trahir l'intervention du sénéchal Bertrand de Cardaillac (1259-1261). Presque partout, ces formes variées semblent avoir succédé à un modèle unique, l'ouverture cintrée aux arêtes brutes ou à chanfrein maigre, et en avoir précédé une autre, le jour rectangulaire uniformément chanfreiné. Comme on croit l'observer au niveau des fenêtres de l'habitation, les diversifications locales semblent bien avoir été, ici, la marque de la fin du XII<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle.

**Un standard: la fenêtre géminée monumentale inscrite dans une archivolte (30)**

Les édifices les plus prestigieux auraient fait preuve pour leur part d'une plus grande perméabilité à la standardisation quant à la conception de leurs percements avec, peut-être, le souci de rompre avec les modèles locaux pour afficher un langage architectural plus universel. Ainsi, la fenêtre géminée en plein cintre, inscrite en renforcement dans une ample archivolte à ressauts, est-elle à peu près semblable, au détail de l'ornementation près, à Albi, Burlats, Pont-Saint-Esprit, Fréjus, Montferland, le Puy, Saint-Émilien, ou encore à Dol-de-Bretagne (fig. 14). En Limousin, des applications tardives du stéréotype, adapté à l'arc brisé, caractériseront encore à l'extrême fin du XIII<sup>e</sup> siècle les logis fastueux, attribuables à un agent royal, Géraud de Maulmont, aussi bien à Châluçet qu'à Bourdeilles et Châlus et, peut-être, à Pierrebuffière (fig. 19) (31). Si l'on s'en tient à l'argument technique, ce parti pouvait répondre à des nécessités pratiques liées à la stabilité des maçonneries ou à l'épaisseur même des murs. La voussure à ressauts augmentait la portance de la décharge externe et accessoirement, réduisant la profondeur de l'embrasure, la rendait plus accessible. Mais cette explication qui peut valoir pour la tour de Bédrier (Lot) et sa solide fenêtre sous archivolte porteuse, comme pour les épais donjons romans de Chambois et



FIG. 15. FENÊTRES MONUMENTALES INSCRITES DANS UNE ARCHIVOLTE BRUTE. BÉDRIER (Lot) : fenêtre du donjon, début XIII<sup>e</sup> siècle? (Cliché Nespoulous). MONTGAILLARD (Lot-et-Garonne) : logis adossé au château, XIII<sup>e</sup> siècle.

29. On en trouve une version tardive (XIV<sup>e</sup> siècle), à l'hôtel de Balène à Figeac. Cardaillac et Castelnaud-la-Chapelle offrent par ailleurs la particularité commune de présenter des linteaux décorés de festons délardés dont la tradition se perpétuera en Figeacois jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle. Cf. G. SÉRAPHIN, « Le château-fort de Castelnaud », dans *Château et guerre*, Rencontres d'archéologie et d'histoire en Périgord, 25, 26, 27 septembre 1998 (à paraître).

30. Le terme d'archivolte est employé ici au sens de Viollet-le-Duc, autrement dit comme une voussure de couverture porteuse, embrassant éventuellement le linteau ou les arcs d'intrados déterminant la forme de la baie, et éventuellement un tympan ou un remplage. L'archivolte ornementale, au sens du *Vocabulaire de l'architecture*, est désignée dans cet article sous l'appellation de cimaise d'extrados. (On la désignait sous l'appellation de « chambranle » dans les comptes nordiques du XIII<sup>e</sup> siècle, cf. A. SALAMAGNE, *Construire au Moyen Âge, les chantiers de fortification de Douai*, Presses universitaires du Septentrion, 2001, p. 213.)

31. Ch. RÉMY, « Châluçet et les châteaux de maître Géraud de Maulmont », dans *B.M.*, t. 159 (2001), p. 113-141. J.-P. BABELON et Ch. RÉMY, « Les châteaux de Bourdeilles », dans *C.A. 1998, Périgord*, Paris, 1999, p. 119-142.

de Montrichard ou celle, gothique, de Laval, ne tient pas en revanche à Montgaillard en Agenais (fig. 15) où des fenêtres semblables ajoutent des murs de moins d'un mètre d'épaisseur. Reste l'argument esthétique : on serait tenté de voir, dans la magnification mais aussi dans la standardisation de la fenêtre qui caractérisaient les modèles à ressauts d'archivoltes, une réminiscence du modèle palatial en même temps qu'une ré-interprétation de l'architrave antique (32). Les archivoltes en entablement triangulaire du palais de Montélimar, de même que la colonnette cannelée de l'hôtel des Piolenc de Pont-Saint-Esprit, plaident pour cette interprétation (fig. 14). De fait, les fenêtres sous archivoltes en ressauts furent essentiellement le fait de la « grande salle », autrement dit de la *magna aula*. À Burlats, à l'auditoire de Castelnaud-Bretenoux, à Rocamadour, au « palais Cardinal » de Saint-Émilion de même qu'à Montélimar, c'est bien dans cette situation qu'elles apparaissent et on serait tenté pour cela aussi d'y voir un « modèle palatial ». Mais force est de constater qu'un tel modèle était alors des plus courants dans l'architecture monastique et canoniale, tant dans les claires-voies des salles capitulaires, que dans les galeries de cloître (fig. 37) et jusqu'au sommet de certaines tours-clochers. Peut-être est-ce en référence à ces derniers qu'on en rencontre des exemples également aux niveaux supérieurs de quelques tours-beffrois féodales, tels celles de Bédouer en Quercy (fig. 15) et de Montbrun (Dournazac, Haute-Vienne). Mais certaines tours-porches d'églises n'offraient-elles pas elles-mêmes les caractères de véritables donjons, à l'instar de celle de Chamalières, représentée au XV<sup>e</sup> siècle avec deux fenêtres à ressauts d'archivoltes percées sous le niveau du crénelage (33).



FIG. 16. LE MODÈLE TOULOUSAIN : fenêtres géminées en briques inscrites dans des archivoltes, avec persistance de l'arc outrepassé reposant directement sur le tailloir sans l'intermédiaire d'un sommier de pierre.

BELPECH (Aude), fenêtres à arcs en plein cintre légèrement outrepassés relancée dans une fenêtre antérieure aux arcs fortement outrepassés, initialement inscrite dans une archivolte de briques (XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles ?). PENNE-D'AGENAIS, mairie actuelle (après 1196 ?), arcs en plein cintre outrepassé, vestiges d'archivolte (colonnette refaite).

TOULOUSE, rue Croix-Baragnon, adaptation du modèle à l'arc brisé (début XIV<sup>e</sup>).

Le modèle de la fenêtre monumentale, inscrite dans une archivolte, passe pour ne pas s'être attardé au-delà du premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle. En fait, il survécut sous une autre forme, dans la redondance des moulurations, des réseaux et des cimaises d'extrados qui étofferont souvent les fenêtres à réseaux du XIV<sup>e</sup> siècle, voire, au XVI<sup>e</sup> siècle

32. Les arènes de Nîmes offrent l'exemple de baies géminées rudimentaires, magnifiées par leur inscription dans les archivoltes monumentales de l'édifice antique. Cf. GARRIGOU GRANDCHAMP 2000, p. 31. L'auteur, à la suite de Victor Lassalle, attire l'attention par ailleurs sur les « citations de l'art de bâtir gallo-romain » dont les maisons médiévales du Gard font souvent preuve.

33. Cf. G. FOURNIER, *Châteaux, villages et villes d'Auvergne au XV<sup>e</sup> siècle d'après l'Armorial de Guillaume Revel*, Genève, 1973, d'après BnF, ms. fr. 22297, f<sup>o</sup> 58. Voir également les tours-clochers de Paunat et de Beaumont-du-Périgord, dont les fenêtres adoptent au XIV<sup>e</sup> siècle les formes propres à l'architecture résidentielle.

encore, dans certaines croisées aux moulures redondantes et aux ébrasements extérieurs particulièrement profonds (fig. 46).

### *Résistances et archaïsmes*

Les contraintes, ou au contraire les facilités liées au matériau local, son coût également, furent certainement déterminants dans la constitution des formes vernaculaires et expliquent leur durée dans bien des cas. On ne peut exclure pour autant l'hypothèse que les volontés locales d'affirmer des identités culturelles, voire politiques, se soient manifestées dans une certaine imperméabilité aux langages « étrangers ». Ainsi, la permanence de l'arc de briques outrepassé sur les façades toulousaines semble-t-elle relever d'une logique de « résistance », sorte d'exception culturelle conférant aux formes une forte valeur emblématique (fig. 16). Il est tentant d'établir le lien entre la propagation de cette forme en Agenais et la date de rattachement au comté de Toulouse (1196). Une telle approche reviendrait à conforter, tout en l'éclairant différemment, la thèse du « retard méridional », développée par Brutails et Paul Mesplé et nuancée depuis par Jacques Gardelles (34). Par ailleurs, dans le cadre des lieux de pouvoir, la valorisation des « marques d'ancienneté » a pu également jouer un rôle dans le maintien voire la restauration de formes anciennes. De fait, il est troublant de constater, sur les épaisses baies « romanes » de la tour de Blanquefort d'Agenais (fig. 3), la présence d'un décor héraldique renvoyant à un lignage tardivement implanté sur les lieux, lequel, dans cette hypothèse, aurait cherché abusivement à faire montre d'ancienneté (35). À Comarque, on ne manque pas d'indices pour affirmer que la fenêtre romane primitive de la tour, après destruction, fut restituée à l'identique dans le courant du XIII<sup>e</sup> siècle, au détail des chapiteaux près (fig. 18).

D'autre part, il conviendrait de disposer d'éléments d'appréciation quant à l'importance de la pratique du remploi, dans les ouvrages médiévaux, et quant aux mobiles éventuels de telles pratiques : simple économie ou valorisation de l'emblème ? Que penser du chapiteau de tradition romane présent sur une fenêtre à réseau de Penne-d'Agenais ou de la fenêtre « romane » du pont Valentré de Cahors (fig. 17) : remploi, retard stylistique ou bien recours délibéré à des formes désuètes ? Sur ce point on peut encore se perdre en conjectures. Certains baux à besogne révèlent à l'occasion des pratiques propres à mettre en échec toutes les analyses rationalisées et il faudrait pouvoir en évaluer la représentativité. À titre d'exemple



FIG. 17. ARCHAÏSMES OU REMPLOIS ? EXEMPLES DE DISCORDANCES STYLISTIQUES. PENNE-D'AGENAI, maison Jean-Ferrand : colonnette « romane » de style toulousain (noter les bases à griffes) insérée dans la logique formelle d'une fenêtre à réseau (entre 1290 et 1330 ?). CAHORS, pont Valentré : colonnette romane (XII<sup>e</sup> siècle ?), inscrite dans une fenêtre du XIV<sup>e</sup> siècle.

34. P. MESPLÉ, *L'art roman décadent du sud-ouest...* ; J. GARDELLES, « Le «retard bordelais» au XIII<sup>e</sup> siècle. Faux problème et vrais problèmes », dans *Annales du Midi*, t. 102, n° 189-190 (1990), p. 247-256. Tout en situant dès les années 1220 la substitution des formes gothiques au répertoire roman, l'auteur admet par ailleurs, en Agenais et en Béarn, la présence de monuments d'allure « romane » difficiles à dater. Cf. GARDELLES 1973, p. 56.

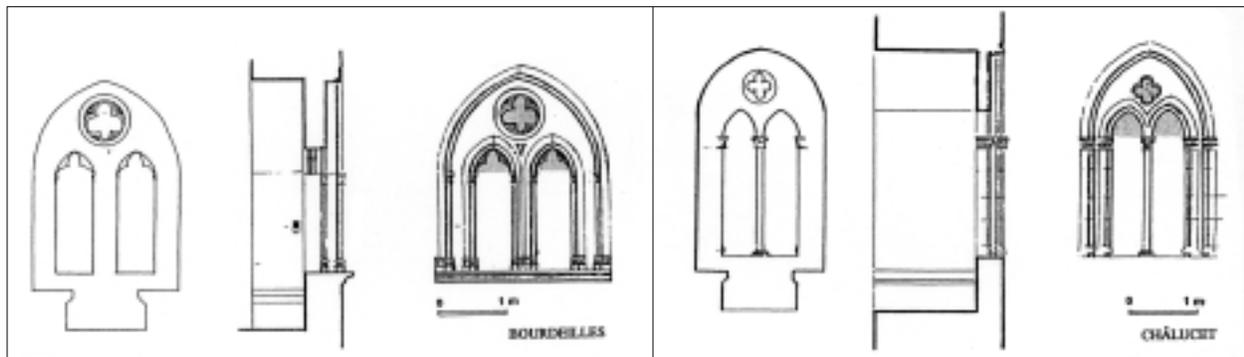
35. Blanquefort-sur-Briolance, canton de Fumel. Cf. notice dans GARDELLES 1981. Les abaque des chapiteaux de la fenêtre romane portent les cordelières de la maison de Roquefeuil, établie dans les lieux à partir de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle seulement (fig. 3).



FIG. 18. FILIATIONS STYLISTIQUES DANS LE DÉCOR DES CHAPITEAUX.

MONT-DE-MARSAN, maison « romane », fenêtre géminée.

BRANTÔME, repaire du Chambon, fenêtre multiple (cliché P. Garrigou Grandchamp).

ÉGLISE DE PAUNAT (Dordogne), chapiteau du croisillon nord du transept (premier tiers XIII<sup>e</sup> siècle?).COMARQUE (Dordogne), grande fenêtre « romane » du donjon (première moitié XIII<sup>e</sup> siècle?).FIG. 19. Typologie formelle de la fenêtre dans les châteaux de Géraud de Maulmont (fin XIII<sup>e</sup> siècle) en Périgord et Limousin.

BOURDEILLES (Dordogne) et CHÂLUSSET (Haute-Vienne). Les parties tramées comportaient des vitrages fixes.

Extrait de Ch. Rémy, *Les rois de France en Limousin et Périgord...*, vol. III, fig. 19.

mentionnons en Gascogne le cas de l'*ostal* neuf reconstruit à Esclignac en 1485, où le maître d'ouvrage exigeait que des fenêtres soient exécutées sur le modèle de celles d'un *ostal* *vieil* préexistant, sans doute du début du XIV<sup>e</sup> siècle (36).

L'impact conjoncturel d'ateliers liés aux chantiers majeurs, et notamment aux chantiers monastiques, doit également être mesuré. Il pourrait expliquer l'uniformité stylistique, et sans doute chronologique de certains styles locaux. Ce pourrait être le cas des façades « romanes » de Saint-Émilion (fig. 14), qu'il est tentant de faire découler solidairement, en même temps que celle du château royal, du chantier de reconstruction de l'église haute entre la fin du XII<sup>e</sup> siècle et le premier quart du XIII<sup>e</sup> siècle (37). Des liens de parenté se manifestent également entre le décor des

36. J.-H. DUCOS, « Visage de l'architecture seigneuriale à la veille du seizième siècle en Gascogne gersoise », dans *B.S.A.G.*, LXII<sup>e</sup> année (1961), tiré à part, Auch, p. 7.

37. Les fenêtres du château royal, en dépit de leur allure romane qui les a fait attribuer au XII<sup>e</sup> siècle, ne furent réalisées qu'aux alentours de 1217, de même, sans doute que celles du « palais Cardinal » et des maisons médiévales de la ville, qui ont en commun leurs cimaises d'extrados en plein cintre embrassant des fenêtres géminées à arcs légèrement outrepassés. Cf. R. FAGES, « La date de construction du "château du Roi" à Saint-Émilion », dans *C.A. Angoulême 1912*, Paris, 1913, t. II, p. 339-344.

maisons romanes figeacoises, dont le style marquera la ville et ses environs durant plus d'un demi-siècle et celui de l'abbatiale romane Saint-Sauveur (38). À Riom, un rapprochement du même ordre incite à associer selon les cas, tantôt à la nef romane, tantôt au chœur gothique de l'abbatiale Saint-Amable, les styles respectifs des fenêtres romanes et gothiques de la ville (39).

L'impact de l'environnement politique, invoqué quant aux résistances, est également invocable quant aux mutations. La coïncidence des dates des plus anciennes baies gothiques de Riom (vers 1240), dont le style semble rompre avec les précédents, et de celles de l'installation du pouvoir capétien (1241) n'est vraisemblablement pas un hasard. Des remarques du même ordre pourraient être faites à Carcassonne, Montpellier et Avignon. Par ailleurs, la similitude formelle qui apparente le parti général et en particulier le style des fenêtres des châteaux résidentiels édifiés en Limousin et Périgord par Géraud de Maulmont à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle (fig. 19) montrent que la personnalité d'un maître d'ouvrage (ou d'un maître d'œuvre ?) a pu jouer un rôle essentiel dans la diffusion de certains modèles architecturaux (40).



FIG. 20. DONJON DE CASTELNAUD-LACHAPELLE (Dordogne), état de la fenêtre « romane » en 1974, avant restauration. Les arrachements montrent que le linteau et les arrières-linteaux qui constituaient le couverture initial de la baie ne pouvaient être qu'en bois. Cette facilité technique, inhabituelle pour un ouvrage royal, a fait passer cette fenêtre pour un ouvrage moderne, ce qui en a justifié la destruction lors d'une ancienne campagne de restauration. (Cliché château de Castelnaud).

### ***Le couverture de la baie et l'accessibilité de l'embrasure : l'époque des tâtonnements techniques.***

Incontestablement, les difficultés techniques rencontrées par les constructeurs, sans doute davantage que les préoccupations sécuritaires, ont longtemps pesé sur la forme des baies. La présence de couvertures en béton ou en bois dans des édifices royaux tels que les châteaux de Carcassonne et de Castelnaud-la-Chapelle, au XIII<sup>e</sup> siècle encore (fig. 2 et 20), témoigne suffisamment de cette première des difficultés qui a consisté à réaliser en pierre le couverture lui-même de l'embrasure (41).

Les fenêtres du XII<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle montrent que généralement le problème du couverture fut traité indépendamment pour l'embrasure intérieure et l'embrasure extérieure, chacune étant porteuse de sa part de parement et de maçonnerie. Ainsi, à Comarque, l'ample arc de décharge qui embrasse l'arcature extérieure de la grande fenêtre n'a-t-il aucune correspondance avec le couverture de l'embrasure interne. La même dissociation est observable dans le cas des baies sous archivolte porteuse, comme celle de Pont-Saint-Esprit, où le dédoublement en ressauts de l'embrasure extérieure, assurant la stabilité de la forme externe et permettant de délester un tympan, ne correspond en rien au cintre de l'embrasure interne. De même, à Montpellier, B. Sournia et J.-L. Vayssettes notent la présence d'arrières-linteaux en bois au revers de fenêtres en plein cintre clavé (42).

Plutôt que le plein-cintre, le cintre segmentaire, dès lors que la baie bénéficiait d'une certaine ampleur, semble s'être longtemps imposé pour couvrir l'embrasure. Pour la forme externe, les constructeurs, selon la qualité du matériau, eurent le choix entre l'arcature clavée et le linteau (délestés en cas de nécessité, l'un par une archivolte, l'autre par une décharge), la multiplicité et la solidité des supports (colonnnettes ou meneaux) assurant leur part de la reprise de charge.

38. A.-L. NAPOLÉONE, 1993-a, notamment, p. 299-301.

39. Cf. B. RENAUD et G. SÉRAPHIN, « La charpente peinte d'une demeure du XIII<sup>e</sup> siècle à Riom », dans *B.M.*, t. 157 (1999), p. 210, 217. L'étude montre les parentés stylistiques étroites qui lient au chœur gothique de l'église Saint-Amable une fenêtre située au n° 12 de la rue Saint-Amable et une autre située au n° 10 rue de l'Université, indirectement datée par la dendrochronologie des environs de 1238-1240.

40. Cf. Ch. RÉMY, *Châlus et les châteaux de maître Géraud de Maulmont...*

41. Cf. E. VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire...*, t. II, p. 206. Voir également G. SÉRAPHIN, *Le château-fort de Castelnaud...* À Billom et à Blesle, certaines élévations de blocage présentent des baies médiévales entièrement réalisées en bois (fig. 48). Un procédé comparable peut être observé dans de nombreuses maisons modernes de Carcassonne ainsi que dans l'architecture rurale des régions où dominent des roches inaptes à la taille de linteaux (le gneiss entre autres).

42. SOURNIA et VAYSSETTES 1991, p. 155.



FIG. 21. FENÊTRES À APPUIS PLEINS DE LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XIII<sup>e</sup> SIÈCLE (embrasures intérieures).  
BÉDUER (Lot), fenêtre haute du donjon.  
LA RÉOLE (Gironde), ancien hôtel de ville (*d'après Drouyn, La Guyenne militaire, pl. 48*).

Dans le cas des claires-voies de Figeac aux techniques pourtant élaborées, l'usage de sommiers triangulaires qui s'imposait logiquement au droit des trumeaux et à la rencontre de deux couvrements, ne semble pas être allé de soi avant le début du XIII<sup>e</sup> siècle comme le montrent les arcs en chevauchement de la maison dite du Viguière (43). Dans ces maisons aux amples embrasures ternées, la fragilité des couvrements en arc segmentaire a dissuadé systématiquement de mettre en œuvre un second étage de pierre. C'est du moins ce que laissent supposer les têtes de murs encore en place, initialement porteuses d'anciennes élévations supérieures en charpente. Paradoxalement, c'est dans des édifices exceptionnels, mais parmi les plus anciens, que se rencontrent les plus étonnantes performances techniques quant à l'ajoutement des élévations. Hormis les fenestragés continus des façades romanes figeacoises, on doit citer l'impressionnante claire-voie de Saint-Antonin-Noble-Val, de même que celles de Cluny où l'on pressent, là encore, tout l'apport technologique des milieux monastiques. En concentrant leurs efforts sur l'étirement de la baie en largeur, ils semblent cependant avoir renoncé à en augmenter la capacité d'éclairément qui aurait nécessité de gagner au contraire en hauteur. Ce progrès sera celui des périodes suivantes.

Inexplicablement, l'accessibilité de la baie semble, autant que le couvrement, avoir posé problème aux bâtisseurs médiévaux. En témoignent les appuis pleins, tardivement démaigris en allèges, des fenêtres qui éclairaient l'Auditoire de Castelnaud-Bretenoux (premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle?). De fait, ce sont également des fenêtres à colonnettes sur appuis pleins (donc inaccessibles sans le secours d'un escabeau?), qui équipaient les salles supérieures des tours féodales de Bédrier (fig. 21), Blanquefort, Comarques, Cardaillac, Castelnaud-la-Chapelle. Un

43. Certaines maisons de Montpellier présentent la même caractéristique constructive (cf. SOURNIA et VAYSSETTES 1991, fig. 51-52.)

tel archaïsme ne fut pas le seul fait des forteresses féodales. À défaut d'allège, la claire-voie de l'*aula* de Saint-Antonin-Noble-Val devait également se contenter d'un appui plein (à plus d'un mètre de hauteur), de même que les baies de l'hôtel de ville de La Réole (fig. 21), du château royal de Carcassonne (fig. 2), de l'*aula* abbatiale de Rocamadour, des maisons de Viviers, de certaines maisons romanes de Figeac (rue Boutaric) et que celles de la grande salle du « cuvier du chapitre » de Cahors où l'appui était taluté (44).

D'avantage qu'à de simples problèmes de statique, le dédoublement de l'embrasure interne semble avoir constitué l'une des plus anciennes réponses à la question de l'accessibilité de la baie. Le percement de la fenêtre en fond de niche, reconduisant un principe analogue à celui des fentes de tir ou de surveillance, permettait, en amincissant la paroi, de réduire également l'épaisseur de l'appui plein et de faciliter l'usage de la fenêtre. On observe notamment ce procédé dans le contexte castral où les fenêtres assuraient peut-être une double fonction d'éclairage et de surveillance. C'est le cas à la tour de Montcuq, dans celle de Castelnaud-Lachapelle ainsi que dans le logis abbatial de Saint-Amand-de-Coly (fig. 22) et dans la tour dite de l'Auditeur de Belvès, où une petite fenêtre à colonnette s'ouvre dans une ample arcade porteuse en arc brisé. Ces quatre exemples sont vraisemblablement à attribuer au second quart du XIII<sup>e</sup> siècle. De tels procédés supposaient d'importantes hauteurs sous plafond et ne pouvaient que difficilement se transposer dans les pièces habitables courantes des maisons urbaines.

La réalisation d'une allège, autrement dit la réduction de l'appui à une simple paroi mince (donc fragile) formant garde-corps, supposait une plus grande précision dans la taille et la pose des maçonneries (45). Question technique ou simple question de concept ? À Cluny, plus précocement qu'en Aquitaine, la difficulté semble avoir été surmontée dès le milieu du XII<sup>e</sup> siècle. À partir de ce moment, les coussièges, élément de confort qui contribuait accessoirement à réduire l'importance de l'allège (donc la difficulté technique de sa réalisation ?), furent systématiquement intégrées à l'architecture des fenêtres des salles résidentielles. Souvent, on se résolut à retailler après coup ces banquettes de maçonnerie dans la masse des anciens appuis pleins. C'est ce qu'on observe entre autres à la tour de l'Auditeur de Belvès, à l'Auditoire de Castelnaud-Bretenoux et dans la tour de Comarque (fig. 1). On note cependant que la commodité que constituaient l'allège de la fenêtre et les coussièges se diffusa diversément selon les régions. À Cordes, elle était d'un usage courant dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle (fig. 32), mais certaines maisons de Montpellier s'en privaient encore au XVII<sup>e</sup> siècle (46).



FIG. 22. SAINT-AMAND-DE-COLY (Dordogne), ruines du logis abbatial. Fenêtre sans allège à double embrasure, inscrite dans une niche ou une arcade intérieure destinée à en faciliter l'accès (première moitié du XIII<sup>e</sup> s.).

44. Autres exemples de fenêtres à appui plein à Turenne (donjon, XIII<sup>e</sup> siècle ?), Bollène (maison « cardinale », XIII<sup>e</sup> siècle ?), Rouen (maison rue de la Pie, XII<sup>e</sup> siècle), Cluny, (maison double, rue d'Avril, XII<sup>e</sup> siècle), Allègre (ensemble « palatial »).

45. On rencontre des exemples où la difficulté fut très imparfaitement résolue par la mise en place en guise d'allège d'une dalle sur chant (maisons de Puyelsi, Tarn, et maison médiévale à Cézac, Lot.). À Figeac, les plus anciennes fenêtres à coussièges apparaissent semble-t-il à l'hôtel de Monnaie dans le second tiers du XII<sup>e</sup> siècle. Dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, les coussièges semblent absents à la maison dite du Viguier (rue É.-Zola) où les restaurations les ont cependant restitués.

46. SOURNIA et VAYSETTES 1991, p. 155.

### *Du plein cintre à l'arc brisé*

Considéré encore souvent comme un marqueur de l'architecture « romane » (47), on constate en Aquitaine que le plein-cintre, sans doute revêtu de vertus esthétiques, a pu se maintenir longtemps après 1200 dans la voussure externe des fenêtres, alors que l'emploi de l'arc brisé s'était déjà généralisé dans un rôle spécifique, le couvrement des portes et des arcades de boutiques. Cette différenciation entre le couvrement de la fenêtre et celui de la porte reste à expliquer. Elle n'est d'ailleurs pas le seul fait de l'architecture résidentielle et on l'observe dans l'architecture religieuse dès le second tiers du XII<sup>e</sup> siècle, par exemple, à Moissac et à la cathédrale de Cahors. L'ancien hôtel de ville de Saint-Antonin-Noble-Val, la maison « des dîmes » de Bigaroque (fig. 6), le donjon de Bédurier, comme les façades romanes de Cluny offrent d'autres exemples de cette remarquable différenciation formelle entre arc de fenêtre et arc de passage. À l'Auditoire de Castelnaud-Bretenoux de même qu'à Comarque, c'est au sein de la fenêtre elle-même que s'établit la différenciation entre les formes externes fidèles au plein cintre et les couvrements internes, déjà acquis à l'arc brisé. Cette constatation tendrait à relativiser le rôle porteur que l'on prête aux couvrements externes des fenêtres romanes (48). On constate cependant à Figeac de même qu'à La Réole (49), où l'arc brisé semble s'imposer dans le dessin des plus anciennes fenêtres répertoriées, que celles-ci furent d'emblée dispensées de l'archivolte ou de la décharge qui, ailleurs, fut souvent jugée nécessaire.



FIG. 23. FENÊTRES ROMANES ARCHAÏQUES EN AQUITAINE. Baies à cintres monolithes et meneaux, dépourvues de cordons d'imposte. AGEN, rue du Puits du Saumon, fenêtre (triple ?), percée dans une élévation de petit appareil cubique (XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> siècle ?). PÉRIGUEUX, hôtel d'Abzac, rue Aubergerie (cliché P. Garrigou Grandchamp). CADOUIN, logis abbatial (peu après 1125).

### III. Les origines (XI<sup>e</sup>-début du XIII<sup>e</sup> siècle)

Dans l'état actuel de nos connaissances, le milieu du XII<sup>e</sup> siècle fait figure de seuil infranchissable, du moins en ce qui concerne la France méridionale. Les tentatives de faire débiter au-delà de cette époque une histoire intelligible de l'architecture résidentielle médiévale paraissent aujourd'hui bien illusoire. L'origine des modèles architecturaux, et notamment celle des formes vernaculaires, pourtant déjà bien identifiables et nettement différenciées dans la seconde moitié du siècle, nous échappent. Or, le degré d'élaboration dont bénéficiaient déjà en 1150 les fenêtres de nombreuses maisons urbaines suppose qu'elles aient eu des devancières. Rien ou presque n'en aurait donc subsisté ?

47. Il est rare que les auteurs désignent comme « gothique » une fenêtre en plein cintre, même lorsqu'elle est manifestement postérieure au XII<sup>e</sup> siècle.

48. On rencontre souvent l'exemple de fenêtres sous arcs ou sous linteau dont l'arrachement des tableaux extérieurs et de leur couvrement n'a pas entraîné d'effondrement de parement. Une maison médiévale de Camboulit (Lot) en offre une démonstration frappante (fig. 35). Par ailleurs le recours fréquent à l'arc segmentaire pour l'arrière-couvrement des portes en arc brisé dissuade d'accorder à ce dernier des vertus porteuses spécifiques.

49. Cf. DROUYN 1865, pl. 43 à 57.

Sur ce point, la mise en évidence des maisons de cœur de parcelles, les *Kernhäuser* des chercheurs allemands, ouvre des pistes nouvelles en suggérant que l'alignement des façades sur front de rue qui semble caractériser les villes médiévales n'a peut-être pas toujours été la règle (50). Les plus anciens témoignages de l'architecture urbaine seraient donc à rechercher dans des zones jusqu'à présent mal explorées, en fond ou en cœur de parcelle (51). Les moyens dont on dispose pour évaluer l'époque de ces vestiges restent cependant aléatoires, l'archaïsme des formes ne constituant en aucun cas un indice fiable. Seuls les étalonnages résultant de monographies urbaines poussées, appliquées à des séries diachroniques étendues et étayées par la dendrochronologie, se révèlent aujourd'hui opérants. À défaut, il est bien difficile d'assigner une date, même approximative, aux vestiges qui apparaissent sporadiquement ici ou là sur les façades « romanes » les plus primitives des centres urbains ou des ensembles castraux.



FIG. 24. LE CHÂTEAU « DES ANGLAIS » À BRENGUES (Lot). Fenêtre libre, dépourvue de tableaux externes de fermeture (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle ?).

On doit mentionner cependant, à Agen, une fenêtre triple à arcs monolithes sur meneaux, que l'élévation de petit appareil inciterait à faire remonter au XI<sup>e</sup> siècle ou au début du siècle suivant. Ses profils toriques rappellent d'assez près ceux d'une fenêtre du logis abbatial de Cadouin, de peu postérieure au premier quart du XII<sup>e</sup> siècle, et surtout ceux de la fenêtre romane de l'hôtel d'Abzac à Périgueux (fig. 23), celle-ci quadruple. Mais dans les trois cas, la condamnation de ces baies, dont seul apparaît aujourd'hui le contour externe, interdit de pousser très loin les comparaisons. Elles ne constituent d'ailleurs qu'une série lâche, peu propice aux généralisations et difficile à replacer au sein d'un schéma évolutif, même si, pour l'Aquitaine, leur uniformité suggère de renvoyer à un stade avancé du XII<sup>e</sup> siècle l'époque des différenciations locales. Ce sont en effet des fenêtres du même type que l'on rencontre dans les élévations de l'ancien château des Arènes à Nîmes, et que l'on croit pouvoir dater, pour certaines d'entre elles, des débuts du XII<sup>e</sup> siècle. Édifié également sur d'anciennes structures antiques, l'hôtel d'Angoulême, à Périgueux, présentait pour sa part de simples fenêtres cintrées, étroites, dont la représentativité est tout aussi difficile à mesurer (52).

D'autres pistes sont offertes par la prise en compte des élévations secondaires et parfois des parties hautes des façades qui semblent avoir été longtemps le lieu réservé des formes attardées. Ainsi, la fenêtre archaïque aux arcs outrepassés et celle aux arcs monolithes (fig. 10) qui subsistent au revers de la tour de Saint-Antonin-Noble-Val (second tiers du XII<sup>e</sup> siècle) pourrait-elle livrer une image assez crédible de l'architecture courante des époques antérieures.

Dans un contexte totalement différent, rural cette fois, d'autres indices qu'il faudrait pouvoir recouper sont offerts par les maisons nobles des ensembles castraux. Le donjon troglodytique de Brengues dans le Lot (XI<sup>e</sup> siècle ?) présente en effet des baies libres, particulièrement rustiques. Couvertes par des arcs en plein cintre, évoquant les percements des tours d'enceintes antiques, elles sont encore dépourvues de tableaux extérieurs (donc de dispositifs de fermeture ?) comme l'étaient au XI<sup>e</sup> siècle celles du donjon palatial de Loches (fig. 24). L'absence de tableaux caractérise également l'une des baies, rectangulaire celle-ci, de la petite maison-tour de Latour à Saint-Amand-de-Coly. Cependant, le caractère résidentiel de ces deux édifices fortifiés, liés à des « roques », est loin d'être évident et la distinction entre créneau et fenêtre n'y est que peu flagrante. Une telle ambiguïté suggère l'hypothèse que la différenciation fonctionnelle (donc formelle) des baies a pu ne s'imposer que progressivement. Les portes hautes des

50. Cf. IMMO BEYER, *Die romanische Stadt: Freiburg von Unten*, catalogue d'exposition, 1998-1999.

51. Voir dans ce volume l'article de P. GARRIGOU GRANDCHAMP, « Les maisons urbaines du X<sup>e</sup> au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle : état de la question ».

52. À voir également la fenêtre géminée de l'*aula* de Montferrand-du-Périgord, très éloignée dans son dessin des modèles périgourdins de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Indatable, elle est divisée par un épais meneau dont les deux tores, évoquant des colonnettes, ne se prolongent pas sur les pleins cintres clavés. L'édifice n'est pas mentionné avant 1274.

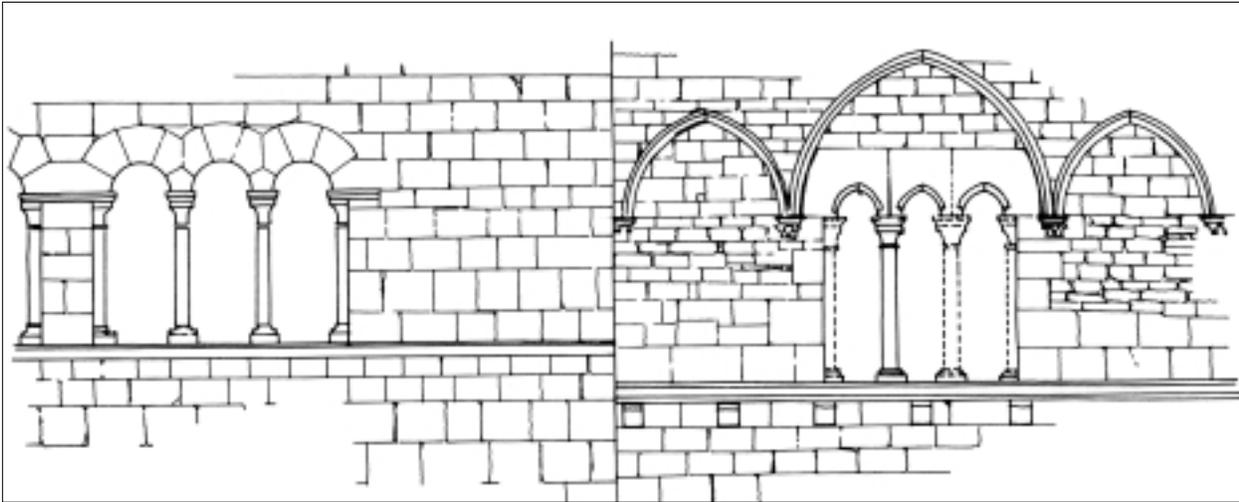


FIG. 25. ROCAMADOUR, PALAIS ABBATIAL. La juxtaposition de l'*aula nova* de 1223 (à gauche) et d'une élévation réalisée postérieurement à cette date permet d'évaluer l'évolution formelle des fenêtres dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle.

*Croquis G. Séraphin, d'après le relevé de M<sup>re</sup> Grimardias.*

maisons de chevaliers d'Excideuil, aptes à donner accès à un hourd le cas échéant mais aussi seul percement de l'étage, de même que la pseudo-porte (ou pseudo-fenêtre ?) d'Allègre en seraient des réminiscences (53).

#### IV. Hybridations et formes de transition : l'exemple du Périgord et du Quercy (deuxième tiers du XIII<sup>e</sup> siècle ?)

Compte tenu de la diversité formelle dont les fenêtres font preuve à la charnière du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècle, seuls de rares édifices composites, édifiés dans la durée, ou certaines séquences de façades offrant une chronologie relative claire, permettent d'appréhender avec quelque précision l'évolution des formes après cette époque, et en particulier l'évolution des fenêtres. C'est le cas parmi beaucoup d'autres de l'ancien palais abbatial de Rocamadour (fig. 25), défiguré aujourd'hui, mais connu par d'anciens relevés et renseigné quant aux dates, dont les campagnes de constructions rapprochées permettent de saisir après 1223 le processus du passage des formes romanes aux formes gothiques (54). D'une façon plus générale, le Périgord et le Quercy conservent des séries d'édifices suffisamment étoffées et continues et assez d'édifices composites, résultats d'adjonctions successives lisibles, pour permettre d'y saisir la rapide évolution des formes entre le XII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle (fig. 11, 25, 26).

Les schémas évolutifs qui se dégagent de ces amples séries diachroniques laissent entrevoir toute une progressivité dans le passage de la diversité, propre aux formes romanes attardées des premières décennies du XIII<sup>e</sup> siècle, à une certaine standardisation, propres aux formes gothiques, autrement dit aux formes « françaises » qui leur succèdent. Dès le troisième tiers du XIII<sup>e</sup> siècle, semble-t-il, l'acclimatation est réalisée et la plupart des villes ont substitué aux formes idiomatics du siècle précédent, un « français architectural » à peu près dépourvu d'accent. Vers 1300, les fenêtres à réseaux des hôtels de Figeac, de Cahors (fig. 30) et de Sarlat ne se distinguent plus fondamentalement les unes des autres, pas plus qu'elles ne se distinguent de celles de Beauvais, de Capestang ou de

53. La question peut se poser à propos de la porte haute de la *turris* romane de Comarque, dont le seuil, était à peine moins haut que l'appui de la grande baie voisine. Cette porte qui a pu faire office de fenêtre ouvrait, comme celle d'Allègre, sur un caisson de charpente en encorbellement. À Montgaillard en Agenais (fig. 15), les trous d'encastrement observables à hauteur d'appui de la fenêtre suggèrent, à l'inverse, que la fenêtre pouvait faire ici office de porte.

54. J. ROCACHER, *Rocamadour et son pèlerinage*, Privat, 1979, pl. 21 et 29 (fig. 55). Voir également Scellès 1999, p. 111 (maison, rue de la Daurade) et p. 159 (maison, rue Nationale).



FIG. 26. LA BORDE-DES-PREZ (Montpezat-de-Quercy, Tarn-et-Garonne).  
Vraisemblablement rapprochées, les deux campagnes de construction de l'édifice sont marquées par l'abandon des arcs clavés au profit d'arcs trilobés inscrits dans un réseau.

Cluny (palais « du pape Gélase »). Après près d'un siècle de relative stabilité, une évolution profonde s'opère donc en l'espace de quelques décennies. Les phases de l'expansion du pouvoir capétien dans les territoires méridionaux sont sans doute à mettre en parallèle avec les étapes d'installation des nouveaux vocabulaires architecturaux. La conquête du Languedoc et d'une part importante de l'Aquitaine, entreprise dès les lendemains de la croisade des Albigeois, à partir de 1229, est déjà achevée en 1270, après être passée par une étape importante lors de l'établissement d'Alphonse de Poitiers, frère de saint Louis, en Auvergne (1241) et à Toulouse (1250). La reconstruction des cathédrales et des églises mariales, mais aussi celle des villes nouvelles (les bastides) et des grandes citadelles militaires, prenant le relais des chantiers monastiques du siècle précédent, semblent rythmer les avancées du nouveau style.

Dans ce cadre chronologique, et si l'on se concentre sur l'aire Périgord-Quercy, il semble que l'adoption des modèles gothiques se soit opérée par étapes, par l'intermédiaire de mélanges formels dans lesquels l'influence première des cisterciens, voire celle de Fontevault et du monde Plantagenêt, ont souvent été remarquées. Au sud, à Béziers, comme à Toulouse ou à Villemagne (fig. 4), de tels mélanges se sont traduits essentiellement dans le détail de la sculpture et de l'ornementation, notamment par l'intrusion d'un vocabulaire ornemental gothique au sein de formes encore conformes aux modèles antérieurs, ce qui a parfois conduit à en surestimer l'ancienneté. La relecture récente de la maison « romano-gothique » de la rue Croix-Baragnon à Toulouse (fig. 16), datée aujourd'hui du XIV<sup>e</sup> siècle, offre une remarquable illustration de ces hybridations stylistiques qui ont longtemps abusé les historiens de l'art (55). Elles tendent à démontrer que les sculpteurs furent en général les premiers innovateurs dans le renouvellement des formes.



FIG. 27. FIGEAC, MAISON DITE « HÔTEL DE LA MONNAIE », rue Ortabadial: exemple d'hybridation stylistique. D'après Verdier et Cattois, p. 150-151.

55. Cf. NAPOLÉONE 1991, p. 127-139 et A.-L. NAPOLÉONE et O. TESTARD, « Étude archéologique de la maison n° 15 de la rue Croix-Baragnon à Toulouse », dans *A.M.*, t. 29 (1999), p. 145-168.

En Quercy et en Périgord, comme en Bas-Limousin, ces hybridations stylistiques se manifestent plus ostensiblement dans la forme même de la baie, et ce dès le second tiers du XIII<sup>e</sup> siècle semble-t-il. À Berbiguières (Dordogne) et à l'*aula* d'Excideuil, comme à Sarlat, à Brive ou Saint-Yrieix (maison détruite), on voit les formes triples ou quadruples adopter alors l'arc brisé, voire trilobé, sans renoncer aux traditionnels oculus multiples (fig. 6, 39, 62), ni au procédé consistant à échancre les arcs dans des linteaux, étendu parfois à la dimension d'un remplage (56). À Rocamadour, l'*aula nova* de l'abbé Bernard de Ventadour montre une évolution similaire : les baies exécutées vers 1223, encore fidèles aux schémas romans vernaculaires, y côtoyaient celles d'une façade nouvelle, édifée peu de temps après, et déjà adepte d'un vocabulaire gothicisé (fig. 25). On y voit également les anciennes fenêtres, en plein cintre clavé, céder alors la place à des fenêtres à arcs brisés monolithes, embrassées dans une composition d'ensemble par l'arcature continue d'un larmier festonné, mais toujours fidèles aux formes triples et quadruples et aux colonnettes latérales traditionnelles dans la région (57). À Figeac, la maison bourgeoise connue sous l'appellation d'Hôtel de la Monnaie, attribuée au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle ainsi qu'une maison de la rue d'Aujou (fig. 34), constituent deux autres spécimens remarquables de ce qu'il est difficile de ne pas désigner comme une « architecture de transition ». La façade de ces édifices offrent en effet la nouveauté d'avoir opté pour des fenêtres géminées à la place des traditionnelles fenêtres triples et d'avoir substitué par touches, à l'ancien décor végétal stylisé, de nouvelles interprétations naturalistes (fig. 27). L'organisation de la moulure, interrompue par des congés en crosses, de même que les profils en double tore restent ici conformes aux modèles antérieurs, mais l'apparition en façade du front de l'arrière-voissure, solidarissant la structure de la forme extérieure et celle de la forme intérieure, est totalement nouvelle. Est également nouvelle, dans le contexte figeacois, l'apparition d'un oculus dans le tympan délimité par ce front d'arrière-voissure (58). Sur une autre fenêtre figeacoise sensiblement contemporaine (rue du Consulat, fig. 55), l'effacement du vocabulaire décoratif local aboutit finalement à une formulation architecturale totalement normalisée (vers 1250 ?). À partir de cette date, rien ne permet plus de distinguer fondamentalement les fenêtres figeacoises d'un ensemble monumental désormais homogène dont les manifestations se rencontrent sans grande variation au sein des territoires languedociens et aquitains soumis depuis le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle à l'autorité capétienne. Mais, ici encore, les datations restent incertaines et le phénomène de francisation ou de gothicisation des formes, de même, à l'inverse, que celui des résistances, nécessite une observation plus approfondie.

## V. Les modèles « gothiques » : de la fenêtre à colonnette à la fenêtre à réseau

La normalisation qui tend à unifier les vocabulaires stylistiques et les procédés techniques vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle offre une assise plus large aux tentatives de l'historien de faire émerger une logique évolutive générale dans l'histoire de la fenêtre. Les nouveaux catalogues formels que l'on voit se constituer à partir de cette époque sont désormais communs à la plupart des régions, du moins celles qui participent alors de la France capétienne. Pourtant, malgré l'usage de références formelles communes, des différenciations structurelles sensibles continuent à opposer une France méridionale de l'Ouest, adepte du cintre, et une France méridionale de l'Est, adepte du linteau, limitant la portée des rapprochements comparatifs.

Des styles locaux continuent d'ailleurs à se manifester ici et là. Ainsi, les fenêtres à colonnettes polygonales et chapiteaux prismatiques très évasés (fig. 28) semblent propres à des ateliers dont la production se repère aux franges du Massif Central, de Caylus à Brive, au contact des plateaux calcaires et des terreforts gréseux (59).

Entre la fenêtre à colonnettes du XII<sup>e</sup> siècle, multiforme, et la croisée dont le modèle uniforme s'impose partout au XV<sup>e</sup> siècle, la prise en compte de toutes les formes intermédiaires pourrait faire croire d'emblée aux possibilités de définir un schéma évolutif progressif (cf. fig. 11). D'une part, un tel schéma évolutif ne concernerait qu'une catégorie de fenêtres élaborées, généralement en vue sur la façade principale des édifices, excluant les fenêtres des élévations secondaires, latérales ou postérieures. D'autre part, l'apparition de véritables croisées dès les années 1240

56. Cf. GARRIGOU GRANDCHAMP 1995, fig. 17, 32, 38, 40. ENLART, t. I, p. 124. Ch. RÉMY et G. SÉRAPHIN, « Le château d'Excideuil », dans C.A. 1998, *Périgord*, Paris, 1999, p. 209-210.

57. J. ROCACHER, *op. cit.*

58. Cf. NAPOLÉONE 1993-b, p. 298-299. L'auteur rapproche de cet édifice deux autres façades figeacoises, caractérisées comme celle de Rocamadour, par la présence de cimaise continue, regroupant fenêtres et arcature aveugle dans une composition symétrique.

59. Une fenêtre géminée à colonnette polygonale du même type est observable à Penne-d'Agenais où elle est également réalisée en grès.



à la façade de la maison des musiciens de Reims (à supposer que la date soit sûre) invite à se méfier de tels schémas évolutifs dont la gradualité linéaire relève surtout de reconstructions intellectuelles opérées a posteriori. On peut se demander en effet si l'essentiel du catalogue des formes, qui paraissent se succéder jusqu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, ne fut pas développé dans un espace de temps très court, et s'il n'était pas déjà disponible au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. Que les structures en pans de bois aient fourni dès cette époque des modèles de croisées est possible mais reste du domaine des pures conjectures, car l'architecture en pans de bois du XIII<sup>e</sup> siècle est encore profondément méconnue. Que les nouveaux édifices religieux aient alors fourni des exemples de baies à réseau, ou réticulées, est en revanche une quasi-certitude. Inspirées de Reims (1220-1225), celles de Cahors, plus précoces qu'on ne l'a pensé, étaient en place dès les années 1255-1260, et cette nouvelle évaluation conduit à reconsidérer les dates d'apparition des fenêtres à réseaux dans cette ville : les plus anciennes ne seraient pas postérieures aux années 1270 (60). Dans la France méridionale, l'hypothèse d'une évolution architecturale très rapide, dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, est confirmée par la multiplicité des formes que l'on rencontre déjà sur certains édifices des environs de 1300, comme le palais Duèze de Cahors en offre l'exemple (61). À peine plus tard, se côtoient déjà croisées, baies réticulées et fenêtres à colonnettes dans les élévations de l'*aula* de Savanac, du début du XIV<sup>e</sup> siècle (62). Il n'en demeure pas moins que l'élaboration de « ralentis » théoriques conserve toute son utilité dès lors que l'on tente de saisir, en le décomposant, un mouvement des concepts, amorcé au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle et qui semble aboutir, dans les croisées précoces des années 1300, à ce que l'on serait tenté d'interpréter comme une mutation architecturale.

FIG. 28. FIGEAC: FENÊTRES À COUVERMENTS D'EMBRASURE TRAVERSANTS (seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle ?). 17, RUE DE CLERMONT: fenêtre à remplage sur linteau. RUE DELZENS: fenêtre à colonnette prismatique. PLACE CARNOT: fenêtre clavée, doublement surmontée d'un larmier décoratif (vestiges bûchés) et d'un arc de décharge solidaire du couvrement d'embrasure.

### *De l'arc clavé au remplage et au réseau*

Plus que l'avènement de l'arc brisé, finalement anecdotique, l'évolution la plus notable, susceptible de caractériser les fenêtres « gothiques », réside peut-être dans l'abandon des structures clavées au profit du remplage et, corollairement, dans un certain affranchissement de la forme vis-à-vis du poids des contingences techniques. Cette

60. Cf. M. SCHELLÈS et G. SÉRAPHIN, « Les dates de la rénovation gothique de la Cathédrale de Cahors », dans *B.M.*, t. 160 (2002), p. 249-273.

61. L'édifice, édifié peut-être dès avant 1300, présente déjà, à côté de classiques fenêtres à colonnettes, d'amples croisées à remplages.

62. Proche de Cahors, commune de Lamagdelaine, Lot. Cf. J. LARTIGAUT et G. SÉRAPHIN, « Les bories des Cahorsins », dans *Le château près de la ville*, Actes du second colloque de castellologie de Flaran (1986), Lannemezan, 1987, p. 37-53.



FIG. 29. RODEZ. FENÊTRE GÉMINÉE À REMPLAGE EN TAS DE CHARGE. Couvrement composé de cinq éléments en quinconce, équilibrés en bascule (XIV<sup>e</sup> siècle ?). Meneau-colonnette.

nouvelle prédilection pour le remplage, auquel succèdera le réseau, reste à expliquer. Elle est manifeste sur les élévations de la Borde-des-Prez, édifiées en deux campagnes rapprochées au début du XIV<sup>e</sup> siècle (fig 26). La juxtaposition de fenêtres traditionnelles en arc brisé clavé et de fenêtres à remplages d'un style nouveau y marque ostensiblement le phasage du chantier (63). Mais, manifestement, la mode du remplage rencontra d'abord des résistances. Une véritable esthétique du clavage et de la voussure s'était installée en effet dans les dernières décennies du XII<sup>e</sup> siècle et dans toute la première moitié du siècle suivant comme en témoigne la tradition des portes à longs voussours qui caractérise l'architecture de cette époque et dont les versants pyrénéens se faisaient encore l'écho au XVII<sup>e</sup> siècle. Dans l'ensemble de l'Agenais, du Quercy et du Périgord méridional, on constate d'ailleurs jusqu'au début du XIV<sup>e</sup> siècle, une remarquable stabilité d'un modèle apparu un demi-siècle plus tôt : la fenêtre géminée à colonnette et arc brisé chanfreiné (fig. 26); modèle auquel les maisons des bastides de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle eurent abondamment recours (64).

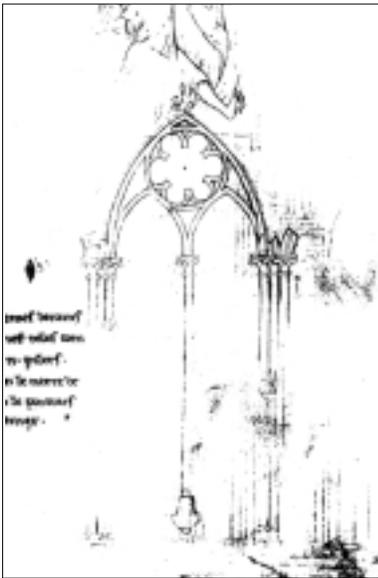


FIG. 30. LA FENÊTRE À RÉSEAU : un standard emprunté à l'architecture religieuse ?  
REIMS (deuxième quart XIII<sup>e</sup> siècle), épure des fenêtres du chevet de la cathédrale par Villard de Honnecourt (pl. 20).  
CRAC DES CHEVALIERS, SYRIE : baie de la galerie de la grande salle (milieu XIII<sup>e</sup> siècle ?).  
CAHORS, « HÔPITAL DE GROSSIA », rue des Soubirous (vers 1280 ?).

63. L'édification de la Borde-des-Prez est attribuée au cardinal Pierre des Prez (1321-1361), mais pourrait tout aussi bien revenir à un des autres prélats appartenant à cette famille, ou encore à Pierre ou Raimond des Prez, qui réédifiaient en 1299 le château de Montpezat pour le compte de l'évêque de Cahors. Cf. F. MOULENQ, *Documents historiques sur le Tarn-et-Garonne*, t. II, p. 287.

64. Exemples à Lauzerte, Monpazier, Beaumont-du-Périgord, Tournon-d'Agenais, Castelnau-Montratier, Monflanquin, etc.



FIG. 31. ÉGLISE DE SAINT-ANGEL (Corrèze): remplage monolithique encadré par un larmier rectangulaire avec oculus d'écoinçon fictif (XV<sup>e</sup> siècle).

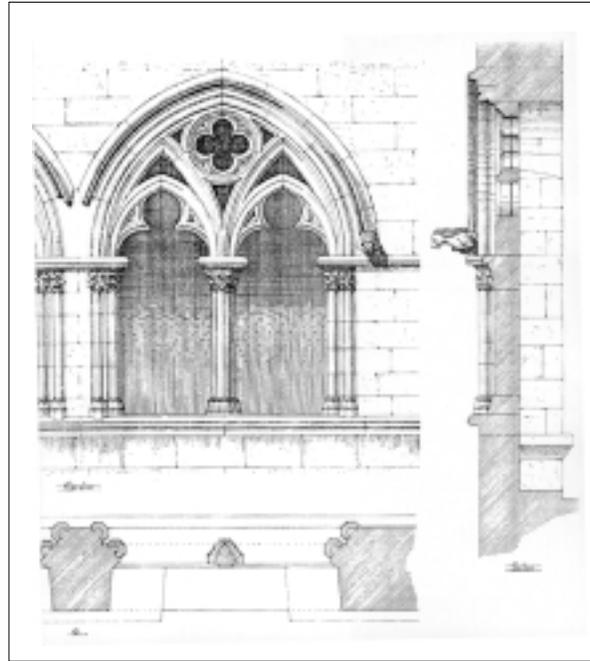


FIG. 32. CORDES. GRANDE SALLE DE LA MAISON DU GRAND-VENEUR: FENÊTRE À RÉSEAU (d'après R. Anderson, vers 1875). La coupe indique la solidarité du couvrement d'embrasure et de l'archivolte à l'intérieur de laquelle le réseau est monté en tas de charge ne constituant qu'un simple remplage. Les ouvertures supérieures du réseau, ne pouvant pas être obturées par les volets intérieurs portaient des vitrages fixes dont les feuillures sont indiquées.

À Figeac, les claveaux simulés, gravés sur les dalles évidées constituant le remplage d'une fenêtre de la rue de Clermont (fig. 28), illustrent les réticences à l'abandon des formes clavées, alors même que le principe du remplage ajouré était déjà admis quant à l'assemblage. Une différenciation technique importante distinguait les fenêtres à remplages des fenêtres romanes à simples linteaux évidés, qui leur donnèrent probablement naissance, par le fait que leurs couvrements n'affichaient plus de vocation porteuse. En Aquitaine, c'est en toute logique que l'élargissement des évidements devait conduire à abandonner les montages en linteaux au profit de nouveaux assemblages de dalles sur chant, équilibrées en bascule ou en porte-à-faux, maintenues en butée (fig. 29), conçus finalement comme de simples tympan de fermeture (65). Mais ici intervient de nouveau la distinction avec l'Est. Dans l'Hérault, à Montpellier, à Poussan et à Béziers, où la pratique de l'évidement simulé s'imposait depuis longtemps, de même qu'au Crac des chevaliers en Syrie (fig. 30), on constate que les remplages fictifs, généralement aveugles, conservèrent souvent les traditionnels montages en linteaux (66).

Paradoxalement, le principe de la fenêtre réticulée, qui pourrait passer pour l'aboutissement d'un processus évolutif progressif, semble au contraire en avoir constitué le point de départ. Dès le premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle, l'architecture religieuse septentrionale de même que certains édifices princiers (palais de Montargis) offraient les exemples de grandes fenêtres à réseaux. Simultanément, le modèle en était consacré par les planches de Villard de

65. On peut supposer que ce type de montage, qui établissait les joints d'assemblage aux endroits les plus minces des pierres, tira parti des accidents qu'entraîna fatalement le trop large évidement des linteaux. Voir les fenêtres de Bossay-sur-Clèze dans G. CARRÉ, « Trois exemples d'habitat aristocratique en Touraine », dans *B.M.*, t. 157 (1999), fig. 6, p. 47. Voir également la rupture verticale révélatrice qui, de fait, a transformé en remplage en tas de charge le remplage en linteau d'une fenêtre du 17 rue de Clermont à Figeac (fig. 28).

66. De nombreux contre-exemples cependant. Parmi beaucoup d'autres, signalons la croisée réticulée d'Ayguèze (Gard) dont le remplage est réellement ajouré et, à l'inverse, en Aquitaine, la claire-voie de baies géminées sous linteaux d'Aujols (Lot) ou la fenêtre de Saint-Angel (Corrèze), sans doute tardive, dont les jours simulés ornent un remplage monolithique (fig. 31).

Honnecourt (67) (fig. 30). Or il semble que les façades des logis urbains et ruraux ne les aient adoptés que plusieurs décennies plus tard, donnant l'impression de s'être rapprochées du modèle par retouches successives et par ajoutement progressif.

La traversée de l'élévation par le couvrement d'embrasure, assurant la décharge de l'ensemble de la baie et dont le front apparaissait désormais en façade, constituait en soi une nouveauté technique susceptible de conditionner la mise en œuvre de ces parois minces et évidées, donc fragiles, que constituaient les remplages. Viollet-le-Duc a insisté sur cette nouveauté, dont il a noté l'apparition dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle à Lillebonne (68). Pour autant, contredisant la logique, c'est encore au-dessus de fenêtres à cintres clavés que ce procédé nouveau semble avoir fait son apparition à Figeac, à l'hôtel de la Monnaie (milieu du XIII<sup>e</sup> siècle ?). Tout au plus facilitait-il, ici, la mise en place d'une autre nouveauté : l'oculus d'écoinçon (fig., 16, 55).

Cependant, une exigence contradictoire, d'ordre fonctionnel, limita immédiatement la diffusion du couvrement traversant. Elle résidait dans le souci de pouvoir obturer, en même temps que les formes principales, l'ensemble des

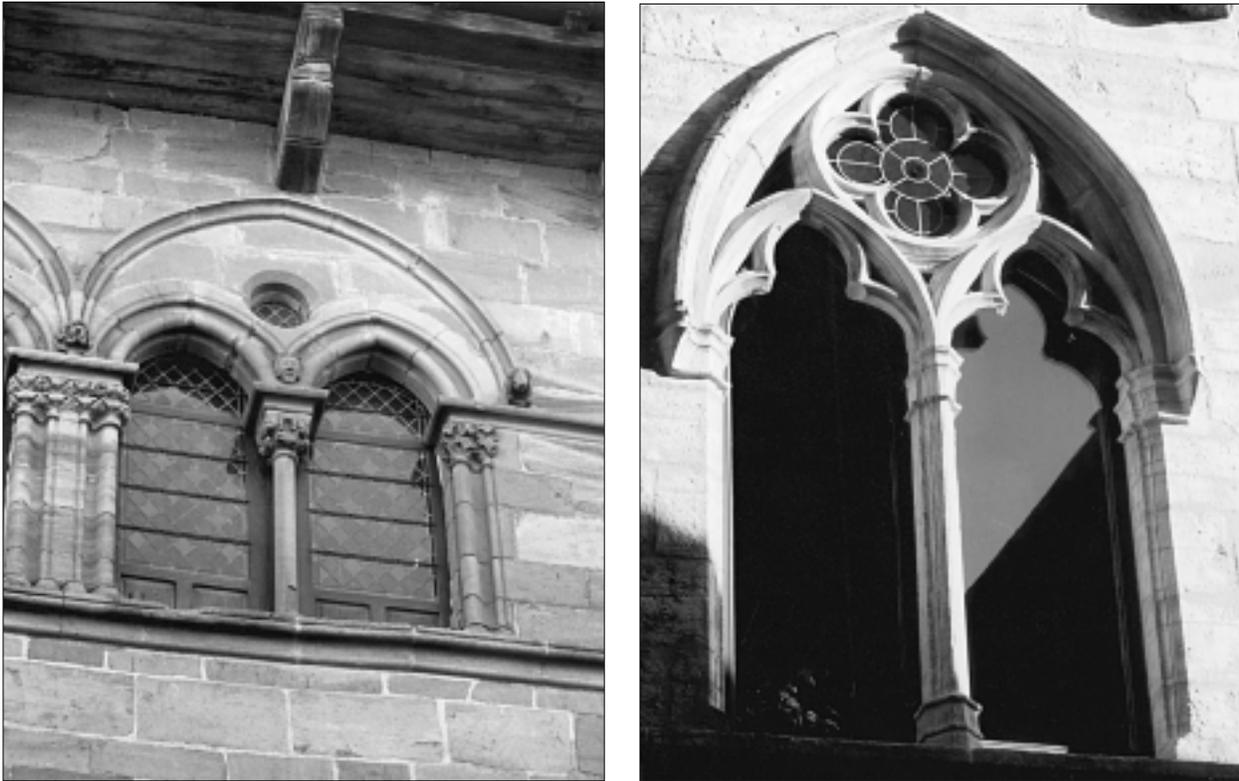


FIG. 33. Évolution du larmier et de l'oculus d'écoinçon : CORDES, maison Prunet, XIII<sup>e</sup> siècle. SARLAT, impasse des Mirepoises, XIV<sup>e</sup> siècle.

ajoutements des remplages. Le dégagement nécessaire à l'ouverture des volets intérieurs nécessitait dans ce cas de surhausser la naissance du couvrement d'embrasure. Ceci expliquerait, en dépit des avantages techniques qu'elle constituait, que la mise à contribution du couvrement d'embrasure pour décharger la forme externe soit restée d'un usage limité. De fait, ce procédé semble avoir été essentiellement réservé aux salles de premier étage, où s'imposait la nécessité de porter les maçonneries d'un étage supérieur, et dont la vocation aulique n'imposait pas les mêmes commodités que les appartements privés : maison Laporte de Figeac (69), Hôtel Plamont de Sarlat, maison du

67. Les fenêtres des chapelles rayonnantes de Reims (1215/1220 env.) sont considérées habituellement comme les toutes premières fenêtres à réseaux. Leur conception est à l'origine même de la notion de « gothique rayonnant ».

68. E. VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire...*, t. V, p. 405-407 et 415.

69. La désignation de Maison Laporte (4 place Champollion à Figeac), du nom des propriétaires qui en ont assuré récemment la restauration, est préférée ici à celle plus répandue, mais sujette à confusions, de « maison des Templiers ».

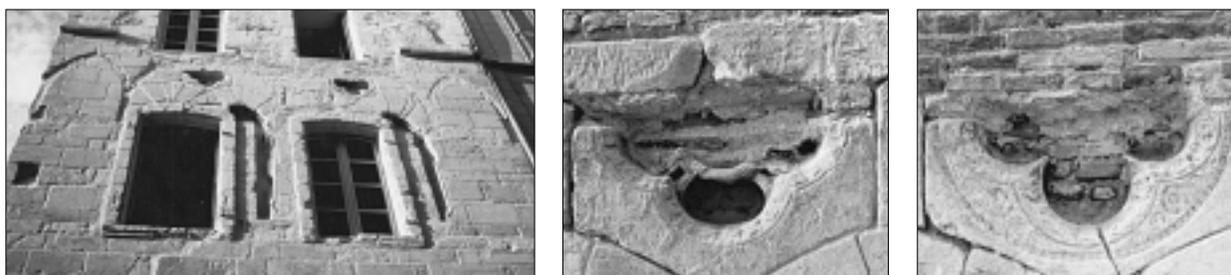


FIG. 34. FIGEAC, MAISON URBAINE, rue d'Aujou (vers 1230 ?). Composition de façade inscrite dans un cordon festonné formant larmier. À droite, détail des oculi d'écoinçon.

« Grand-Veneur » à Cordes (fig. 32, 45). On le rencontre également dans des édifices à vocation militaire (Porte Narbonnaise de Carcassonne) et dans certaines chapelles castrales (Puivert). On le rencontre a fortiori dans les églises, dont les fenêtres ne nécessitaient pas d'être obturées. Cette raison pourrait expliquer, par ailleurs, les difficultés que rencontrèrent les fenêtres résidentielles pour reproduire les modèles réticulés offerts depuis longtemps par l'architecture religieuse (70).

Il reste que les fenêtres à remplages, de même que les fenêtres réticulées qui leur succédèrent, en renouvelant la conception structurelle de la fenêtre, n'introduisaient pas de véritables nouveautés quant au vocabulaire formel, mais qu'elles puisaient dans les répertoires antérieurs, ré-arrangés selon une nouvelle codification rationalisée. Cette mise en cohérence, qui caractérisera les grandes fenêtres réticulées civiles du dernier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle, semble avoir résulté d'une évolution séparée, mais convergente, de chacune des composantes traditionnelles, antérieurement dissociées dans l'architecture de la fenêtre. La colonnette, l'oculus, le larmier, le piédroit, initialement conçus comme des organes distincts y constituaient désormais une entité unique rassemblée en un faisceau cohérent et hiérarchisé de moulures primaires et secondaires (cf. Sarlat, fig. 33).

#### *De la cimaise d'archivolte au larmier*

La transformation de la cimaise d'extrados, profilée en tablettes et purement ornementale, en un larmier ayant pour fonction (en principe) d'abriter la fenêtre des eaux pluviales, était réalisée, semble-t-il, au Capitou de Fréjus dès le début du XIII<sup>e</sup> siècle (71). Auparavant, des recherches formelles avaient déjà tenté, avec plus ou moins de réussite, d'unifier la modénature des baies en raccordant les cimaises d'extrados avec les cordons d'imposte ou les tailloirs des colonnettes. Dès le XII<sup>e</sup> siècle, la maison « des Dames de la Foi » de Périgueux et le pavillon d'Adélaïde de Burlats (fig. 14) avaient, tant bien que mal, expérimenté cette quadrature du cercle qui consistait à raccorder des moulures de natures différentes dont les profils étaient semblables mais inversés. Tout au long du XIII<sup>e</sup> siècle, l'hiatus résultant de la confrontation des deux moulures restera un défaut accepté dans de nombreuses fenêtres, comme il l'avait été dans les frontons de l'architecture antique. C'est au prix du renoncement aux colonnettes latérales, mais surtout aux impostes, que le maître d'œuvre de l'ancien hôtel de ville de Saint-Antonin avait résolu la difficulté, en se contentant d'un simple retournement de la cimaise d'archivolte, inaugurant une formule qui, adaptée aux larmiers, sera largement reprise dans les croisées de la fin du XV<sup>e</sup> siècle (fig. 46). La convergence de ces différentes recherches formelles conduira finalement à interposer des consoles (hôtel Piolenc de Pont-Saint-Esprit), puis des culots, entre le larmier et le cordon d'imposte, formule dont la maison Prunet de Cordes (milieu du XIII<sup>e</sup> siècle ?) offre sans doute l'un des exemples les plus précoces en Aquitaine (fig. 33). C'est la solution qui sera généralement adoptée pour les fenêtres à réseaux (72).

70. Une autre difficulté technique a résidé dans le souci d'assurer le couvrement interne de baies ébrasées, formule qui tend à se généraliser dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Le recours aux voussures en panache, solution propre aux fentes de jour, avait l'inconvénient de surhausser l'embrasure proportionnellement à l'ébrasement de la baie. On lui préféra donc des arrière-voussures réglées aux tracés stéréotomiques plus sophistiqués, permettant d'aplatir le couvrement au prix d'une inclinaison caractéristique de la ligne de naissance (cf. fig. 32).

71. Datation controversée. Cf. GARRIGOU GRANDCHAMP 1992, p. 69 (fig.). Selon Viollet-le-Duc, l'exemple le plus ancien de transformation de la tablette de corniche en larmier serait offert par les chapelles de chœur de la cathédrale de Reims (vers 1225).

72. Le retournement du larmier s'observe à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle à l'Ychayrie de Puy-l'Évêque, en concurrence avec la solution consistant à faire retomber le larmier sur des culots. Cf. G. SÉRAPHIN, « L'ostal de l'Ychayrie de Puy-l'Évêque », dans *B.M.*, t. 160 (2002), p. 89-96. La solution élégante consistant à associer culot de larmier, chapiteau et imposte dans la même moulure se rencontre à Sarlat (impasse des Mirepoises, fig. 33).



FIG. 35. FANTÔMES DE FENÊTRES À SARLAT ET À CAMBOULIT (Lot) : la disparition des formes externes des baies démontre leur affranchissement de tout rôle porteur. La stabilité du parement est assurée tantôt par une amélioration structurelle (larmier porteur à Sarlat), tantôt par l'amélioration de la qualité des mortiers (effet de tas de charge à Camboulit).

Manifestant le refus d'assumer tout rôle porteur, le cordon festonné régnant de l'ancienne maison des consuls de Figeac (fin du XII<sup>e</sup> siècle, actuellement détruite), faisant office de cimaise et donc de simple moulure sommitale, individualisait chacune des formes des fenêtres dont il épousait un à un les extradoss (fig. 11). Le palais abbatial de Rocamadour (après 1223), de même que certaines maisons de Tulle, de Figeac (rue d'Aujou et rue Caviale), de Caussade, de Fumel (détruite) et de Cahors (Grenier du Chapitre) reprendront ce principe en mettant parfois le festonnement du larmier à contribution pour asséoir la composition de façade en prolongeant la forme des fenêtres par des arcs aveugles (fig. 25, 34).

Dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, on constate que les cimaises purement ornementales des fenêtres romanes ont cédé la place à un véritable larmier, investi d'un rôle fonctionnel. Il restait à doter ce larmier d'un rôle structurel. Préfigurée par l'apparition en façade des têtes d'arrière-voitures dans les premières fenêtres gothiques figeacoises, la fusion du larmier avec le couverture d'embrasure n'allait pas de soi comme le rappelle une fenêtre de la place Carnot où les deux organes restent curieusement dissociés (fig. 28). À Figeac, cette fusion sera finalement réalisée dans les fenêtres à réseaux de la maison Laporte (XIV<sup>e</sup> siècle). Une fenêtre de Sarlat dont les réseaux ont disparu et dont seul le larmier délimite aujourd'hui la forme en démontre le principe (fig. 35).

*Du bacino au jour d'écoinçon et à la rose de réseau* (cf. fig. 38)

Les larges tympanaux dégagés par les archivoltes de l'hôtel Piolenc de Pont-Saint-Espirit ou de l'ancien hôtel de ville de Saint-Antonin, appelaient naturellement l'apport d'un élément de décor. Dans ces deux édifices, cette place fut meublée par une assiette de faïence, un bacino, motif décoratif circulaire ostensiblement rapporté, peut-être associé au début à des décors peints (fig. 14, 38a). Ses origines seraient à rechercher en Andalousie, en Italie, ou peut-être au Moyen-Orient (73). Par ailleurs, la nécessité d'aérer les pièces ou de les éclairer dès lors que les volets de la fenêtre étaient fermés avaient abouti, dès la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, à compléter les embrasures extérieures des fenêtres par des jours complémentaires (74). Archaïques et rectangulaires sur une façade de la rue de la Daurade à Cahors (75), multiples en Périgord et en Bas-Limousin, ces jours furent tantôt totalement dissociés des

73. À Dol-de-Bretagne, le centre du tympan est occupé par un motif sculpté. Des *bacini* sont également observables à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, ou au début du siècle suivant, dans le fronton occidental de l'abbatiale de Cadouin en Périgord. À la maison romane de Nîmes, des cupules moulurées en tiennent lieu et prennent place entre les fenêtres au droit des trumeaux.

74. La supposition que cet éclairage d'appoint ait essentiellement concerné les grandes salles plutôt que les chambres où la nécessité d'obturer les baies s'imposait, vérifiable dans certains cas, est apparemment contredite par la présence de fenêtres à oculus à tous les étages de certaines façades de Cordes, Cahors, Caylus, Saint-Antonin-Noble-Val...

75. Des jours semblables sont observables à Saint-Laurent-les-Tours (maison « romane » en contrebas du château). On rencontre également des jours d'écoinçon rectangulaires à Clunay et, de façon plus inattendue, sur une façade tardive (XIV<sup>e</sup> siècle) du village de Salignac en Dordogne.

formes de la fenêtre, comme on l'observe sur certaines maisons de Cahors, Lauzerte (fig. 36), Castelsagrat et Montpazier, tantôt établis au-dessus des vousoirs dans la position conventionnelle d'un jour d'écoinçon. Les galeries de cloîtres de la première moitié ou du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle (Tulle, Moissac, Fontfroide...) en offraient des modèles variés (fig. 37) de même que les tours-clochers (Uzès, tour fenestrelle) et les triforiums. Notons que ce thème est le plus souvent absent de l'architecture résidentielle du Midi oriental.

La convergence d'impératifs décoratifs et d'impératifs fonctionnels explique sans doute l'importance accrue accordée à l'oculus de tympan, tandis que des considérations formelles conduisaient à l'intégrer de plus en plus à l'architecture de la fenêtre en se rapprochant des modèles qu'offrait l'architecture religieuse (fig. 33, 38). À Figeac, les jours d'écoinçon apparaissent pour la première fois à l'hôtel de la Monnaie et dans une maison de la rue d'Aujou (fig. 34). De dessins diversifiés, propres à individualiser chaque fenêtre de la façade, ils sont encore établis au-dessus des vousoirs dont ils sont détachés. Posés sur les extrados à Bruniquel (salle seigneuriale) et à Caylus (maison des Loups, fig. 50), les oculus losangés en adoptent la courbure, forme reprise à contre-logique rue de Clermont à Figeac, où les losanges curvilignes entament ici un remplage. Les oculus de tympan, se rapprochant davantage des cintres, sont découpés directement dans les claveaux de la baie à Saint-Antonin (5 rue Guilhem-Peyre et « maison du Roi »), à Flaugnac, Cajarc (L'Hébrardie) et à Cordes (maison Prunet). À l'hôtel de Vayrols de Cahors (vers 1260 ?), de même qu'à Rodez, un nouveau pas est franchi : le jour d'écoinçon, totalement intégré dans ce qui est désormais un remplage, abandonne sa forme spécifique pour adopter les mêmes trilobes que ceux des couvrements de baies. Aboutissement du processus, le jour d'écoinçon, désormais partie intégrante du remplage, s'épanouit en rose de réseau (fig. 33). Au bout du compte, il disparaîtra à l'avènement de la croisée, non sans s'être attardé parfois dans ses croisillons supérieurs (Cahors, rue de l'Université, Raimondie de Martel, fig. 41). Théorique, car la succession des exemples qui précèdent n'a rien de nécessairement chronologique, une telle progression prend néanmoins un caractère effectif à la faveur de certaines façades édifiées en plusieurs campagnes, comme celle du 17 rue de Clermont (Figeac) où des fenêtres à roses de réseau surmontent des baies plus anciennes à jour d'écoinçon, suggérant sur ce point l'idée d'un « progrès » (fig. 38).

### De la colonnette au meneau

L'amincissement progressif de la colonnette est l'un des traits les plus aisément perceptibles de l'évolution de la baie entre le XII<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle. Héritée de l'architecture antique, manifestement par l'intermédiaire de l'architecture religieuse (une fois encore), la colonnette, liée par définition à des baies libres, n'avait originellement aucune raison de répondre aux nécessités de fermeture d'une fenêtre résidentielle. De fait, les barres coulissantes associées parfois aux plus rustiques fenêtres à colonnettes et les douilles métalliques scellées dans le tailloir des chapiteaux (fig. 60) ne devaient assurer qu'une fermeture assez médiocre. L'idée d'adosser la colonnette à un méplat fut sans doute motivée par le souci d'améliorer ce point pratique du fonctionnement de la baie. Loin d'être une innovation, elle reprenait d'anciennes formules employées dès le XI<sup>e</sup> ou le début du XII<sup>e</sup> siècle en Aquitaine et en Languedoc (fig. 23). Sa réapparition pourrait être interprétée comme une forme de transition à Paussac-Saint-Vivien, en Périgord, sur une archaïque fenêtre quadruple

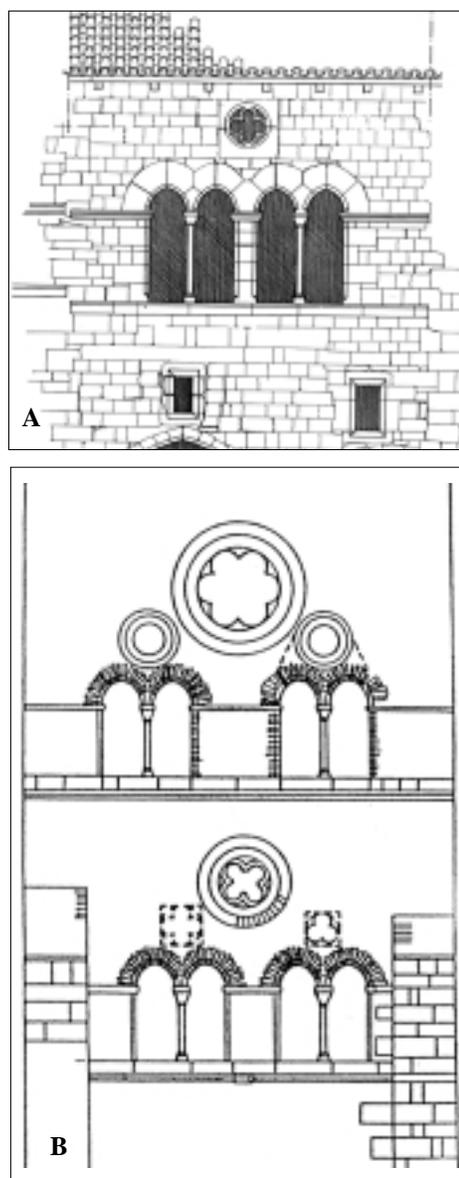


FIG. 36. OCLUS DISSOCIÉS DE LA FORME DE LA FENÊTRE et inscrits dans la composition de l'élévation (milieu XIII<sup>e</sup> siècle ?). A. LAUZERTE (relevé G. Séraphin). B. CAHORS, maison-tour, rue du Four-Sainte-Catherine (d'après Scellès 1999).

ainsi qu'à Béziers (fig. 4), sur une fenêtre plus tardive, peut-être du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle (76). Progrès ou au contraire survivance, voire retour à des formules primitives, il est difficile de trancher quant à l'adossement de ces colonnettes, faute de datations fiables et faute d'exemples assez nombreux. Quoiqu'il en soit, l'amincissement significatif du pilier et de sa colonnette adossée devait finir par redonner naissance au meneau, dont l'emploi commence à se généraliser en Aquitaine dès le dernier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle. Tandis que la colonnette se maintient encore dans les fenêtres à remplage du XIII<sup>e</sup> siècle avancé, voire du siècle suivant à Saint-Yrieix, à Puycelsi, à Mont-de-Marsan, à la Borde-des-Prez de Montpezat (fig. 26), elle cède déjà la place à un meneau à Cahors, sur les fenêtres de l'« Hôpital de Grossia », apparemment contemporaines du massif occidental de la cathédrale Saint-Étienne (avant 1288 ?) (77). Dans ces premiers modèles cadurciens de baies à réseaux, comme dans les maisons du Grand-Veneur et du Grand-Fauconnier de Cordes, et dans celles des *aulae* épiscopales de Montouliers et de Capestang, le souvenir de la colonnette originelle est encore évoqué par le profil torique du meneau, dictant celui des réseaux. Il est évoqué surtout par le chapiteau qui s'y maintient, même s'il est réduit désormais à un simple renflement feuillagé, voire prismatique (fig. 33, 59, 63).



FIG. 37. CLOÎTRE DE L'ABBAYE DE FONTFROIDE (début XIII<sup>e</sup> siècle). L'oculus inscrit dans la baie: un modèle hérité de l'architecture religieuse ?

Sur les piédroits, le développement général des moulures toriques, au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, avait déjà donné matière à réinterprétation. L'apparition d'un chapiteau-frise, à la place des traditionnels congés, leur accordait le rôle de colonnettes secondaires sur les piédroits de fenêtres, à Flaugnac, à Figeac (17 rue de Clermont) et sur l'hôtel de Vayrols à Cahors, où elles donnaient la réplique à la colonnette centrale (fig. 39, 62). La mise en conformité de la moulure d'encadrement et de celle du meneau s'imposait donc d'elle-même. Elle caractérisera la plupart des fenêtres à réseaux qui se multiplieront dans l'ensemble des villes méridionales entre la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, aboutissant en dernier lieu à la suppression finale du tore au profit de profils prismatiques (fig. 40, 41) propres à reconduire sur le meneau comme sur l'ensemble du réseau la logique simplificatrice du chanfrein (78).

Rien ne s'opposait plus, désormais, à la suppression définitive du chapiteau, voire des bases, derniers souvenirs de la colonnette des fenêtres « romanes ». Le pas sera

franchi dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle (après 1279) dans les fenêtres géminées du château Plantagenêt de Sauveterre-la-Lémance (79) et, rapidement, les maisons des bastides adopteront ces formes simplifiées libérées de toute ornementation sculptée (fig. 40).

Définitivement abandonnés dans les croisées de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, les chapiteaux auront opposé néanmoins une certaine résistance. Ils subsistent encore à l'état de vestiges (80) dans les croisées réticulées primitives de l'hôtel Plamont de Sarlat où ils marquent encore la naissance des arcs de réseaux des croisillons inférieurs. À la Raimondie de Martel, de même qu'à Bioule, ils ne marquent plus la naissance de l'arc, mais celle du linteau ou de la traverse (fig. 41, 44), dans une formule illogique dont Pierrefonds et le palais épiscopal de Beauvais offriront des versions redondantes (redoublement des chapiteaux).

La tentation de supprimer le meneau lui-même, en revenant au principe de la baie simple, nécessitait une étanchéité des fermetures que les menuisiers ne furent apparemment pas en mesure de réaliser avant le XVII<sup>e</sup> siècle. À toutes les époques, des fenêtres à simples formes cohabitèrent cependant avec les fenêtres géminées ou à formes multiples dont elles n'étaient souvent que des versions réduites, assimilables à des demi-fenêtres. La ville médiévale

76. Béziers : fenêtre, 20 rue Viennet. Les formules de la colonnette à dos aplati, spécifique en Bourgogne, de même que celle du faisceau de colonnettes adossé au meneau sont pratiquement inconnues dans le Midi.

77. À Cordes, les maisons dites du Grand-Fauconnier et du Grand-Veneur en constitueraient les premiers exemples.

78. La présence d'un anglet recoupant le chanfrein dans son milieu, paraît être une caractéristique des fenêtres du XIV<sup>e</sup> siècle. Destiné initialement à préparer la séparation du réseau principal et des réseaux secondaires d'intrados, on le retrouve par la suite sur des fenêtres à simple réseau ainsi que sur des croisées précoces où son rôle se limite à l'animation de profils appauvris.

79. Lot-et-Garonne, édifice entrepris entre 1279 et 1290 pour le compte d'Édouard I<sup>er</sup> d'Angleterre. Cf. J. GARDELLES 1973, p. 220-222. Les meneaux résultent ici d'une restauration vraisemblable mais non certaine.

80. Ils sont parfois réduits aux seuls tailloirs. Exemple à Cahors (rue de l'Université) et à Bioule (fig. 44).

de Cordes offre en revanche une série tout à fait originale de fenêtres pleines, fermées à deux vantaux, dont les cintres extérieurs en arc segmentaire semblent renvoyer aux modèles italiens (fig. 42), justifiant peut-être la dénomination de « fenêtres à l'italienne » qu'on accordera à de telles fenêtres au XVII<sup>e</sup> siècle. Difficiles à dater, elles auraient succédé ici à d'autres modèles de fenêtres pleines dont les linteaux en bâtières soulagés par des coussinets semblent plus ancrés dans les traditions aquitaines (81).

## VI. Les formes modernes : l'avènement de la croisée

L'avènement de la croisée a constitué une mutation fondamentale dans la conception des fenêtres, mutation à laquelle ne rend pas justice sa classification par certains auteurs comme une simple variante des fenêtres à remplages. Les croisées pleines se caractérisent en effet par la différence fondamentale que leur structure en linteaux, apte à se lier aux parements environnants, offre avec la structure en remplage des croisées à réseau (fig. 43). Les croisées pleines et leurs déclinaisons s'imposeront sans partage du milieu du XV<sup>e</sup> siècle jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle (fig. 61), et se maintiendront parfois jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

C'est donc après avoir testé toutes les formes possibles que les constructeurs médiévaux semblent s'être résolus à généraliser la simple croisée. Pour la première fois, l'architecture résidentielle disposa alors d'une forme de fenêtre spécifique, qui n'empruntait rien au vocabulaire de l'architecture religieuse. La date d'apparition de la croisée, ou fenêtre « à la française » (82), a souvent donné lieu à débat. Sa dénomination même conduirait à lui supposer une origine septentrionale, ce qui situerait vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle son apparition dans le Sud-Ouest (entre 1229 et 1271, selon les sénéchaussées ?). De fait, le château de Balène, la borie de Savanac, et le château d'Arrebloy près de Gien, que possédèrent trois fonctionnaires royaux habitués à travailler ensemble dans les années 1305, présentent des croisées assez semblables entre elles. Néanmoins, il ne s'agit encore que de croisées à réseaux polylobées et le rapprochement que l'on serait tenté d'opérer avec celles de la Raimondie de Martel (fig. 41), œuvre supposée d'un certain Bernard Raimond, autre officier royal contemporain des précédents, ne suffit manifestement pas à justifier leur attribution à une mode spécifiquement française (83). D'ailleurs, l'archétype de la croisée pourrait tout aussi bien être recherché dans l'architecture de pans de bois. De même qu'une maison assurément médiévale de la place de la Daurade à Cahors, certaines élévations à remplissage de pierre et à appuis filants de Saint-Antonin, de Figeac et de Cajarc, présentent en effet des croisées qui pourraient se révéler antérieures à 1400 (fig. 44).

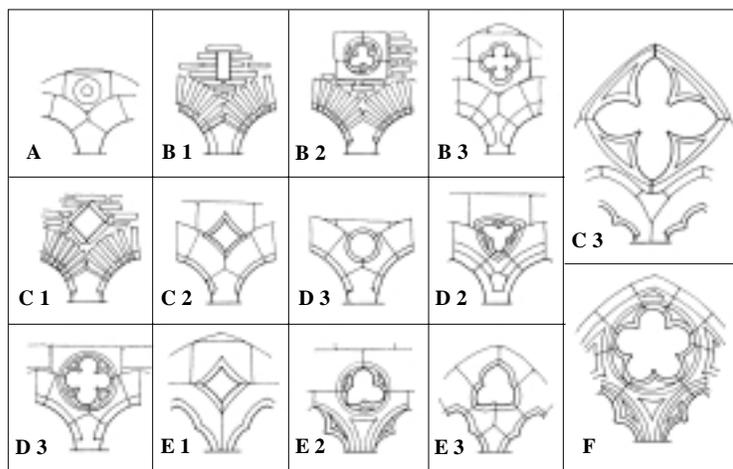


FIG. 38. L'INSCRIPTION DE L'OCULUS DE TYMPAN DANS L'ARCHITECTURE DE LA BAIE. TABLEAU ÉVOLUTIF SYNOPTIQUE. A - *Bacino* : Saint-Antonin-Noble-Val, ancien hôtel de ville. B - Oculus détaché de l'acature : Cahors, rue de la Daurade (B1) ; Cahors, rue Saint-André (B2) ; Figeac, hôtel de la Monnaie (B3). C - Oculus tangent aux extrados : Cahors, rue de la Daurade (C1) ; Bruniquel, logis du château (C2), Figeac, rue É. Zola (C3). D - Oculus engagé dans le clavage de l'arcature : Saint-Antonin-Noble-Val (D1) ; Cordes (D2) ; Cajarc, hôtel de l'Hébrardie (D3). E - Oculus engagé dans le remplage. Figeac, rue de Clermont (E1) ; Rodez (E2) ; Cahors, hôtel de Vayrols (E3). F - Rose de réseau : Cahors, « hôpital de Grossia ».

81. L'abbatiale de Saint-Amand de Coly montre d'autres exemples de percements à linteaux en bâtière sur coussinets, datables du second tiers du XIII<sup>e</sup> siècle. Voir également la fenêtre pleine trilobée du donjon d'Arques (Aude), allusion possible aux niches de statues (maison des musiciens de Reims), et propre en cela à magnifier l'apparition du seigneur des lieux.

82. « ... *fenestras francesiam, sive crosieram...* ». Cf. A. BONGIU, « Les modèles dans les demeures urbaines de Caylus et Saint-Antonin du XIV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle d'après les marchés de construction », dans *Montauban et les anciens pays du Tarn-et-Garonne. Actes du XI<sup>e</sup> Congrès d'études régionales, Montauban, juin 1988*, p. 137, p. 221. Des représentations de fenêtres proches du principe de la croisée apparaissent dans le psautier de saint Louis, avant 1270.

83. Renseignement communiqué par Christian Rémy d'après M. BOUDET, « Étude sur la société marchande... », dans *Revue d'Auvergne*, XXVIII-1911, p. 380-381.

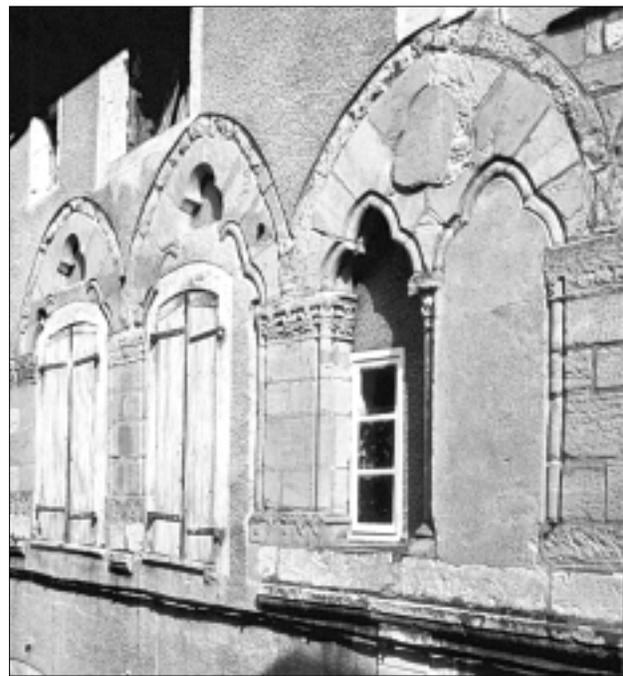
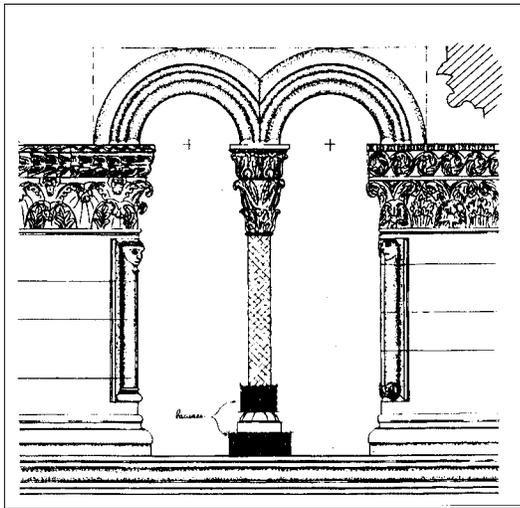


FIG. 39. FENÊTRES À TORES-COLONNETTES LATÉRAUX ET CHAPITEAUX-FRISES.  
NÎMES, maison, « romane », 10, rue de la Madeleine (*restitution, A. Bruguierolle*).  
SAINT-AMAND-DE-COLY (Dordogne), ancienne fenêtre à remplage.  
MARTEL, maison dite de la « Petite Raimondie ».  
BRIVE, maison des Chanoines, rue Teyssier. CAHORS, hôtel de Vayrols, rue Nationale.



FIG. 40. LUZECH (Lot), maison du « barri », dans le quartier neuf fondé vers 1270. Fenêtre géminée à meneau, dépourvue de chapiteau, mais avec persistance du cordon d'imposte.

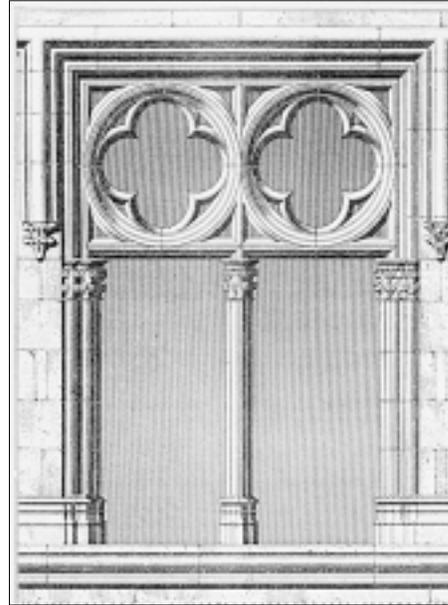


FIG. 41. MARTEL, HÔTEL DE LA RAIMONDIE (avant 1330?). Survivance du chapiteau en position insolite (naissance de la traverse), au sein de la croisée. Extrait de Verdier et Cattois, t. II, p. 208-209.

Quoi qu'il en soit, la croisée pleine, débarrassée des polylobes hérités des fenêtres à réseaux, était déjà d'un emploi relativement répandu dans l'Aquitaine du premier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle. On la rencontre à Villandraut vers 1305 et à Bioule, peu après 1327 (fig. 44). À la même époque, les *salles* gasconnes, pourtant réputées pour leur archaïsme, l'utilisaient également (84). On constate cependant que, même rapide, la généralisation des croisées ne s'opéra que par étapes. À Figeac, dans les premières décennies du XIV<sup>e</sup> siècle, on voit en effet les premières croisées concurrencer les autres formes de baies, et notamment des baies à réseaux, en tant que fenêtres de « seconde classe » ou de moindre prestige, souvent reléguées aux pièces annexes et aux étages, peut-être à l'emplacement qu'elles avaient occupé antérieurement, dans les élévations en pans de bois. Ces emplacements sont par ailleurs comparables à ceux auxquels le palais Duèze de Cahors (vers 1300) réservait ses plus archaïques fenêtres à colonnettes. Ainsi, sur la façade principale de la maison Laporte (Figeac), l'unique croisée (polylobée) côtoie de grandes fenêtres à réseaux, signalant, près de l'*aula*, ce qui ne devait être qu'une chambre, logée à l'étage du porche, peut-être dans un pavillon tenant le rôle d'une tour. Elle s'y trouve cependant en meilleure position que les classiques fenêtres à colonnettes, reléguées dans les élévations secondaires, sur ruelle ou sur cour du même édifice. À l'hôtel de Balène (entre 1310 et 1330), les croisées caractérisent les ailes latérales et sur cour, supposées affectées aux appartements. Toujours à Figeac, à l'hôtel du n° 41-43 rue Gambetta, comme à l'hôtel Plamont de Sarlat, les croisées sont confinées au seul deuxième étage, au-dessus d'une grande salle ornée ici encore de fenêtres à réseaux (fig. 45), laissant supposer qu'elles étaient susceptibles d'assurer un meilleur niveau de commodité (85). Plus « moderne », la Raimondie de Martel, réalisée avant 1330, fut l'un des premiers édifices à généraliser l'emploi des croisées sur ses élévations en excluant les autres formes de fenêtres. À peine plus récente (?), la façade de l'hôtel de Livernon de Figeac (fig. 44) faisait également régner sans partage ses croisées simplifiées, dépourvues de bases et présentant déjà, aux angles de ses chambranles, les baguettes croisées qu'on attribue généralement aux ouvrages de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle (86).

84. Cf. les châteaux gascons de Plieux (vers 1330) et Balarin. (G. SÉRAPHIN, *Salles et châteaux gascons...*, p. 23). Une croisée simple, attribuable au XIV<sup>e</sup> siècle, subsiste également sur une maison médiévale de Paussac-Saint-Vivien en Dordogne. Cf. GARRIGOU GRANDCHAMP 1999 c.

85. Dans les logis de Bioule, les croisées occupent une place analogue, au-dessus d'un étage éclairé par des fenêtres à colonnettes.

86. Les croisées y sont très proches dans le détail (chambranles recoupés par des anglets) de celles de l'hôtel de Balène, réalisé vraisemblablement avant 1328. Cf. Ch. RÉMY, *Les rois de France en Limousin et Périgord, de Philippe Auguste aux derniers capétiens*, thèse de doctorat sous la direction de Bernadette Barrière, Université de Limoges, 2000, vol. II, p. 47-48). On curait les latrines de cet hôtel en 1418: J. LARTIGAUT, « Hygiène à Figeac au début du XV<sup>e</sup> siècle », dans *B.S.E.L.*, t. XCIX (1978), p. 163-164.



FIG. 42. CORDES. Fenêtre pleine sans meneau (à l'italienne ?), couverte par un cintre segmentaire (XIV<sup>e</sup> siècle ?).

Une autre nouveauté y résidait dans la présence sur cour et à l'étage supérieur de sa tour de demi-fenêtres préfigurant le principe de la demi-croisée.

Pour ce qui est de l'architecture en pans de bois, l'attribution aux dernières décennies du XIV<sup>e</sup> siècle des croisées de « l'hostellerie du Lion d'Or » de Graulhet, dont les assemblages et les motifs d'accolades sont en tout point semblables à ceux d'une façade de Fumel, datée pour sa part des années 1525, laisse perplexe (87). Ces datations, toujours sujettes à controverses, ont de quoi alimenter le débat quant au deuxième style de « transition » défendu par Pierre Garrigou Grandchamp en Périgord (88). Mais dans ce domaine, l'impact des ateliers limousins dont les archaïques croisées aux formes lourdes s'attardèrent jusque dans les années 1500, voire après, est susceptible de brouiller les pistes (fig. 46).

## VII. Le pan de bois et les fenêtres de charpente

Si la typologie des fenêtres des élévations maçonnées se précise au fur et à mesure que s'étoffent les corpus, la connaissance des formes propres aux pans de bois reste encore très embryonnaire. Sur l'ensemble de l'Aquitaine et du Languedoc, les exemples repérés avec quelque certitude, pour les périodes antérieures au XV<sup>e</sup> siècle, se réduisent tout au plus à quelques unités. Mais le domaine est à peine exploré et, faute de critères d'évaluation chronologique, de nombreuses façades médiévales passent sans doute inaperçues par l'apparente

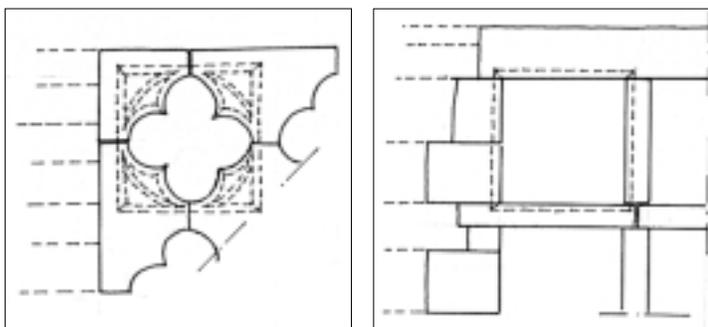


FIG. 43. FIGEAC, MAISON RUE DU 11 NOVEMBRE (AVANT RESTAURATION).

La croisée du XIV<sup>e</sup> siècle, initialement polylobée, a été condamnée au profit d'une nouvelle croisée relancée à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Outre le remplacement de l'appui filant par un appui individualisé, la différence des deux croisées réside dans la conception technique des piédroits des croisillons supérieurs. La liaison du piédroit et du linteau avec les lits d'appareil caractérise la croisée pleine. La dissociation du piédroit, réalisé dans une pierre en délit, de même que la solidarisation du linteau et du piédroit dans une pierre en équerre caractérisent la croisée polylobée.

87. P. CARCY et G. SÉRAPHIN, étude archéologique en cours, expertise dendrochronologique assurée par B. Szepertisky, LAE. Cf. également D. FRUGIER et G. SÉRAPHIN, *Ville de Fumel, évaluation de l'archéologie et architecturale*, étude de zone archéologique, S.R.A. d'Aquitaine, 1995, p. 28. Datation, autour de 1524 (LAE, B. Szepertisky).

88. Cf. GARRIGOU GRANDCHAMP 1999-c. *Les maisons 1400 en Périgord...*



FIG. 44. EXEMPLES PRÉCOCES D'UTILISATION DE LA CROISÉE EN AQUITAINE.

SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL, 53 rue Droite: croisée de pan de bois.  
 BIOULE, grande salle du château: croisillons inférieurs avec cordons d'impostes et chapiteau (2<sup>e</sup> quart XIV<sup>e</sup> ?).

VILLANDRAUT, palais pontifical (première décennie XIV<sup>e</sup> ?).

FIGEAC, hôtel de Livernon (baguettes croisées, milieu XIV<sup>e</sup> siècle ?)

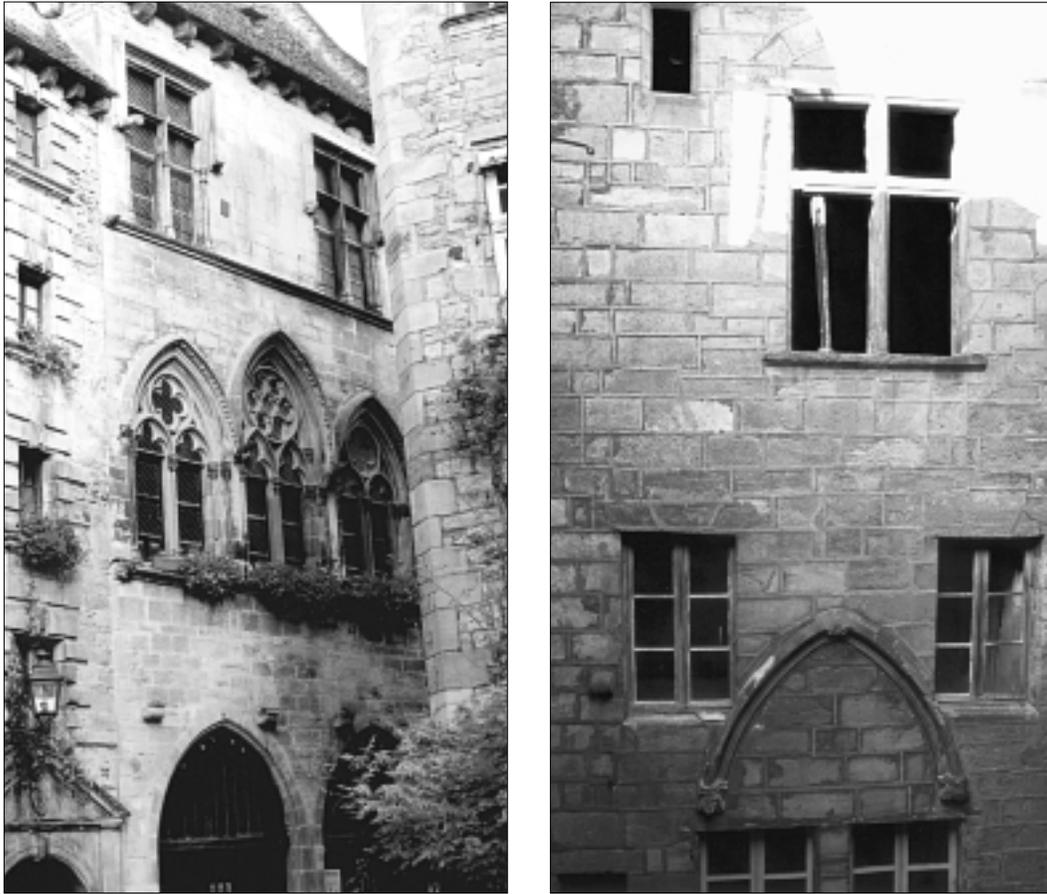


FIG. 45. HIÉRARCHISATION DES MODÈLES DE FENÊTRES EN ÉLÉVATION (XIV<sup>e</sup> siècle) : croisées de deuxième étage.  
 SARLAT, hôtel Plamont, croisées réticulées (restauration fautive).  
 FIGEAC, hôtel rue Gambetta, croisées pleines.

banalité de leurs assemblages. Inexplicablement la dendrochronologie reste très largement inexploitée. À défaut, l'iconographie apporte quelques indices. Il en ressort que la croisée, en s'inscrivant naturellement dans l'assemblage des pans de bois, s'impose par excellence comme une forme spécifique à l'architecture de charpente et qu'elle fut manifestement à l'origine de ses homologues de pierre. Le succès de l'arrêt de chanfrein en congé concave chez les tailleurs de pierre des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles montre d'ailleurs à quel point leur vocabulaire emprunta à celui des charpentiers. Les influences durent cependant être réciproques comme le montrent, à l'inverse, les tentatives de traduire dans le bois les formes cintrées propres aux ouvrages de maçonnerie. Dans une maison de Cahors, cette volonté a conduit les constructeurs à dissimuler totalement derrière un habillage de tuf une ossature de pans de bois dans laquelle purent ainsi être insérées de classiques fenêtres à remplages de pierre (89). À Blesle (Haute-Loire, fig. 47), une maison aujourd'hui disparue présentait une étonnante réplique en bois des fenêtres à réseaux habituellement réalisées en pierre (90).

Les fenêtres géminées à colonnettes ne furent d'ailleurs pas totalement absentes des pans de bois méridionaux (fig. 48). La salle d'étage de la halle de Grenade (Haute-Garonne) en conserve des exemples remarquables où les arcs

89. Maison, 117 rue de Lastié. Cf. SCELLÈS 1999, p. 177 (fig.).

90. Cf. *Canton de Blesle, Haute-Loire, Images du Patrimoine* n° 135, Inventaire général, 1994, p. 60.

outrépassés, réalisés en feuillard de bois enchâssés dans les échancrures des piédroits, reposent sur des colonnettes prismatiques surmontées de chapiteaux à feuillages stylisés. L'ouvrage serait à attribuer à l'extrême fin du XIII<sup>e</sup> siècle (91). Une maison de Calmont en Rouergue offre également l'exemple de fenêtres géminées, droites dans ce cas et sans doute plus récentes (XV<sup>e</sup> siècle ?), mais encore recoupées par des colonnettes à chapiteau, ici de section carrée. Sur une façade d'Albi, seules les colonnettes latérales de la baie ont subsisté, laissant libre cours aux conjectures quant au mode de couverture (92). Ces exemples restent exceptionnels, interdisant ici encore toute généralisation.

La très large diffusion, aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, du procédé consistant à délayer les arcs en accolade dans les sablières ou les linteaux de fenêtres, conduit à supposer qu'il dut avoir des antécédents dans les périodes antérieures. Cette impression est confortée par l'exemple des fenêtres de charpente ornées de trilobes repérées en Bourgogne à Marcilly-lès-Buxy (attribution au XIII<sup>e</sup> siècle) et à Paray-le-Monial (93). Un autre procédé visant à adapter à la charpente des formes propres à l'architecture de pierre a consisté, semble-t-il, à découper les arcs dans des pièces obliques assemblées en sautoir ou dans les aisseliers, à l'exemple de la chapelle Saint-Gilles de Troyes, décrite par Viollet-le-Duc et de certaines maisons de Charlieu (94). Une maison de Bayonne (fig. 48) semble conserver les traces d'un tel procédé (95). Enfin, une simple planche découpée, appliquée sur une baie rectangulaire et dont la disparition passerait aujourd'hui totalement inaperçue, pouvait suffire à lui donner l'allure d'une baie cintrée, procédé rudimentaire dont l'origine serait anglo-normande (96). C'était peut-être le cas des pans de bois médiévaux repérés à Cahors, qui ne présentent plus que des percements bruts et rectangulaires peu caractérisés que pouvaient enjoliver des accessoires aujourd'hui manquants. L'expertise récente de « l'hostellerie du Lion d'Or » à Graulhet, prenant à contre-pied les estimations les plus raisonnables, montre cependant que de classiques croisées à décor d'accolades sont susceptibles d'être notablement plus anciennes que ce qu'elles paraissent (97). De tels réajustements, s'ils se multiplient, ne peuvent que conforter l'hypothèse, induite par l'iconographie, selon laquelle, dans les provinces méridionales, les fenêtres des pans de bois médiévaux se seraient le plus souvent limitées à un vocabulaire formel rudimentaire (croisées, fenêtres doubles ou pleines, simplement chanfreinées), à peine discernable de celui des fenêtres qui leur succéderont jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle.



FIG. 46. CROISÉES MONUMENTALES de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle (modèle limousin). ESCLIGNAC (Monfort, Gers, 1485). BIRON (Dordogne, fin XV<sup>e</sup> siècle).

91. Cf. P. CARCY, *La halle de Grenade*, mémoire de maîtrise sous la direction de Nelly Pousthomis-Dalle, Université de Toulouse-Le Mirail, 2001. Une expertise dendrochronologique est en cours sous la maîtrise d'œuvre de Bernard Voinchet, architecte en chef des Monuments Historiques. Cf. également A. LAURET, R. MALEBRANCHE et G. SÉRAPHIN, *Bastides villes nouvelles du moyen-âge*, Milan, Toulouse, 1988, p. 111.

92. Cf. C. GUIRAUD, *Architecture civile du XI<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle à Albi*, mémoire de maîtrise sous la direction de M. Pradalier-Schlumberger, Université de Toulouse-Le Mirail, 1999, p. 97-110. D'autres exemples de fenêtres à colonnettes ou à meneaux-colonnes ont été repérés à La Canourgue (Lozère), ainsi qu'au musée de Gaillac. Des pièces de bois retaillées en forme de colonnettes à chapiteau sont également présentes dans certaines charpentes de toiture, attestant de la relative fréquence du procédé.

93. Cf. GARRIGOU GRANDCHAMP et SALVÈQUE 1992, p. 298. Autre exemple à Châteaudun, dans VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire...*, t. VII, p. 43.

94. D. POULY, J.-D. SALVÈQUE, P. GARRIGOU GRANDCHAMP, *Maisons de Charlieu, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, Collection Musée de Charlieu, Charlieu 1998.

95. Parcelle 464, rue des Vieilles Boucheries.

96. Cf. F. ÉPAUD, « Un cas particulier de charpenterie médiévale normande : le bâtiment de Selles (Eure) », dans *B.M.*, t. 158 (2000), p. 239-249. À Mirepoix (Ariège), des trilobes découpés dans des planches encadrées par des colonnettes ornent les solivages et laissent supposer que les fenêtres des étages (aujourd'hui disparus) pouvaient utiliser un procédé semblable.

97. P. CARCY et G. SÉRAPHIN, étude archéologique en cours. L'étude des élévations sur cour montre que les fenêtres ont pu dans certains cas se conformer au tracé oblique des pièces de charpente qui les délimitaient.

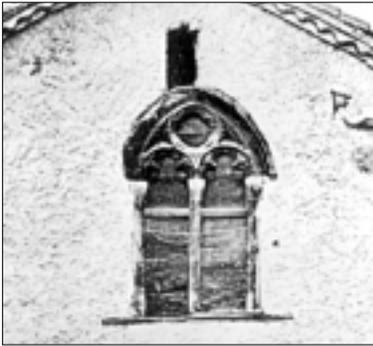


FIG. 47. BLESLE (HAUTE-LOIRE), MAISON DÉTRUITE. Exemple exceptionnel d'une fenêtre réticulée, réalisée en bois, et insérée dans une élévation maçonnée de moellons (Photo R. Choplain et R. Maston, © Inventaire général, ADAGP).

### VIII. L'esthétique et la répartition du décor

Le poids de l'argument esthétique dans l'interprétation de formes architecturales, en apparence dictées d'abord par des considérations techniques ou fonctionnelles, est vraisemblablement à réévaluer. Quoi qu'il en soit, les fenêtres des maisons médiévales, comme à toutes les époques, eurent une participation décisive dans l'ornementation des élévations. Longtemps, les chapiteaux des colonnettes ont concentré la meilleure part de l'ornementation de la fenêtre, voire de la façade dans son entier. Œuvre unique, et œuvre de sculpteur, sa qualité remarquable, sur la « maison du griffon » de Figeac (fin du XII<sup>e</sup> siècle, fig. 49), identifie l'édifice dans son entier. Au sein de la fenêtre, sa singularité le démarque du reste de la mouluration, par ailleurs particulièrement soignée mais répétitive, qui agrémente les tailloirs, les intrados, les cordons d'imposte et les piédroits. Cette dernière, qui relève davantage d'une logique de l'ornement que de celle de l'œuvre semble relever également d'un autre intervenant, l'ornemaniste.



FIG. 48. FENÊTRES MÉDIÉVALES INSCRITES DANS DES ÉLÉVATIONS EN PANS DE BOIS. GRENADE-SUR-GARONNE, maison de ville (fin XIII<sup>e</sup> siècle). CALMONT-DU-PLANCAGE (Aveyron), fenêtre droite à colonnette de section carrée (XIV<sup>e</sup> ou première moitié XV<sup>e</sup> siècle?). BAYONNE (vestige de fenêtre cintrée sur appui filant ?).

De fait, la dissociation même du chapiteau et du tailloir, exécutés dans des blocs distincts, suggère une dissociation correspondante des savoir-faire impliqués dans sa réalisation. La sculpture, davantage que la moulure, est alors susceptible d'indiquer l'époque des ouvrages. Pour autant, en Aquitaine comme en Languedoc, la moulure de la fenêtre romane ne fut pas toujours reléguée à un rôle accessoire. Démonstration en est faite à Burlats où le décor mouluré s'attachait à individualiser ostensiblement chacune des fenêtres par un traitement original, contrairement à la maison « des Dames de la Foi » de Périgueux où l'abondante ornementation moulurée était semblable pour toutes les baies. Il est intéressant de noter que dans ces deux cas (du milieu du XII<sup>e</sup> siècle ?) où l'apport de l'ornemaniste fut décisif, les baies participaient d'une composition d'ensemble où les cimaises et bandeaux moulurés, d'imposte, d'appui et d'archivoltes, jouaient un rôle essentiel.

La solidarisation du chapiteau et du tailloir en une pièce unique, accompagnant une sensible simplification de leur ornementation, semblent trahir la première phase d'une évolution qui consacrera à terme la suprématie de l'artisan sur l'artiste (98). Sur les façades de la fin du XII<sup>e</sup> siècle, à Cahors, les chapiteaux à boules, de facture médiocres sont stéréotypés. Ceux du milieu du siècle suivant, à crochets bourgeonnants ou à larges feuilles appliquées, seront eux-mêmes répétitifs et interchangeable (fig. 49), les variations dans le dessin des oculus d'écoinçon assurant seuls, désormais, l'individualisation formelle des fenêtres, pour le reste semblables entre elles. Des différences stylistiques sensibles y apparaissent, associant formes archaïques et formes évoluées (feuilles lisses perlées et feuillages naturalistes), trahissant la qualité, voire l'origine diverses des intervenants et les limites de leurs répertoires formels. Dans l'ensemble du Haut-Languedoc, des productions de série, provenant d'ateliers toulousains, sont utilisées parfois sans grand soin et au prix de réajustements hasardeux (99). Le soupçon concernant de telles pratiques, à Penne-d'Agenais comme à Bruniquel, est conforté par la nature même du matériau, en l'occurrence le marbre, manifestement exogène ici (fig. 49, 17).



FIG. 49. ÉVOLUTION DE L'IMPORTANCE DU CHAPITEAU DANS LE DÉCOR DE LA BAIE.

FIGEAC, maison Peyrière dite « du Griffon », place Champollion (deuxième moitié ou fin XII<sup>e</sup> siècle ?).

BRUNIQUEL, logis médiéval du château : chapiteau en marbre à tailloir solidaire (première moitié XIII<sup>e</sup> siècle ?).

CAHORS (42 rue de la Daurade) et CHARLIEU (chapiteau déposé) (deuxième tiers XIII<sup>e</sup> siècle ?).

Dès lors que les premiers remplacements accordent à la fenêtre une nouvelle monumentalité, semble s'affirmer à son tour la suprématie de l'appareilleur et du traceur. L'art d'agencer les remplacements complexes et d'y inscrire des réseaux précis y concurrence rapidement l'ornementation moulurée jusqu'à l'éliminer. Dans un premier temps (seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle ?) se manifeste une certaine résistance de la profusion ornementale avec la mode des frises d'imposte et de leurs doubles ou triples rangs de feuillages stéréotypés. Leur effet décoratif, résultant de l'éirement horizontal des corbeilles sous les cordons d'imposte a pour corollaire la réduction du chapiteau lui-même à une

98. Contrairement à ceux de l'ancien hôtel de ville de Saint-Antonin-Noble-Val, les trumeaux sculptés de la grande claire-voie gothique du 52 rue É.-Zola de Figeac (milieu du XIII<sup>e</sup> siècle ?) ne sont plus qu'un assemblage hétéroclite d'éléments remployés d'origines diverses, trahissant l'absence d'un véritable sculpteur.

99. Exemples à Auterive, Moissac, Lauzerte... À Toulouse (maison rue Croix-Baragnon), un décalage notable apparaît entre le traitement des corbeilles, porteuses de formes évoluées et soignées, et celui des tailloirs encore prisonniers de poncifs archaïques.



FIG. 50. CAYLUS, MAISON DITE « DES LOUPS ». Les fenêtres et leurs cordons d'imposte n'ont plus le monopole de l'ornementation sculptée (deuxième moitié XIII<sup>e</sup> siècle ?).

simple moulure reproduisant les motifs des frises latérales. L'un des archétypes de ce type de fenêtre résiderait dans la maison « romane » de Nîmes, à supposer qu'elle ne soit pas plus récente que ce que le style de son ornementation laisserait croire (100). Concurrément, on voit se déplacer l'ornementation sculptée. Des reliefs, évoquant les gargouilles des édifices religieux se dispersent sur l'élévation dans certaines maisons de Cordes, de Caylus (fig. 50), de Saint-Junien, ou prennent place sur les cordons d'appui et les culots de larmiers.

C'est dans le dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle que s'affirme en définitive la primauté du tracé sur l'ornement. Le dessin élaboré des réseaux exprime désormais la virtuosité voire l'audace du « lapicide », donnant lieu parfois à des épures gravées dont on il n'est pas exceptionnel de retrouver les traces sur les enduits ou les parements de l'édifice, à l'exemple de la cathédrale de Clermont (101). Tandis que s'unifient les composantes de la fenêtre dans un tracé unique et que s'impose un art de l'évidement, manifesté dans la variété formelle des réseaux, la moulure *ornée* s'efface progressivement au bénéfice de la

moulure nue. L'hôtel de Balène et la maison Laporte de Figeac, de même que les imposants fenestragés à réseaux gothiques de Sarlat (Hôtel Plamont), de Belpech, de Poussan (Hérault), ou Béziers (place de la Halle), où le décor sculpté n'occupe plus qu'une place accessoire, illustrent parfaitement cette évolution qui se poursuivra au siècle suivant, dans le tracé maniéré des remplages flamboyants de l'architecture religieuse.

La fin du XV<sup>e</sup> siècle sera bien souvent celui d'une nouvelle évolution de l'esthétique de la fenêtre, marquée par un retour ostensible de la profusion ornementale. La simplification formelle du remplage, réduit à une simple croisée, est désormais compensée par la complication et la redondance de la moulure, des bases, des appuis, des larmiers et de leurs culots, des croisements de baguettes et de leurs contre-courbes. En Quercy, la disparition du meneau inférieur de la croisée définit une autre mode locale, particulièrement répandue dans les logis ruraux, paysans ou seigneuriaux où la modestie des dimensions des fenêtres se prêtait à cette transformation (fig 51). L'effacement partiel du tailleur de pierre devant le menuisier sera consacré au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle par l'apparition des premières croisées dormantes, aptes à assurer une meilleure étanchéité de la fenêtre.

Les décors héraldiques propres à confirmer le rôle identificateur de la fenêtre furent parfois portés par le chapiteau (102), par les remplages (fig. 29, 31) ou par les tympan aveugles (Sommières, fig. 7). Il reste que l'ornementation architecturale n'a manifestement pas constitué le seul décor des fenêtres. Les traces de décors peints extérieurs n'ont subsisté qu'exceptionnellement (maison 15 rue de la Croix d'Or à Montpellier, maison 52 rue de Lastié à Cahors, maison de l'Éléphant à Montferrand), mais la tradition tenace des remplages aveugles dans le Sud-Est conduit à supposer que l'usage de tels décors fut peut-être plus répandu ici que l'absence de vestiges ne le laisse supposer. La question des ouvrages de briques reste pour sa part en suspens. À Cahors, les traces de fausses briques, repeintes parfois sur les briques véritables, indiquent paradoxalement que le matériau brut était généralement laissé apparent.

L'ornementation et le décor de la fenêtre ne s'adressèrent d'ailleurs pas toujours à la contemplation de l'observateur extérieur. La concentration de l'ornementation architecturale sur l'embrasure intérieure, propre à de nombreuses fenêtres alsaciennes, caractérise également certaines embrasures de La Réole, où elle prend une dimension monumentale. Il en est ainsi de l'ancien hôtel de ville, habituellement daté de la fin du XII<sup>e</sup> siècle (fig. 21), et surtout de l'ancienne maison Séguin où les lourdes archivoltes aux moulures redondantes portées par des colonnes engoulées contrastent avec la sobriété des formes extérieures (103). Peu représentatives, ces œuvres exceptionnelles

100. A. BRUGUEROLLE, « Nîmes, la maison romane, 1 rue de la Madeleine », dans *C.A. 1999, Monuments du Gard*, 2000, p. 167-171. L'édifice est en principe attribué à la fin du XII<sup>e</sup> ou au début du XIII<sup>e</sup> siècle.

101. Exemple également à Cadouin où une épure de fenêtre à réseau, gravée dans l'enduit est conservée dans le logis abbatial (fin du XV<sup>e</sup> ou début du XVI<sup>e</sup> siècle).

102. Exemples à Blanquefort-sur-Briolance (Lot-et-Garonne, fig. 3) et à la borie de Reganhac (La Magdelaine, Lot), où des poissons gravés sur le tailloir évoquent un lien avec la famille de Balène.

103. Voir DROUYN 1865, pl. 43 à 57. E. GASSIES, « La maison Séguin de La Réole », dans *B.M.*, t. 155-II (1997), p. 144.

n'eurent pas d'équivalent dans le reste de l'Aquitaine. Exception faite de quelques chanfreins, les fenêtres ornées intérieurement restent rares (donjon de Castelnaud-la-Chapelle, collège Pélegri à Cahors...). Néanmoins, les paillasses de coussièges, souvent brutes ou simplement biseautées, furent parfois dotées de moulures profilées, à l'instar de celles des niches d'archères d'Aigues-Mortes et de Domme, attribuées au sénéchal Jean d'Arrebloy, dont les épais boudins à listel reproduisaient justement ceux des fenêtres d'Arrebloy en Orléanais. Complétant l'effet des vitrages colorés, la place du décor peint fut en revanche importante dans les embrasures. Tantôt des voussures et des moulures fictives, tantôt des frises ornées de motifs variés y interrompent la monotonie des faux-appareils en soulignant l'encadrement de la baie. Les tympans bénéficient souvent, pour leur part, de traitements distinctifs (fig. 52, 54). À la charnière des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, les arborescences fleuries semblent avoir eu la faveur des maisons cadurciennes (104) tandis qu'un chevalier ornait le tympan d'une maison noble de Larnagol (105). Attestée dans la *camera* vicomtale de Carcassonne dès le second tiers du XII<sup>e</sup> siècle, cette tradition était encore vivace à la fin du XV<sup>e</sup> siècle comme le montrent les fenêtres de La Roque-Bouillac et celles de l'Hôtel Piolenc de Pont-Saint-Esprit.

## IX. La fenêtre dans la façade

Il est évidemment difficile de saisir l'époque à laquelle les fenêtres, en se multipliant sur l'élévation, ont commencé à être réunies dans une composition architecturale lui conférant la valeur d'une « façade ». Tout au plus peut-on noter que le fait était accompli vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle à la maison des « Dames de la Foi » de Périgueux, comme au pavillon d'Adélaïde de Burlats et à l'ancien hôtel de ville de Saint-Antonin. Dans l'ordonnement des baies en registres horizontaux s'impose comme une constante la double ligne structurante constituée par les appuis et les tailloirs, étirés en cordons moulurés dont le rôle codifié restera la règle jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle au moins.

La composition des façades des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles de Figeac, de Saint-Antonin-Noble-Val, de Saint-Yrieix ou de Cahors, de même que celle des plus anciennes façades gothiques de Cordes, ou encore celle de la maison de la rue Croix-Baragnon de Toulouse, se caractérise par la régularité dont fait preuve la répartition des percements, généralement tous semblables (fig. 53). Pleins et vides y sont symétriquement rythmés, les fenêtres s'alignant en rangées homogènes, réglées par la double ligne des cordons d'imposte et d'appui. Sur une maison de Cahors, rue de la Daurade, le souci de répartir également les pleins et les vides, au mépris des réalités de la distribution intérieure, a été poussé jusqu'à réunir dans un rythme unique les percements de deux corps de bâtiments distincts et d'époques différentes. L'homogénéité et la monumentalité de ces ordonnances a conduit à supposer, parfois à tort, que seule une salle unique, autrement dit une *aula*, pouvait se développer sur l'ensemble de l'étage « noble », à l'arrière de ces fenêtres régulièrement réparties. On constate cependant que l'ordonnance du premier étage fut parfois reconduite à l'identique au second, dans ce que Maurice Scellès nomme des « façades à deux niveaux de fenêtres identiques », laissant libre cours aux conjectures quant à la distribution de cet étage supérieur (106). Miraculeusement conservées sur des enduits intérieurs de certaines maisons de Cordes, les traces de cloisons disparues livrent un indice : implantés au ras des embrasures, au mépris de la logique des trumeaux (fig. 54), ces cloisonnements internes confirment que la composition des élévations ne laissait rien

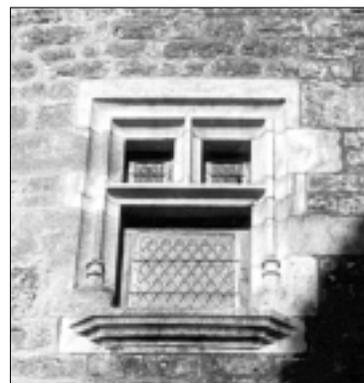


FIG. 51. CHÂTEAU DE VAILLAC (Lot). Croisée « quercinoise », dépourvue de meneau en partie basse (deuxième moitié XV<sup>e</sup> siècle ?)

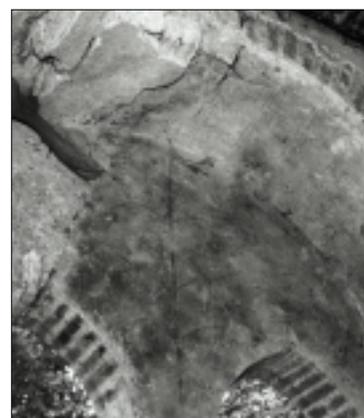


FIG. 52. CAHORS, Maison, 42 rue de la Daurade. Décor intérieur de l'embrasure.

104. SCÉLLÈS 1999, p. 195-199.

105. V. ROUSSET, « Le *castrum* de Larnagol », dans *B.S.E.L.*, t. CXXIII (2002), p. 97-134, fig. 9.

106. SCÉLLÈS 1999, p. 138-139.

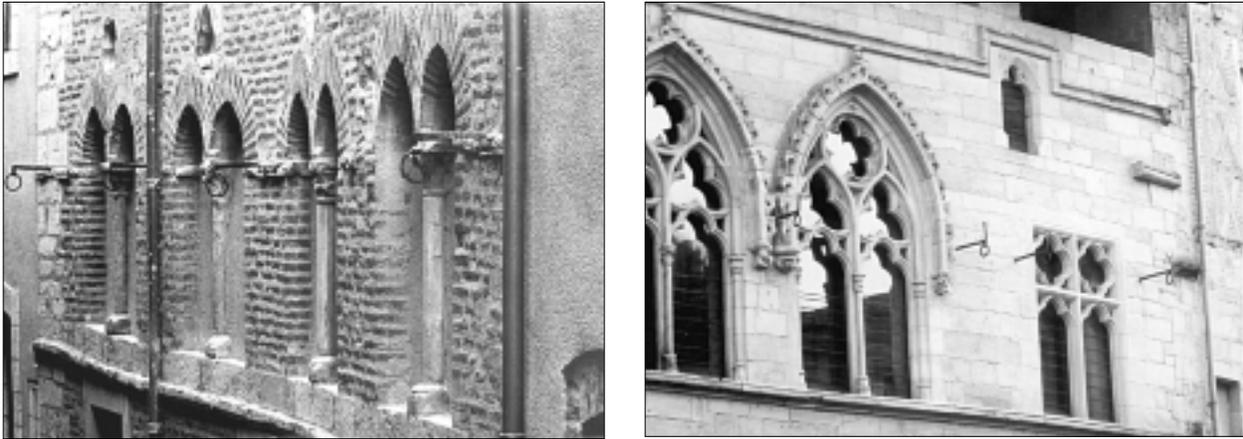


FIG. 53. UNIFORMITÉ ET DIVERSITÉ DES PERCEMENTS À L'ÉTAGE « NOBLE ».  
CAHORS, rue Saint-André (milieu du XIII<sup>e</sup> siècle).  
FIGEAC, maison Laporte (XIV<sup>e</sup> siècle).



FIG. 54. CORDES, MAISON DU PRESBYTÈRE, vestiges du décor peint des embrasures. La trace verticale sur l'angle gauche du trumeau indique l'emplacement d'une ancienne cloison.

percevoir de la distribution intérieure (107). On peut s'interroger sur la représentativité de ces exemples : hors de l'Aquitaine et du Bas-Languedoc, il est possible en effet que ces règles de composition n'aient pas toujours été appliquées avec le même systématisme. Ainsi, la symétrie semble avoir été ignorée des façades urbaines de Montpellier où l'organisation des fenêtres traduisait au contraire l'organisation interne de l'habitation (108).

C'est au sein du corpus exceptionnel que constituent les maisons médiévales de Cordes que l'on croit percevoir avec le plus de netteté un processus d'évolution de ces règles, à partir de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Rigoureusement observée à la maison Prunet et la maison Carrié-Boyer, la règle de répartition des percements subit ses premières entorses notables aux maisons du Grand-Veneur et Gaugiran. Les fenêtres, encore toutes identiques, s'y répartissent désormais en groupes de deux, séparés par un trumeau plus large. À la maison du Grand-Fauconnier, une étape supplémentaire est franchie dans le fait que la composition tripartite du second étage ne reproduit plus celle du premier étage, affichant clairement en façade la différence des deux niveaux quant à leurs distributions. Cette tendance à exprimer plus clairement en façade l'organisation distributive de l'habitation se manifeste encore davantage par l'intrusion au centre des trumeaux larges de fenêtres de dessin et de dimensions différentes (maisons Ladevèze et du Grand-Écuyer) puis, finalement, par l'abandon total de tout souci de symétrie dont fait preuve la façade de la maison Fontpeyrouse. Dans aucun de ces édifices, dont la chronologie admise n'a rien de certain, le double registre de moulures structurantes n'a été abandonné. Une évolution semblable s'observe à Figeac entre

107. Exemples maison Gaugiran et maison du Presbytère de Cordes, maison Muratet à Saint-Antonin.

108. Cf. SOURNIA et VAYSSETTES 1991, « La baie et l'organisation de la façade », p. 151. Les conclusions des auteurs sur ce point doivent être nuancées par le fait que la plupart des façades prises en compte sont en fait postérieures au XIII<sup>e</sup> siècle.

le dernier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle et le milieu du siècle suivant. La même tendance à exprimer en façade les détails de la distribution interne s'affiche sur la façade de la maison Laporte (place Champollion) dans la présence de trois modèles distincts de fenêtres qui ne s'alignent plus systématiquement sur le cordon d'appui, alors même qu'a disparu le cordon d'imposte (fig. 53). La même remarque s'applique, toujours à Figeac, à l'hôtel de Livernon où deux petits jours décalés trahissent la présence d'un ancien escalier. Dans ces deux cas, comme à Cordes, la diversification des percements rend compte désormais non seulement de la répartition mais aussi de la nature même des pièces qu'ils éclairent (109).

Affirmée au XIV<sup>e</sup> siècle et peut-être dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, cette nouvelle « transparence » de la composition des façades donne lieu alors à une hiérarchisation formelle des fenêtres. À l'hôtel Plamont de Sarlat (fig. 45), l'une des fenêtres de l'ordonnance du premier étage s'individualise désormais comme « la » fenêtre noble, en se distinguant des autres par sa plus grande dimension et la plus grande richesse de son décor. La même observation peut être faite à Penne-d'Agenais (maison Ferrand), à Cahors, dans la curieuse maison du 117 rue de Lastié (110), ainsi qu'à l'étonnante façade gothique du manoir de Montmège près de Terrasson.

Toujours à l'hôtel Plamont, comme sur une façade gothique de la rue Gambetta à Figeac, une nouvelle hiérarchie s'instaure dans l'ordonnance des façades où un registre de fenêtres simplifiées s'établit à l'étage supérieur (fig. 45). Au-dessus des amples fenêtres à réseaux qui suggèrent la présence de l'*aula* règnent désormais de simples croisées (111). On supposerait volontiers que les facilités de fermeture qu'offraient ces dernières ont pu déterminer leur choix pour des pièces plus intimes affectées aux appartements privés.

### *Fenêtres sur cour et sur balcon*

Un cas particulier d'implantation de la fenêtre dans l'élévation est celui qui consiste à lui associer une porte. À Périgueux, la façade principale de la maison « des Dames de la Foi » offre un exemple remarquable de cette disposition singulière qui rappelle celle de certaines maisons de Pise (112). Deux portes y prennent place aux extrémités de l'élévation, encadrant une importante claire-voie, induisant l'hypothèse qu'un balcon était prévu au-devant de cette façade, ce qui supposerait que des traces d'encastrement aient subsisté (113). Des dispositions analogues sont observables, toujours en Périgord, au manoir de Montmège, ainsi qu'au château épiscopal de Plazac où la galerie de charpente a été restituée. Mais de tels balcons, à moins qu'il ne se soit agi cette fois de coursières ou d'escaliers extérieurs, semblent avoir été surtout le fait des élévations sur cour des maisons urbaines. De nombreux exemples subsistent de l'association caractéristique d'une porte et d'une fenêtre dans les villes médiévales de Sarlat, Cahors, Figeac, Cordes.



FIG. 55. FIGEAC RUE DU CONSULAT. Ancienne élévation sur cour caractérisée par l'association d'une fenêtre et d'une porte (murée).

109. Poussée à l'extrême dans une maison de Bergerac où sept modèles de fenêtres différents se côtoient sur une même élévation, cette nouvelle esthétique de la diversité aboutira à l'effet inverse en brouillant la lisibilité de la distribution intérieure. Cf. F. FRAY, « Bergerac, maison 31 rue des Conférences », dans ESQUIEU et PESEZ, p. 251-256.

110. La fenêtre centrale de cette maison, initialement plus haute que les autres, a fait l'objet d'une restauration fautive qui en a abusivement réduit les dimensions.

111. Cf. P. GARRIGOU GRANDCHAMP, « L'hôtel Plamont à Sarlat », dans C.A. 1998, *Périgord*, Paris, 1999, p. 321-342.

112. Cf. VERDIER et CATTOIS, t. II, pl. hors texte, p. 214-215.

113. Édifice actuellement en cours d'étude par Agnès Marin. Cf. P. GARRIGOU GRANDCHAMP, « Le grenier du chapitre de Saint-Front et la "maison des dames de la Foi" », dans B.S.H.A.P., t. CXXI (1994), p. 193-222.



FIG. 56. ARCADES D'ÉTAGES. LAUZERTE: arcade d'étage murée. BRANTÔME: arcades aveugles servant de décharge à des parois allégées, percées par des fenêtres géminées (début XIII<sup>e</sup> siècle ?). *Dessin de F. de Verneilh, XIX<sup>e</sup> siècle.*

Tantôt la porte et sa fenêtre adjacente sont situées au revers du corps de logis principal, tantôt, en vis-à-vis, sur un second corps d'habitation séparé du premier par une cour généralement modeste. Leur présence trahit parfois ces anciens corps de logis secondaires sur cour que la disparition après coup du logis antérieur ferait passer pour des habitations de cœur d'îlot. Une maison de Rocamadour illustre parfaitement ce cas de figure qu'on retrouve également à Figeac, rue du Consulat (fig. 55), ou à Sarlat, rue Fénelon (fig. 35). On peut néanmoins s'interroger dans certains cas sur la véritable nature des ouvrages de charpente qui se développaient au-devant des fenêtres. Cahors conserve en effet l'exemple, rue Saint-Priest, d'une véritable élévation en pan de bois, dont la disparition partielle laisse apparaître, moins d'un mètre en arrière, une seconde élévation de briques, percée d'une fenêtre géminée et d'une porte. À l'arrière du pan de bois, l'élévation de briques n'aurait alors bénéficié que d'un éclairage en second jour ? La question reste ici entière.

Dans d'autres cas, ceux des tours militaires ou féodales, le couple porte-fenêtre fut manifestement associé à une galerie défensive assimilable à un hourd. Le donjon de Castelnaud-la-Chapelle en Périgord (fig. 20) montre une disposition de ce type, comparable à celle que l'on observe à la tour de Ruffepeyre en Aveyron ou à Bigaroque (fig. 6). On note, par ailleurs, que l'attraction de la fenêtre par la porte d'entrée, autre variante du même thème, caractérise nombre d'habitations rurales remontant parfois au XV<sup>e</sup> ou au XVI<sup>e</sup> siècle, suggérant l'hypothèse que la fenêtre assumait accessoirement un rôle de surveillance sur la porte, rôle protecteur logiquement affecté à une archère.

### *Arcades d'étage*

La présence aux étages de l'habitation d'amples arcades comparables à celles des ouvriers des rez-de-chaussée est, quant à elle, plus délicate à interpréter. L'exemple des maisons de Pise, où ces arcades donnaient vraisemblablement accès à des galeries de charpente, est aujourd'hui bien connu et ouvre des hypothèses (114). Peu

114. Fabio REDI, *Pisa com'era: archeologia, urbanistica e strutture materiali*, Naples 1991, p. 176-313.

courantes, de telles arcades s'observent sur une maison de Lauzerte (fig. 56), ainsi qu'à Figeac, sur une façade de la place Carnot (deuxième étage) et sur les élévations postérieures de l'« Hôtel de la Monnaie » de Villemagne. L'indice décisif que constituerait la présence de trous d'encastrement manque malheureusement pour conclure que de tels dispositifs, à l'instar des portiques de pierre qui lestaient parfois les étages des maisons de Figeac (maison Peyrière, maison, 5 rue Laurière) donnaient accès, comme à Pise, à des pans de bois débordants (115). Cette hypothèse semble toutefois la plus vraisemblable. Les élévations externes des maisons périphériques de Cordes offrent d'ailleurs des percements comparables. Leur implantation dans le front fortifié de la ville suggère qu'ils pouvaient donner accès à des extensions précaires, susceptibles d'être détruites en cas de réquisition (116). Ces hypothèses ne sont cependant pas les seules envisageables. En effet, une importante maison de Brantôme, aujourd'hui détruite, présentait en façade deux amples arcades d'étage que fermait une élévation en retrait percée elle-même de baies géminées (fig. 56). Ce dispositif original, évoquant la vieille tradition périgourdine des arcs aveugles sur contreforts, connu d'autres applications à Périgueux, tant à l'hôtel d'Angoulême toujours debout qu'à l'ancien « Grenier du chapitre de Saint-Front », lui aussi disparu. Indice troublant apte à nourrir toutes les hypothèses, les gravures de Taylor et Nodier rendent compte d'un dispositif analogue sur une façade médiévale de Figeac, apparemment détruite elle aussi, où une fenêtre triple s'inscrit dans une ample arcade de décharge (117).

### Fenêtres hautes

Les fenêtres hautes, percées en complément des fenêtres courantes mériteraient un paragraphe à elles seules. Ces fenêtres prennent assez souvent la forme d'un oculus, voire d'une rose amplement développée, destinée à éclairer des pignons de grandes salles sous charpente, ou à magnifier la composition d'une élévation (fig. 36). Les grandes salles castrales de Saint-Félix-de-Lauragais (Haute-Garonne) et de Mazères (Gers) en offrent des exemples ainsi que l'une des maisons-tours de la rue du Four-Sainte-Catherine de Cahors (118). Dans d'autres cas, les fenêtres hautes, ignorant la composition des élévations, trahissent en façade la présence de pièces annexes, liées parfois à des espaces de circulation : maison Laporte à Figeac (fig. 53), maison gothique, rue de la Croix d'Or à Montpellier... D'autres encore restent difficiles à expliquer faute d'indications suffisantes sur la distribution intérieure des logis, comme celles qui surmontent sans logique apparente les grandes fenêtres à réseaux de la maison Gaugiran de Cordes.

Un thème architectural récurrent, consistant à encadrer la cheminée de la salle par deux fenêtres hautes, mérite ici une mention particulière. Dès le XI<sup>e</sup> siècle, ce thème est présent dans les grandes salles duciales de Loches et de Broue. On le retrouve, en pignon, à Provins (maison canoniale) ainsi qu'à Bollène (maison « cardinale ») et au château de Saint-Félix-de-Lauragais (fig. 57) où il occupait non pas un pignon, mais une élévation latérale (119). À Cahors, des exemples d'un arrangement analogue sont également conservés (88 rue des Soubirous et *aula* du « cuvier du chapitre »). Il en existe de très nombreux autres exemples (120). Le souci de la composition fut sans doute aussi déterminant que celui de l'éclairage dans la disposition de ces fenêtres inaccessibles dont le rôle reste ambigu et dont le fonctionnement pose question.



FIG. 57. SAINT-FÉLIX-DE-LAURAGAIS : fenêtres hautes inaccessibles encadrant symétriquement la hotte de cheminée d'une salle.

115. Des portiques de pierre semblables, parfois moulurés, liés à d'anciennes structures en pans de bois sont conservés à Béziers (maison rue Viennet), Villemagne (hôtel des Monnaies, piles cylindriques) et Calmont (Aveyron), où les pans de bois sont ici conservés.

116. G. SÉRAPHIN, « L'enceinte de Cordes », dans *Les enceintes urbaines, XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, actes du congrès de Nice, éd. du C.T.H.S., 1999, p. 53-72 et fig. 18, 19.

117. Rien ne permet de savoir si cette représentation est conforme à la réalité où si elle résulte d'une restitution hypothétique.

118. Autres exemples d'oculus libres à Lauzerte, Montpazier, Montpellier, Figeac (rue de Clermont).

119. A.-L. NAPOLÉONE, G. SÉRAPHIN, « Le château médiéval de Saint-Félix de Lauragais », dans *C.A. 1996, Monuments en Toulousain et Comminges*, Paris, 2002, p. 115-137 et spécialement p. 133.

120. Cf. P. GARRIGOU GRANDCHAMP et F. FRAY, dans *ESQUIEU et PESEZ 1998*, p. 187-189 et 213-217, ainsi que *SCELLÈS 1999*, p. 135, 153.

De simples niches de placard les remplaçaient en effet à Sainte-Mère (Gers), tandis qu'à Coucy, la place qui leur était en principe allouée était occupée par de grandes niches monumentales destinées à accueillir les statues des Preux.



FIG. 58, LA ROQUE-BOUILLAC (Aveyron). Volet plein à double planchage clouté, dans une fenêtre trilobée (XV<sup>e</sup> siècle ?)

## X. La fenêtre et son fonctionnement, fermeture et accessoires

La disparition quasi générale des dispositifs de fermeture contraint à en aborder l'étude par déduction, à partir des rares traces qu'ils ont laissées sur leurs supports maçonnés et en présupposant une adéquation de la fonction et de la forme. Mais les fonctions multiples allouées à « la fenêtre » dans l'organisation de l'habitation, si on ne les réduit pas à la seule satisfaction de la nécessité d'éclairage, sont de nature à compliquer la problématique.

Condition nécessaire, la présence d'une feuillure établissant la distinction entre tableaux extérieurs et tableaux d'embrasure implique, en principe, que la fermeture de la baie fut prévue, mais pas pour autant que cette fermeture fut effectivement mise en place. Le plus souvent, la présence des gonds et parfois celle des douilles de verrouillage, à supposer qu'ils soient d'origine, constituent les seuls indices décisifs et, presque toujours, sont les seuls susceptibles de nous renseigner sur les anciens dispositifs de fermeture (121). On ne peut que regretter la perte des rares menuiseries médiévales que Viollet-le-Duc pouvait encore observer à Carcassonne, à Lillebonne, à Verdun ou encore à Pierrefonds (122), constatation qui fait regretter d'autant plus la disparition quasi systématique à l'occasion des restaurations, d'ultimes témoins en place, tel le volet profilé qui équipait récemment encore une fenêtre trilobée à La Roque-Bouillac (Aveyron, fig. 58).

De l'examen des vestiges conservés, mais aussi de l'iconographie, ressort l'hypothèse communément retenue que de simples volets pleins, constituèrent longtemps le mode de fermeture le plus courant des fenêtres médiévales. La présence de gonds métalliques dans les baies attestent leur usage au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, sans qu'on ait de certitude pour les époques antérieures (fig. 59). Aisément imaginables dans le cas de

simples fenêtres géminées, il faut bien admettre que l'agencement de ces volets pleins, quant au détail de leurs articulations, reste sujet à conjectures dès lors qu'il s'agit de la fermeture d'amples claires-voies ou de larges fenêtres à colonnettes multiples. En excluant l'éventualité de cadres dormants, le scellement direct des gonds dans les tableaux implique des vantaux libres, attachés par de simples pentures métalliques et n'offrant qu'une étanchéité approximative. Largement attesté au Moyen-Orient, le recours à des crapaudines, plutôt qu'à de simples gondages, ne fut peut-être pas totalement inusité en France. Une maison-tour de Salignac, en Périgord méridional, en offrait un exemple (123). En dépit de sa simplicité, le concept de la feuillure de fermeture ne s'est pas toujours imposé comme une évidence. En témoignent les épaulements en quart-de-rond qui remplacent ces feuillures dans les fenêtres à

121. L'éventualité que certains volets aient pu être simplement amovibles n'est pas à exclure de même que l'hypothèse de dispositifs coulissants, verticalement ou horizontalement. La « salle » d'Avezan (Gers), conserve des glissières de pierre du XVII<sup>e</sup> siècle, destinées à la manœuvre de contrevents coulissants.

122. VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire...*, t. V, p. 401-402.

123. Maison aujourd'hui effondrée, présentant des analogies stylistiques évidentes avec la tour à contrefort du château. Des articulations à crapaudines sont attestées également à Carcassonne (porte Narbonnaise) et à la maison des musiciens de Reims.



FIG. 59. LA FEUILLURE INTERNE DE LA FENÊTRE.

FIGEAC, fenêtres triples, rue É.-Zola (XII<sup>e</sup> siècle) : gond métallique implanté dans une logette carrée soigneusement taillée.  
 PUYLAROQUE (Tarn-et-Garonne), fenêtre à réseau (XIV<sup>e</sup> siècle) : épaulement en quart de rond formant feuillure, absence de feuillures de réseau dans l'intrados. FIGEAC, fenêtre à réseau, 39 rue Gambetta (XIV<sup>e</sup> siècle) : feuillure biseautée et feuillure de réseau retaillée.

réseaux de Puylaroque et de Belpech (Aude), ou encore, dans celles de Figeac, les profils biseautés établissant la jonction entre tableaux (fig. 59) : les subtilités de ces dispositions inhabituelles, propres au XIV<sup>e</sup> siècle, gardent encore leur secret, de même que le détail des volets qui pouvaient s'y adapter. Une distinction dans le degré d'élaboration des feuillures peut être introduite, de même que dans celle des scellements, par exemple entre les gonds directement fichés dans le parement et ceux qui, enchâssés dans une logette soignée, permettait un meilleur ajustement des pentures et des volets.

La présence de trous barrières, analogue à ceux qui permettaient de barricader les portes au moyen d'une barre coulissante, est assez répandue dans les tableaux de fenêtres des habitations rurales ou des châteaux (fig. 62). C'était encore le mode de fermeture de nombre de croisées au XV<sup>e</sup> siècle (124). Sur une maison de Lauzerte, comme dans de nombreuses maisons urbaines du XIII<sup>e</sup> siècle, la présence d'une gâche ou douille métallique unique, scellée dans le joint de mortier au-dessus du tailloir, indique que la fermeture des volets s'opérait par un verrou commun, voire par une simple goupille de fer ou de bois (fig. 60). Une seconde douille pouvait la compléter au pied de la colonnette ou du meneau, afin d'améliorer la fermeture et d'empêcher le gauchissement des volets. Un autre perfectionnement notable a pu résider dans le dédoublement de chacune des douilles en une ferrure à deux anneaux. Ce procédé attesté sur certaines croisées du XV<sup>e</sup> siècle, permettait à chacun des volets de disposer de son propre verrou, progrès dont ne bénéficiaient pas les fenêtres de Bonaguil (après 1485) ni celui de Condat (XII<sup>e</sup> siècle) ou de simples douilles plates s'inséraient dans le profil intérieur des meneaux (fig. 61)

L'abandon de la colonnette au profit du meneau, relayé éventuellement par une traverse, a manifestement amélioré l'étanchéité des fermetures. L'épaississement du meneau par un bourrelet perforé ou « colombe » (125) constituait la solution propre au tailleur de pierre (fig. 60). Elle dispensait d'une opération délicate : sceller une pièce métallique dans une mince nervure profilée sans la faire éclater (fig. 61), ce qui supposait la mise en place d'un gainage de plomb, ou, à défaut, d'étoffe (126). Signalé dès le XII<sup>e</sup> siècle dans la France septentrionale, ce procédé

124. Le trou barrier pour barre coulissante est remplacé au XV<sup>e</sup> siècle par une encoche de fermeture coudée, pour barre basculante, entaillée dans l'un des panneaux d'embrasure. Dans ce cas, la barre de fermeture n'est plus coulissante.

125. Le terme de colombe, avancé par Jean Mesqui, serait en usage dans des comptes bourguignons du XV<sup>e</sup> siècle, cf. MESQUI 1993, t. II, p. 231.

126. L'éclatement du meneau, consécutivement à l'oxydation des douilles de fermeture est fréquemment constaté.

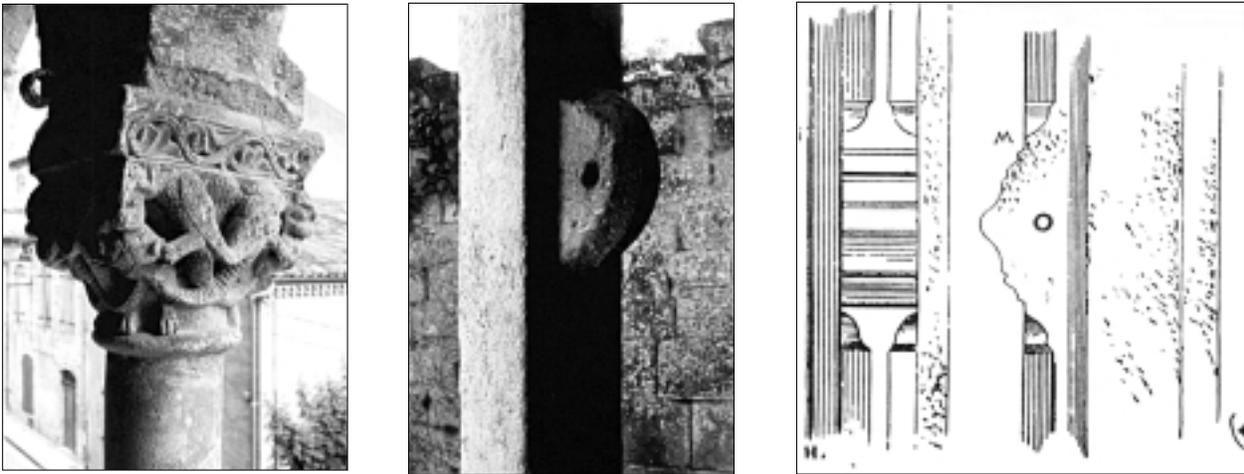


FIG. 60. LA FERMETURE DE LA FENÊTRE.

LAUZERTE, gâche de fermeture scellée dans le sommier au-dessus du chapiteau (XIII<sup>e</sup> siècle).

COMARQUE: meneau formant gâche ou colombe (XIV<sup>e</sup> siècle).

REIMS, maison des musiciens, colombe de pierre sur une croisée, vers 1240 (extrait de *Viollet-le-Duc, t. V, p. 410*).

semble s'être répandu surtout à partir du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle en Aquitaine. Des maisons de Cahors, de Cordes et de Montcuq en conservent des exemples ainsi que le donjon périgourdin de Comarque qui en atteste l'usage jusqu'à une période tardive du XIV<sup>e</sup> siècle.

Clôturant partiellement la controverse classique concernant l'usage de la vitre, les feuillures destinées à la mise en place de vitrages fixes sont assez souvent conservées et attestent de son emploi dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle au moins (127). Elles apparaissent tout d'abord dans les seuls oculus d'écoinçon qui en étaient privés jusqu'alors (128). On en trouve des exemples à Figeac (17 rue de Clermont, fig. 62), à Cahors (hôtel de Vayrols et maison rue Saint-André), à Flagnac et à Cordes. Dans cette dernière ville, la maison Prunet conserve encore en place l'un de ces vitrages fixes, assemblé au plomb, dont le motif floral naturaliste indique que, davantage peut-être qu'à l'éclairage, l'oculus participait au décor de la pièce tout en permettant la diffusion d'un minimum de lumière lorsque les volets étaient clos. À Cordes encore, la présence d'un oculus polylobé fictif, à la maison dite « du Presbytère », peint dans le décor intérieur d'un tympan de fenêtre, à l'inverse de Saint-Angel, confirme l'ambiguïté fonctionnelle de cet organe de la baie et le rôle décoratif qui a pu lui être assigné (fig. 31, 54).

La propagation des feuillures de vitrages à l'ensemble des ajouements du remplage, et notamment aux intrados, semble s'être généralisée dès le dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle (fig. 62), au bénéfice des fenêtres à réseaux qui s'imposèrent alors (129). On la constate également dans des fenestrages aux formes plus archaïques, mais néanmoins contemporains, comme les fenêtres du château de Châluçet (dernier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle) en offrent l'exemple (fig. 19). Des barlotières métalliques, encore en place sur les fenêtres du palais de Via à Cahors, de l'hôtel Plamont de Sarlat et de l'*aula* de Capestang, précisent la manière dont les vitrages fixes étaient arrêtés et maintenus en partie basse, à hauteur des cordons d'imposte (fig. 59, 63). Ils laissent entière cependant la question concernant le raccord de ces vitres, implantées à mi-tableau, avec les volets disposés en feuillure, donc en retrait, dans un plan

127. À noter cependant que des fragments de verre à vitre ont été découverts au château comtal d'Andone (Charente), dans des strates attribuées au XI<sup>e</sup> siècle. Cf. Luc BOURGEOIS, dans *Résidences du pouvoir et pouvoir de la résidence*, colloque de Pau (octobre 2002), actes à paraître dans *Aquitania*.

128. Les oculi anguleux, ouverts dans les tympanes de briques des maisons de Cahors semblent avoir été dépourvues de fermetures. L'insertion d'un vitrage a impliqué, dans cette ville, d'insérer un oculi de pierre au sein des fenêtres de briques (Cf. maison 52 rue Lastié et 94-112 rue Saint-André).

129. Exemples d'éléments de vitrages scellés encore en place à Figeac (maison Laporte), Puylaroque, Cahors (52 rue de Lastié). Autres exemples de feuillures de réseaux fig. 32 et 59.

vertical différent (130). La difficulté dut être réelle puisqu'elle semble avoir justifié à terme deux adaptations importantes de la baie : d'une part le surhaussement du couverture de l'embrasure interne, de façon à pouvoir établir des volets supérieurs à l'arrière des réseaux vitrés ; d'autre part, l'adoption généralisée de la traverse de pierre à hauteur d'imposte (131) aboutissant *in fine* à la suprématie de la croisée sur la fenêtre à réseau. Conformément aux modèles primitifs, les vitrages fixes restèrent longtemps un attribut exclusif des croisillons supérieurs de la croisée, héritiers eux-mêmes des remplages de tympan, tandis que de simples volets occupaient encore les croisillons inférieurs. L'iconographie est sur ce point formelle et confirme les indices fournis par l'archéologie. Les peintures murales de la cathédrale de Cahors, entre autres, en illustrent le principe (132).

La linéarité d'un tel scénario évolutif n'est sans doute pas exactement conforme à la réalité. Elle laisse de côté, par ailleurs, l'ensemble des régions orientales restées fidèles aux fenêtres à linteaux dont les réseaux simulés, simplement dessinés dans des remplages aveugles, ne laissaient aucune place aux vitrages fixes, remplacés dans certains cas par des décors peints (133). Encore particulièrement soignées au XIV<sup>e</sup> et jusqu'au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, les feuillures destinées aux vitrages fixes des parties supérieures font alors partie intégrante de l'architecture de la fenêtre, preuve que le tailleur de pierre conservait la maîtrise de l'organisation des fermetures de la baie et que les vitrages supérieurs y étaient devenus d'un usage systématique. À partir des dernières décennies du XV<sup>e</sup> siècle, on constate en général que ces feuillures disparaissent des profils moulurés alors qu'apparaissent, ici et là, les premiers châssis vitrés, indice de l'importance croissante acquise à cette époque par le menuisier dans la conception de la baie. Pour autant, les vitrages fixes se maintiennent encore longtemps, jusqu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle au moins, en tant qu'attribut exclusif des croisillons supérieurs de la baie. Des feuillures approximatives doivent alors être retaillées par le maître verrier, à même la pierre, afin d'assurer la fixation de ses vergettes métalliques. Nombre de croisées de la fin du XV<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle montrent encore les traces de ces retailles maladroitement exécutées après coup dans des baies qui n'ont pas été conçues pour les recevoir. À cette époque, et ce sera le cas encore au XVII<sup>e</sup> siècle, la plupart des manoirs et des maisons rurales, comme sans doute les élévations secondaires des maisons urbaines, se contentaient encore de simples volets pleins (fig. 58, 61).

D'avantage que le coût du verre, il semble en effet que la difficulté de fixer la vitre dans des châssis ouvrants, suffisamment stables pour en assurer la pérennité, ait longtemps limité la diffusion de la vitre au sein des fenêtres médiévales (134). De fait, c'est à l'époque où les croisées dormantes de bois commenceront à remplacer les anciennes croisées de pierre que se généralisera l'usage des châssis (fig. 65).



FIG. 61. BOUZIÈS (LOT), REPAIRE DE CONDAT. Croisée du XVII<sup>e</sup> siècle de type médiéval avec gâches métalliques engagées dans le meneau et volets pleins de planches cloutées.

130. Cf. SCELLÈS 1999, p. 191-192. L'auteur fait état d'un unique exemple de fenêtre présentant des vitrages fixes en feuillures, établis dans le même plan vertical que les volets inférieurs.

131. Exemple à l'Ychayrie de Puy-l'Évêque ; Cf. G. SÉRAPHIN, « L'Ostal de l'Ychayrie à Puy-l'Évêque (Lot) », dans *B.M.*, t. 160 (2002), p. 89-96. Exemple de fenêtre à réseau recoupée par une traverse à Montignac-sur-Vézère.

132. Cf. SCELLÈS 1999, fig. 177, p. 190 et Cahors, *la Cathédrale*, Images du patrimoine, n° 79, p. 47.

133. Cf. BÉZIERS (place de la Halle), Montpellier (rue de la Croix d'Or, vestiges de blasons peints dans les réseaux fictifs), Poussan (Hérault).

134. On sait toutefois que les vitrages étaient souvent volés en l'absence des occupants et que leur mise en place était considérée comme une opération notable. Dans les églises, le donateur d'une verrière était souvent signalé par la figuration d'un blason attributif. Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, Catherine de Foix signalait les dépenses occasionnées par la restauration de « verrières honnêtes et convenables » dans son château d'Ornezan (Gers). Cf. J.-H. DUCOS, notice dans GARDELLES 1981, p. 262.

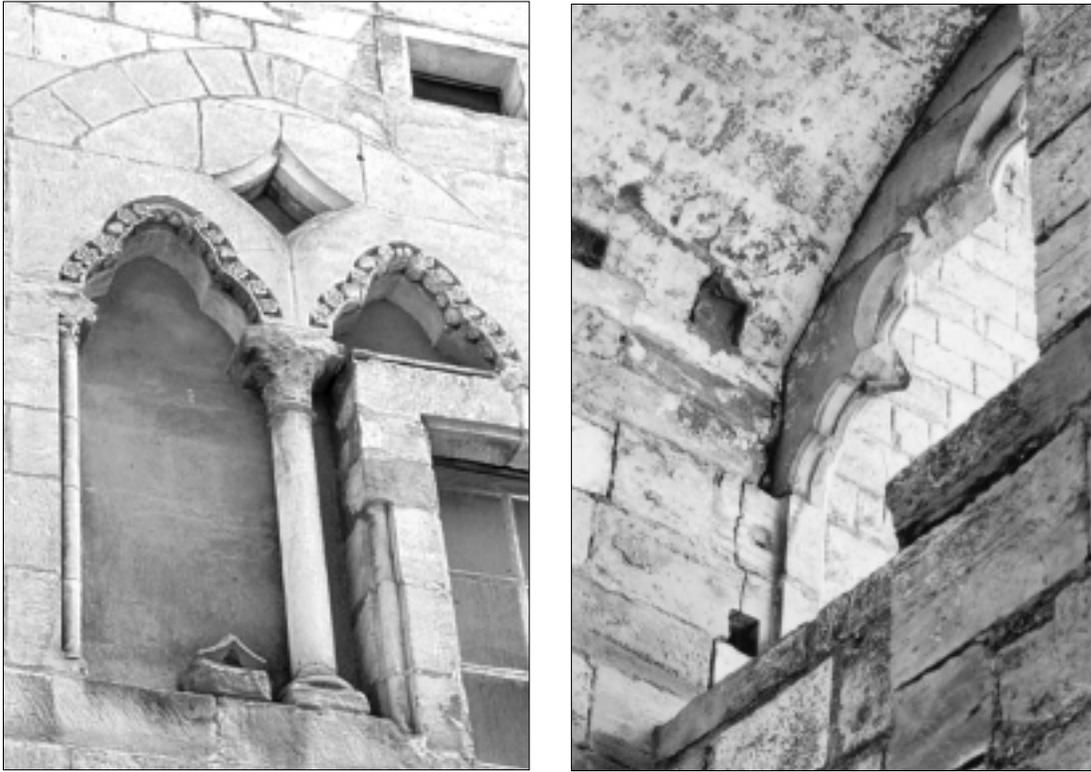


FIG. 62. FEUILLURES DE VITRAGES FIXES.

FIGEAC, 17 rue de Clermont : la feuillure n'est présente que dans l'oculus d'écoinçon losangé et manque dans les intrados de l'arcature.

EXCIDEUIL, fenêtre de l'*aula* castrale :

les feuillures sont présentes dans l'ensemble du remplage (intrados et oculus) mais sont absentes des piédroits.

### *Volets et châssis vitrés*

La présence des vitrages fixes dans les intrados et les croisillons supérieurs semble avoir joué un rôle déterminant dans l'organisation des volets. La multiplication des gonds montre en effet qu'à l'arrière des vitrages, l'indépendance de volets supérieurs et inférieurs fut mise à contribution pour moduler les possibilités d'occultation avant même que l'apparition de la traverse de pierre n'impose matériellement l'usage d'un tel fractionnement

En Aquitaine, de simples assemblages cloutés de planches pleines croisées constituaient, encore au XVII<sup>e</sup> siècle, les volets intérieurs de la plupart des habitations rurales. Les volets à panneaux moulurés ou à tablettes lisses, exigeant la constitution d'un cadre et d'assemblages chevillés, ne semblent pas être apparus avant la fin du XV<sup>e</sup> siècle (135). La minceur relative des murs a parfois conduit à les recouper en plusieurs panneaux articulés (fig. 65) afin de limiter leur encombrement à l'ouverture. Ce système, que la peinture flamande du XV<sup>e</sup> siècle se plaît à représenter, est attesté également dans les régions méridionales, notamment dans les couloirs et escaliers, ainsi que dans les élévations minces en pans de bois. Le recours à des systèmes coulissants, préfigurant les châssis à guillotine fréquents dans les maisons de Bayonne et de Paris du XVII<sup>e</sup> siècle, a pu également être employé dans les maisons en pans de bois. C'est du moins l'hypothèse que suggère la représentation d'une maison du XV<sup>e</sup> siècle, conservée à la Bibliothèque de Rouen (136).

135. À l'exception des édifices princiers : Viollet-le-Duc attribuait à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle les châssis vitrés équipés de volets à cadres du château de Pierrefonds. À Montpellier, les menuiseries à panneaux sont opposées à celles de « plaquerie », constituées de simples planches clouées (Cf. SOURNIA et VAYSSETTES 1991, t. I, p. 162).

136. GARRIGOU GRANDCHAMP 1992, illustration de couverture.

L'inclusion de vitrages dans le corps même des volets serait attestée à Carcassonne dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle si l'on en croit Viollet-le-Duc, mais il faut rappeler qu'il s'agissait ici d'un édifice royal (137). Ailleurs, on constate que des guichets, parfois ajourés de réseaux découpés dans la menuiserie, permirent d'ouvrir un jour étroit au centre des volets inférieurs. Des fenêtres conservées aux musées de Bordeaux et de Poitiers en offrent des exemples (138). Toutefois la généralisation des châssis vitrés ne semble pas s'être produite dans nos régions avant le XVI<sup>e</sup> siècle, ce qui n'exclut pas que les édifices les plus prestigieux aient pu bénéficier avant cette époque d'un progrès qui, plus que celui du verrier, était le fait du menuisier et de ses capacités de réaliser des assemblages durables. À en juger par la modénature des volets à tablettes, ce n'est pas avant le XVI<sup>e</sup> siècle que de tels châssis vitrés vinrent remplacer les anciens volets pleins des fenêtres géminées de l'hôtel de la monnaie de Figeac et ceux de la maison Ladevèze de Cordes (139). Ces nouveaux châssis dotés de vitrages montés au plomb et raidis par des vergettes, intégraient des volets intérieurs grâce à des doubles feuillures et des pentures articulées. De rares exemples de ces châssis déjà sophistiqués (fig. 65) sont encore conservés, ici et là, comme c'est le cas à l'hôtel Fermat de Beaumont-de-Lomagne (début du XVI<sup>e</sup> siècle?). Ils se perfectionneront par l'abandon des pentures articulées au profit des paumelles et leur usage se maintiendra dans les pièces secondaires jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle.



FIG. 63. HÔTEL PLAMONT À SARLAT : croisée réticulée. La barlotière basse, destinée à maintenir le vitrage fixe est en place de même que l'anneau de bannes suspendu à un fer décoré d'une tête animale.

### ***Bannes, tentures et auvents***

D'une façon plus générale, la place du tissu dans l'organisation de la fenêtre est aujourd'hui difficile à apprécier. Il se pourrait cependant qu'elle ait été essentielle comme elle l'est aujourd'hui encore dans les villes orientales, tant pour le rôle décoratif de ces tissus que pour les conditions de confort qu'ils étaient susceptibles d'apporter. On constate, à ce propos, que la présence des anneaux de ferronnerie qui accompagnent les baies médiévales, semble-il à partir du XIII<sup>e</sup> siècle seulement et jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, n'a pas véritablement trouvé d'explication convaincante quant au détail, même si le principe général qu'en restitue Viollet-le-Duc semble proche de la réalité (140). Du Limousin au Languedoc, ces « anneaux de bannes » sont partout présents tant sur les fenêtres exposées au midi, que sur celles exposées au nord, tant sur les fenêtres offertes aux vis-à-vis que sur celles des étages dominants, tant sur les fenêtres exposées aux intempéries que sur celles disposant de l'abri d'un avant-toit et d'une exposition favorable. La carte de leur répartition géographique pourrait ici être révélatrice d'un usage que l'on peut supposer lié à des conditions climatiques permettant aux fenêtres de rester ouvertes le plus clair du temps, à moins qu'il ne s'agisse d'un fait strictement culturel, propre à l'Aquitaine orientale (Albigois, Quercy, Lomagne, Agenais, Périgord, Limousin). Chaque localité semble avoir disposé de ses formes particulières quant au détail du dessin et du profil : simple crochet coudé et ouvert dans le Périgord méridional, anneau suspendu à une potence retombante à Cordes, anneau accroché à un fer droit à Cahors, à un fer retroussé à Saint-Yrieix et Figeac... En dépit de ces différenciations locales, la constance de leur implantation à hauteur des cordons d'imposte (fig. 53, 63) conduit à supposer que leur fonction fut également constante, du moins dans la France du Sud-Ouest (141). L'hypothèse revenant à relier ces bannes, dont les supports continuaient les lignes d'imposte, aux vitrages fixes qu'elles auraient complétés en partie

137. Un autre volet ajouré, garni de verre blanc, est indiqué par Viollet-le-Duc à la tour de la commanderie de Saint-Jean à Paris (*Dictionnaire...*, t. VI, p. 376).

138. Cf. Y.-M. FROIDEVAUX, *Techniques de l'architecture ancienne, construction et restauration*, Mardaga, Liège 1985, p. 135.

139. Ces menuiseries sont visibles sur les cartes postales antérieures à la restauration de l'hôtel de la Monnaie et dans Ch. PORTAL, *Histoire de la ville de Cordes*, Privat rééd. 1984, p. 557.

140. E. VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire...*, t. VI, p. 228-229.

141. L'implantation des anneaux de bannes, sensiblement différente en Italie où ils se rencontrent généralement à hauteur d'appui, suggère une utilisation différente. Leurs représentations, notamment sur les fresques du palais public de Sienne, de Lorenzetti, montrent qu'ils supportaient des perches sans usage véritablement défini. Quelques tissus y sont parfois suspendus.



FIG. 64. FEUILLURES DANS LES CROISILLONS SUPÉRIEURS DES CROISÉES.  
 ROCAMADOUR : feuillure régulière et soignée ménagée lors de la réalisation de l'ouvrage de pierre.  
 FIGEAC (hôtel de Balène), feuillures et trous d'encastrement en vis-à-vis, maladroïtement retaillées après coup.

basse des fenêtres est séduisante et sans doute proche de la réalité. Elle est induite entre autres par l'absence remarquable des supports de bannes à Montpellier et Béziers et dans l'ensemble des régions où s'imposèrent les remplages aveugles. Cependant, elle ne se vérifie pas dans tous les cas. À Beaumont-de-Lomagne, on les rencontre, encore au XVI<sup>e</sup> siècle, à hauteur de traverse, dans des croisées dont tous les compartiments étaient dotés dès l'origine de châssis vitrés articulés. Ailleurs, des supports de bannes ont pu accompagner des fenêtres géminées dépourvues de toute trace de vitrage fixe (142). Ailleurs encore, les supports de bannes sont nettement décalés par rapport à la ligne d'imposte ou à la hauteur des traverses (croisée, fig. 53). L'hypothèse de stores avant tout décoratifs et sans destination fonctionnelle précise est peut-être ici la plus vraisemblable. L'époque d'apparition de ces dispositifs pose elle-même question. Il ne semble pas qu'elle soit très antérieure au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. Sur ce point, il faudrait pouvoir interpréter les simples crochets métalliques, assimilables à des gonds, qui encadrent certaines fenêtres romanes de Martel (rue Droite) ou de Cahors (rue Nationale).

Il faudrait pouvoir également interpréter le terme d'*ante fenestra* que livrent certains textes sans l'expliquer. Aurait-il un rapport avec les trous d'encastrement qui occupent parfois l'emplacement attitré des porte-bannes, de part et d'autre des fenêtres (fig. 14, 15, 44). De fait, l'interprétation de ces trous d'encastrement plus fréquents qu'on ne le pense (143) reste encore à trouver : accessoires de la baie, dispositifs de levage (les raides escaliers de planches n'étaient pas toujours propices à la montée des charges) ou dispositifs particuliers d'échafaudage liés à la mise en œuvre même de la fenêtre ? À Allègre, il semble que ces trous aient été destinés à la mise en place d'une bretèche de

142. Exemples en Périgord méridional, à Sarlat et au château de Castelnaud-la-Chapelle.

143. On rencontre de tels trous d'encastrement à Burlats, Pont-Saint-Esprit (fig. 14), Caussade, Rodez... Voir également les maisons d'Orange et de Draguignan, dont les fenêtres sont encadrées de trous d'encastrement sur plusieurs niveaux (F. FRAY, dans ESQUIEU et PESEZ 1998, p. 218-222 et 225-227).

charpente à laquelle la baie, à la manière d'un créneau, pouvait donner accès. Des moucharabis en débord, analogues à ceux que l'on rencontre aujourd'hui encore au Moyen-Orient, sont d'ailleurs représentés sur un manuscrit de Rouen (144). En d'autres circonstances, sur certaines façades urbaines, les trous d'encastrement se répartissent en deux séries superposées, suggérant l'emplacement d'un auvent destiné à abriter de la pluie des fenêtres ouvertes le plus souvent (donc dépourvues de vitrages ?). C'est le cas de la maison « romane » de Nîmes, mais aussi de la livrée du Pouget de Villeneuve-lès-Avignon (vers 1340), où les encadrements sont surmontés d'un solin de mortier (145). C'est le cas également d'une curieuse maison à Gallargues-le-Montueux (Gard), où les fenêtres encadrées par des trous d'encastrement sont solidairement surmontées d'un larmier filant qui semble avoir joué le rôle d'un solin et qui était lui-même surmonté d'une ligne de percements carrés (146). Il convient enfin de signaler le cas (Hyères, Cordes, Puyelsi, Sarlat, fig. 66) où des corbeaux sont établis sous l'appui des fenêtres, évoquant les jardinières analogues à celles des fenêtres géminées libanaises de tradition médiévale (147). Ici encore, faute d'observations solides, on reste contraint aux conjectures.

La question des grilles resterait à aborder, de même que celle des accessoires extérieurs que pouvaient être les contrevents et autres « contre-fenêtres » mentionnées à Montpellier dans les inventaires du XVII<sup>e</sup> siècle.

\*

En dépit de toutes les préventions et précautions, la difficulté d'entreprendre une présentation de la fenêtre au Moyen Âge en s'affranchissant de toute démarche évolutionniste reste encore bien présente. Mais de fait, le siècle et demi 1150-1300 n'est-il pas la période durant laquelle les fenêtres évoluèrent le plus dans l'histoire de l'architecture résidentielle ? Quoi qu'il en soit, faute de critère d'appréciation indiscutable, une telle démarche fondée sur l'interpolation se nourrit de jalonnements chronologiques dont on sait qu'ils sont encore sujets à de sérieuses incertitudes et à des réévaluations toujours possibles. Or, situer les ouvrages dans le temps suppose de multiples approches. L'interférence de considérations d'ordre fonctionnel, structurel, esthétique, emblématique, parfois contradictoires dans la conception de la fenêtre, de même que la cohabitation dans sa réalisation de multiples intervenants, sculpteur, ornementaliste, appareilleur, maçon, menuisier, ferronnier, verrier, dont les savoir-faire évoluent séparément et constamment, sont propres à en brouiller la lecture. Par ailleurs, on doit constater que l'apparition de nouvelles formes ne fait pas pour autant disparaître les anciennes et que le remploi est toujours envisageable, introduisant des cohabitations stylistiques déroutantes. Le recours à l'indice le plus évolué de l'ouvrage, pour en dater l'exécution, suppose que les ouvrages considérés soient complets, que les schémas évolutifs aient été préalablement dressés et que les critères d'évolution retenus aient une signification chronologique. Dans cette mission impossible, la présence d'un détail, un profil de

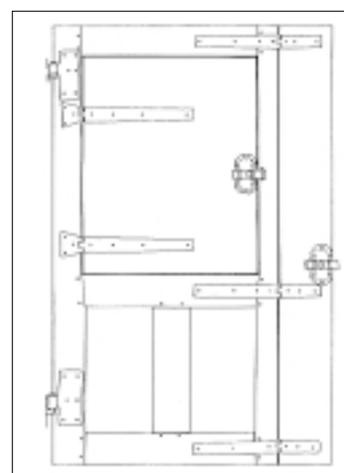


FIG. 65. LA MENUISERIE DANS LA FENÊTRE.

FIGEAC, rue de Clermont : châssis vitrés en place dans une fenêtre du XVII<sup>e</sup> siècle. BEAUMONT-DE-LOMAGNE, hôtel Fermat : volet articulé avec pentures composées, dans une croisée du début du XVI<sup>e</sup> siècle (intérieur).

144. Cf. note 136.

145. Information communiquée par Antoine Bruguerolle. Cette livrée est plus connue sous l'appellation de livrée de Giffone.

146. Information communiquée par A. Bruguerolle. Cette maison, située Rue de la Bonnette rouge, est caractérisée par la double série d'anneaux de pierre établie en façade au-dessus des fenêtres de son unique étage.

147. Cf. M. VECCHIONE dans ESQUIEU et PESEZ 1998, p. 223-224. M. CHAILLOU, *Les maisons médiévales de Puyelsi*, mémoire de maîtrise sous la direction d'Henri Pradalier, Université de Toulouse-Le Mirail, 2001. Voir à ce sujet : F. RAGETTE, *Architecture in Lebanon*, New-York, 1974, 1998 et C. ABOUSSOUAN, « Une architecture de dialogue avec la nature », dans *L'architecture libanaise du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, Beyrouth 1985, p. 163-208.



FIG. 66. LES ACCESSOIRES DE LA FENÊTRE. SARLAT, alignement de corbeaux de pierre sous la ligne d'appui des fenêtres (croisées, XIV<sup>e</sup> siècle).

base (148), un modillon de plinthe ou une trace d'outil, un moignon de congé, peuvent se révéler plus déterminants que l'allure générale d'une fenêtre. Mais le contexte peut se révéler tout aussi déterminant : l'idée que les fenêtres de l'Ouest et de l'Est de la France méridionale puissent rendre compte de conceptions étrangères l'une à l'autre se fait jour au travers des difficultés à établir entre elles des comparaisons simples. À l'inverse, les similitudes peuvent s'avérer trompeuses, tout comme les dissemblances, et les schémas d'interprétation qui en découlent sont constamment battus en brèche par des contre-exemples toujours trop nombreux. Enfin, la démarche archéologique, propre à lever les incertitudes, ne parvient pas toujours à s'imposer comme un préalable, faute de moyens ou de volonté.

Un siècle et demi après Viollet-le-Duc, il semble donc que la connaissance des fenêtres médiévales n'en soit encore qu'à ses débuts et que la tâche restante soit considérable. Or, l'ampleur et le volume des restaurations opérées au cours de ces dernières décennies, le

plus souvent à l'aveugle, tant dans les secteurs sauvegardés, urbains, que dans les secteurs ruraux, en contribuant contradictoirement à faire disparaître la matière même de l'objet d'étude, confèrent aujourd'hui à cette tâche un caractère d'urgence relevant d'une logique de sauvetage. L'interprétation des vestiges conservés tient souvent, en effet, à des indices ténus que les restaurations considèrent souvent comme anecdotiques et auxquels elles ne prêtent qu'une attention distraite. Abusives, certaines restaurations aboutissent, par inadvertance, à de véritables falsifications du « document bâti » que constitue l'édifice, sacrifié à l'esthétique. À titre d'exemple, on peut citer l'hôtel Plamont de Sarlat où, à la suite des hypothèses de restitution dessinées par Verdier et Cattois, la restauration fit disparaître les traces de réseau dans les croisées supérieures (fig. 45), transformant l'édifice du même coup en un modèle de modernité. Plus ostensible est la restitution drastique d'une classique fenêtre géminée du château gascon de Sainte-Mère, contrainte de céder la place à un nouveau modèle de « fenêtre polylobée » totalement fantaisiste (149).

De leur côté, les chercheurs se heurtent à des difficultés chroniques. La nécessité de décloisonner les champs d'observation s'impose aujourd'hui, de même que celle de rationaliser la production et l'enregistrement de données résultant d'investigations de plus en plus nombreuses et précises, mais totalement disparates et dispersées. L'implication conjointe des uns et des autres dans l'étude et la conservation d'un patrimoine qui ne se révèle qu'au fur et à mesure de son érosion n'a jamais été aussi urgente. Déjà cet « état des lieux » est-il contraint de faire appel à de trop nombreux édifices disparus ou que leur restauration « maladroite » rend inaptes à témoigner.

## Bibliographie

ANDERSON. ANDERSON (R.), *Examples of the municipal commercial and street architecture of France and Italy, from the 12<sup>th</sup> to the 15<sup>th</sup> century*, London, s. d.

COLIN et alii 1996. COLIN (M.-G.), DARNAS (I.), POUSTHOMIS (N.), SCHNEIDER (L.), *La maison du castrum de la bordure méridionale du massif Central, A.M.M.*, supplément n° 1, Carcassonne, 1996, 221 p.

DROUYN 1865. DROUYN (Léo), *La Guyenne militaire*, 2 vol. + planches, Bordeaux-Paris 1865, reprint, Laffitte, Marseille, 2000.

ENLART. ENLART (Camille), *Manuel d'Archéologie française*, Deuxième partie, *Architecture civile et militaire*, t. I, *Architecture civile*, Paris, Picard, 1929, 454 p.

148. L'approche des bases de colonnettes et de meneaux manque dans cette étude en dépit de l'importance déterminante qu'elles peuvent revêtir dans la datation et l'évolution des fenêtres médiévales. Le sujet reste à traiter.

149. Cf. MESQUI 1993, p. 225.

- ESQUIEU 1995. ESQUIEU (Yves), « La maison médiévale urbaine en France, état de la recherche », dans *B.M.*, t. 153 (1995), p. 109-142.
- ESQUIEU et PEZES 1998. ESQUIEU (Yves) et PEZES (Jean-Marie), dir., *Cent maisons médiévales en France*, Éditions CNRS, Paris, 1998, 450 p.
- GARDELLES 1973. GARDELLES (Jacques), *Les châteaux du Moyen Âge dans la France du Sud-Ouest*, Bibliothèque de la S.F.A., Paris 1973, 284 p., spécialement *Archères et fenêtres*, p. 54-56.
- GARDELLES 1981. GARDELLES (J.), *Dictionnaire des châteaux de France, Guyenne, Gascogne, Béarn, pays basque*, Berger-Levrault, 1981, 398 p.
- GARRIGOU GRANDCHAMP 1992. GARRIGOU GRANDCHAMP (P.), *Demeures médiévales, cœur de la cité*, Éd. REMPART, Paris 1992. 126 p.
- GARRIGOU GRANDCHAMP et SALVÈQUE 1992. GARRIGOU GRANDCHAMP (P.) et SALVÈQUE (Jean-Denis), « Aspects de charpentes médiévales en Clunisois », dans *Les Veines du Temps, Lectures de bois en Bourgogne*, Autun, 1992, p. 290-299.
- GARRIGOU GRANDCHAMP 1995. GARRIGOU GRANDCHAMP (P.), « L'architecture domestique dans les agglomérations périgourdines aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles », dans *B.S.H.A.P.*, t. CXXII (1995), p. 683-728.
- GARRIGOU GRANDCHAMP 1997. GARRIGOU GRANDCHAMP (P.), JONES (M.), MEIRION-JONES (G.), SALVÈQUE (J.-D.), *La ville de Cluny et ses maisons*, Picard, 1997, 247 p.
- GARRIGOU GRANDCHAMP 1999-a. GARRIGOU GRANDCHAMP (P.), « Introduction à l'architecture domestique en Périgord aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles », dans *C.A. 1998, Périgord*, Paris, S.F.A., 1999, p. 17-45.
- GARRIGOU GRANDCHAMP 1999-b. GARRIGOU GRANDCHAMP (P.), « L'architecture domestique des bastides périgourdines », dans *C.A. 1998, Périgord*, Paris, S.F.A., 1999, p. 47-71.
- GARRIGOU GRANDCHAMP 1999-c. GARRIGOU GRANDCHAMP (P.), « Les maisons 1400 en Périgord. Étude sur une transition », dans *B.S.H.A.P.*, t. CXXVI (1999), p. 591-622.
- GARRIGOU GRANDCHAMP 2000. GARRIGOU GRANDCHAMP (P.), « L'architecture civile romane dans le Gard », dans *C.A. 1999, Gard*, Paris, S.F.A., 2000, p. 17-51.
- GARRIGOU GRANDCHAMP 2002-a. GARRIGOU GRANDCHAMP (P.), Salvèque (J.-D.), « Les maisons de Cluny », dans *Cluny ou la puissance des moines, Histoire de l'abbaye et de son ordre, 910-1790, Dossiers d'archéologie*, n° 269 (déc./janv. 2002), p. 139-145.
- GARRIGOU GRANDCHAMP 2002-b. GARRIGOU GRANDCHAMP (P.), « Naissance et renaissance de la ville à l'époque romane », dans *Les cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, XXXIII (2002), p. 97-141.
- LONCAN 1993. LONCAN (Bernard), « La demeure urbaine », dans *Caylus et Saint-Antonin-Noble-Val, Cahiers du Patrimoine n° 29*, Imprimerie Nationale, Paris, 1993, p. 192-195, 213-243.
- MESQUI 1993. MESQUI (Jean), *Châteaux et enceintes de la France médiévale*, t. II, *La résidence et les éléments d'architecture*, Paris, Picard, 1993, « L'éclairage », p. 187-239.
- NAPOLÉONE 1988. NAPOLÉONE (A.-L.), « Les maisons romanes de Toulouse », dans *A.M.M.*, t. 6 (1988), p. 123-138.
- NAPOLÉONE 1991. NAPOLÉONE (A.-L.), « Les maisons gothiques de Toulouse », dans *A.M.M.*, t. 8-9 (1990-1991), p. 121-141.
- NAPOLÉONE 1993-a. NAPOLÉONE (A.-L.), *Figeac au Moyen Âge, les maisons du XI<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle*, thèse nouveau régime sous la direction de Michèle Pradalier-Schlumberger, Université de Toulouse-Le Mirail, 1993.
- NAPOLÉONE 1993-b. NAPOLÉONE (A.-L.), « Les maisons médiévales de Figeac », dans *C.A. 1989, Quercy*, Paris, S.F.A., 1993, p. 291-306.
- NAPOLÉONE 1998. NAPOLÉONE (A.-L.), « Urbanisme et habitat à Figeac aux XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles », dans *M.S.A.M.F.*, t. LVIII (1998), p. 67-91.
- NOUGARET 1979. NOUGARET (Jean), *Pézenas, évolution urbaine et architecturale du XV<sup>e</sup> à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Pézenas, 1979, 216 p., spécialement « Les fenêtres », p. 86-91.
- PRADALIER 1985. PRADALIER-SCHLUMBERGER (Michèle), « Cordes », dans *C.A. 1982, Albigeois*, Paris, S.F.A., 1985, p. 235-253.
- ROCACHER 1979. ROCACHER (Jean), *Rocamadour et son pèlerinage, Étude historique et archéologique*, 2 vol., Éd. Privat, Toulouse, 1979.
- ROUSSET 1993. ROUSSET (Valérie), « Architecture civile médiévale à Saint-Cirq-Lapopie », dans *C.A. 1989, Quercy*, Paris, S.F.A., 1993, p. 457-466.
- SCELLÈS 1989. SCELLÈS (M.), « Maison romane de Saint-Antonin-Noble-Val (Tarn-et-Garonne) », dans *M.S.A.M.F.*, t. XLIX (1989), p. 45-119.
- SCELLÈS 1999. SCELLÈS (M.), *Cahors, ville et architecture civile au Moyen Âge, Cahiers du Patrimoine n° 54*, Éditions du patrimoine, Paris, 1999, 252 p.
- SOURNIA et VAYSETTES 1991. SOURNIA (Bernard), VAYSETTES (Jean-Louis), *Montpellier, la demeure médiévale*, Inventaire général, *Études du patrimoine* n° 1, 252 p., Paris, 1991.
- VERDIER et CATTOIS. VERDIER (A.) et CATTOIS (F.), *Architecture civile et domestique au Moyen Âge et à la renaissance*, Paris, 1855, 2 vol.
- VIOLLET-LE-DUC (Eugène), *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Morel, 10 vol. 1868-1873, art. *fenêtre*, t. V, p. 365-420, art. *menuiseries*, t. VI, p. 345-386. art. *meneau*, t. VI, p. 317-345.